VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MARS 1931 NUMERO 42

Adressez toute correspondance "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LA SESSION FEDERALE EST OUVERTE

Ce que contient le discours du trône: Formation d'une commission du tarif, aide à l'agriculture et à la vente du blé — Le débat sur l'adresse est commencé

Ottawa. — L'ouverture de la session, jeudi, fut une cérémonie encore plus brillante que d'habitude, et dès midi, la foule envahissait l'édifice parlementaire. Le discours du trône, très long, a pris vingt-cinq minutes à Son Excellence le juge Duff pour le prononcer en français et en anglais.

Le discours du trône

Il montre clairement les intentions du gouvernement sur ses principaux projets de législation. Ces projets étaient déjà pour la plupart connus, soit que M. Bennett les eut révélés dans des déclarations précédentes, soit que des rumeurs eussent filtré à travers les cloisons étanches des conseils de délibération.

Toutefois le discours du trône annonce la formation d'une commission du tarif, ce qui est quelque peu inattendu: "On vous soumettra, dit le texte du discours, un projet de loi tendant à créer une commission du tarif qui sera chargée d'assurer la stabilité du commerce, de fournir aux producteurs canadiens les facilités de développer notre marché intérieur dans des conditions de concurrence loyale vis-à-vis des producteurs étrangers et de protéger les consommateurs du pays contre toute exploitation".

L'un des premiers gestes du gouvernement actuel lorsqu'il arriva au pouvoir l'été dernier, fut de désorganiser la commission du tarif que présidait M. Billie Moore, maintenant député libéral. Nombreuses furent les protestations qui s'élevèrent alors de toutes parts.

Pendant la session d'urgence M. Bennett promit des séances publiques où tous les intéressés pourraient faire entendre leurs réclamations. Ces séances eurent lieu il n'y a pas très longtemps. M. Bennett annonce maintenant la formation d'une nouvelle commission qui aura probablement les mêmes attributs que la dernière.

Des généralités

Après ces généralités sur la situation, sur la dépression économique mondiale et canadienne, sur le nouvel essor que le tarif de la session d'urgence a donné au commerce et à l'industrie en notre pays, sur l'aide accordée aux chômeurs à la faveur des appropriations de $20,000,000, le discours du trône parle de la conférence impériale qui, au point de vue constitutionnel, a donné des résultats très appréciables. Il annonce la convocation d'une conférence interprovinciale pour sanctionner les changements à la constitution et il aborde, en termes très généraux, la conférence économique de Londres. Il profite encore de l'occasion pour annoncer la conférence économique qui aura lieu à Ottawa l'été prochain.

Avant de passer à l'aide que le gouvernement se propose d'accorder au producteurs de grain du Canada, le discours fait une brève allusion à l'embargo que le gouvernement a mis sur certaines importations russes. Parlant de la crise de l'Ouest, il mentionne la nécessité de réduire le coût de production et de distribution de la récolte du blé.

Autres réformes

Le discours du trône fait mention aussi de réformes financières, de la révision des dispositions actuelles régissant les achats gouvernementaux, du remaniement de la loi de la naturalisation et de celle du droit d'auteur, de la radio au sujet de laquelle la Cour Suprême devra trancher une question juridique.

Il invite le Parlement à considérer les mesures au sujet des pensions de vieillesse, de l'assistance à l'agriculture, à l'instruction technique et à la construction de routes. Il indique finalement que le gouvernement a l'intention de pratiquer une rigoureuse politique d'économie.

Vendredi, la Chambre s'est réunie seulement pour entendre l'éloge de deux députés morts depuis la dernière session, M. Arthur Bettez, de Trois-Rivières, et le colonel R.-S. Rennie, de Hamilton Est.

Le débat sur l'adresse

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a commencé lundi. M. Maxime Cormier en a été le proposeur en français et M. Victor Porteous le secondeur en anglais.

M. Mackenzie King, chef de l'opposition, a ensuite ouvert le feu contre le gouvernement par un grand discours de quatre heures et demie. Il a surtout attaqué l'attitude du premier ministre à la conférence impériale. En terminant, il a déposé un amendement à l'effet que la politique du gouvernement n'a pas réussi à apporter un remède au chômage et qu'elle est plutôt de nature à aggraver la situation.

M. Bennett lui a répondu hier.

M. M.-C.-A. HENRY EST A OTTAWA

Le nouveau ministre de France au Canada est arrivé dans la capitale avec Mme Henry

Ottawa. — M. Marc-Charles-Arsène Henry, ministre de France au Canada, et Mme Henry, sont arrivés à Ottawa mercredi. A la gare, il y avait plusieurs centaines de personnes pour les acclamer, entre autres les membres du gouvernement fédéral, des députés, sénateurs, représentants de plusieurs sociétés.

On remarquait entre autres: les hon. R.-B. Bennett, Arthur Sauvé, Alfred Duranleau, Maurice Dupré, C.-H. Cahan; M. J.-F. Crowdy, secrétaire du gouverneur au conseil privé; Dr O.-D. Skelton et Laurent Beaudry, du ministère des affaires extérieures; l'hon. sénateur Rodolphe Lemieux, président du comité France-Amérique, et Mme Lemieux; M. le vicomte de Joncas, président de l'Union Nationale française, et Mlle de Joncas; MM. Maurice Morisset, Armand Grenier et Paul Ouimet, représentant l'Alliance française; le R. P. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; l'hon. sénateur N.-A. Belcourt et Mlle Belcourt; M. E.-R.-E. Chevrier, d'Ottawa.

M. Marc-Charles-Arsène Henry est né le 8 mai 1881, licencié ès lettres, élève consul, 10 mai 1906; au cabinet du ministre, 1er juin 1906; hors cadre, attaché à la mission du contrôle des douanes marocaines, 1er décembre 1906; consul suppléant, hors cadre, 20 décembre 1908; à Tanger, 30 juin 1909; secrétaire d'ambassade de 3ème classe, pour prendre rang du 31 décembre 1908; médaille du Maroc, 1912; à Lima, 6 février 1913; secrétaire de 2ème classe, 20 janvier 1914; détaché à Bucarest, 14 juin 1916; délégué du ministère des affaires étrangères pour la défense des intérêts français en Bulgarie, 9 décembre 1918; chargé des fonctions de premier secrétaire à Tokio, 27 mars 1920; secrétaire de 1ère classe, 12 avril 1920; chevalier de la Légion d'honneur, 8 septembre 1920; Chargé d'affaires à Copenhague, 31 décembre 1922; chevalier du Mérite Agricole, 23 septembre 1923; à Belgrade, 20 mai 1924; conseiller d'ambassade à Moscou (non installé), 21 novembre 1924; à Rome (Saint-Siège), 20 mai 1925; ministre plénipotentiaire de 2ème classe, 14 avril 1928; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bangkok, 14 avril 1928; officier de la Légion d'Honneur, 1er août 1929.

Mme Henry apartient, elle-aussi, à une famille illustre de France, et comme la famille de son mari, compte plusieurs diplomates parmi les siens.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Le programme pour l'Histoire du Canada de cette année, au VIe grade, sera la Domination anglaise jusqu'à la Confédération seulement. Avis aux intéressés.

LE SECRETAIRE.

Séminaire de Québec

Les autorités du Séminaire de Québec ont décidé d'organiser une Association ou Amicale des Anciens Elèves du Petit Séminaire de Québec. Longtemps désirée et réclamée, cette association sera accueillie avec enthousiasme par les milliers d'anciens élèves.

Le comité étudie actuellement le texte d'une constitution à proposer. Il organise, pour le mois de mai, une réunion des anciens qui devrait remporter un grand succès. Les anciens seront tenus au courant par la voix des journaux.

NOUVELLES DE PARTOUT

Champions du grain au Manitoba

Brandon. — M. John-H. Beavies, de Crystal City, a remporté le championnat pour le blé au Manitoba avec un splendide échantillon de Durum.

P.-J. Bosc, de Notre-Dame-de-Lourdes, a gagné le championnat pour l'avoine et s'est classé en bonne place dans plusieurs autres catégories.

Mentionnons aussi parmi les lauréats Antoine Badiou et Emmanuel Simon, tous deux également de Notre-Dame-de-Lourdes.

Pas de plébiscite sur la Coopérative obligatoire avant l'arrêt de la Cour

Régina. — Le premier ministre Anderson a déclaré qu'avant de prendre le plébiscite sur la Coopérative obligatoire, on demandera à la Cour d'appel de la Saskatchewan de se prononcer sur la validité de la nouvelle loi de la vente du grain, qui entrera en vigueur si le plébiscite lui est favorable. Ce plébiscite va entrainer une dépense de $125,000 et le gouvernement ne voudrait pas le faire faire pour rien.

Les funérailles de Mgr Grouard

Grouard, Alta. — Les funérailles de S. G. Mgr Grouard ont eu lieu en présence d'un archevêque, S. Ex. Mgr O'Leary, de trois évêques, NN. SS. Bunoz, O.M.I., Kidd et Villeneuve, O.M.I., de plusieurs prêtres et religieux et de nombreux colons et indiens, dont bon nombre de centres éloignés. C'est Mgr Guy, O.M.I., successeur de Mgr Grouard, qui a officié. Le gouvernement provincial avait un représentant, M. O. Saint-Germain, député à la Législature.

Mort du R. P. Lemieux, procureur général des Rédemptoristes

Montréal. — La Congrégation du Très Saint-Rédempteur vient d'être plongée dans le deuil par la mort du R. P. Alphonse Lemieux, procureur général de l'Ordre à Rome. C'est un compatriote éminent qui disparait. Ancien élève du Séminaire de Québec, il y avait obtenu le prix du Prince de Galles en 1875.

Le regretté Père Lemieux était âgé de 73 ans. Il était né à Québec le 25 février 1858, fils de feu Narcisse Lemieux, marchand, et de Mathilde Légaré. Il reçut sa formation théologique à l'Université de Propagande à Rome et fut ordonné prêtre le 8 avril 1882, par le cardinal Monaco la Valema. Rentré au pays, il enseigna la théologie au séminaire, fut assistant-directeur, puis entra chez les Rédemptoristes, en 1887, en Belgique. Il exerça d'abord son rôle apostolique en Belgique, rentra au pays en 1898, fut recteur à Montréal, à Sainte-Anne-de-Beaupré, à Ottawa, puis provincial de langue française. En 1920 il devenait assistant-procureur à Rome et procureur général, il y a trois ans, après la mort du Père Schwartz.

Vote de confiance en Laval

Paris. — Après avoir siégé vingt-quatre heures d'affilée, la Chambre des députés a accordé, à 340 voix contre 215, un vote de confiance au gouvernement Laval, au sujet d'un amendement socialiste, pour diminuer d'environ un million de francs les crédits que le cabinet demandait pour rétablir la Compagnie Aéropostale.

Le cinquième centenaire de la mort de Jeanne d'Arc

Le 30 mai prochain, la ville de Rouen commémorera le cinquième centenaire du supplice de Jeanne d'Arc par une série de cérémonies qui attireront un grand nombre de visiteurs. Du lundi 25 mai au vendredi 29 se tiendra un congrès historique, littéraire et artistique au cours duquel d'éminents conférenciers évoqueront la personne et la vie de sainte Jeanne, l'époque dans laquelle elle vécut, et l'influence que son héroïque figure a exercée dans les lettres et les arts en France.

Ces fêtes auront leur écho à Québec, où l'on projette d'ériger un monument à la pucelle d'Orléans sur les hauteur de Bergerville et, dans ce but, une campagne de souscriptions vient d'être lancée.

La statue que l'on veut ériger pour commémorer dans le bronze la mémoire de sainte Jeanne d'Arc représentera la pucelle d'Orléans sur son coursier et saluant le Canada de son épée. Sur le piédestal, il y aura des bas-reliefs évoquant les plus belles figures de notre histoire: Mgr de Laval, Jacques Cartier, Louis Hébert, Champlain, etc.

La Russie et le Canada

Moscou. — Le sixième congrès de l'Union soviétique a approuvé des propositions pour l'institution de représailles contre les nations qui, comme le Canada, ont frappé d'embargo l'importation de marchandises russes. Une de ces propositions veut que "le gouvernement prenne des mesures pour limiter les importations des pays qui interdisent les exportations russes".

Le Saint-Siège et les prêtres autonomistes alsaciens

Paris. — Le Saint-Siège vient de se prononcer dans un conflit qui s'est élevé récemment entre l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, et certains prêtres autonomistes. L'évêque avait interdit une réunion politique projetée à Colmar par des associations autonomistes catholiques qui suivent les directives de l'abbé Scheiss, directeur du journal l'"Elsaesser". L'ordonnance épiscopale avait interdit de discuter les questions politiques dans les réunions religieuses.

Mais l'abbé Scheiss ne craignit pas de s'insurger contre la décision de l'évêque et, avec quelques prêtres politiciens, de faire un appel à Rome.

Le Pape vient de débouter les abbés autonomistes en les rappelant au respect de la hiérarchie catholique. Le jugement pontifical signifie un redressement de la discipline religieuse que les prêtres autonomistes foulaient aux pieds. Elle sera accueillie avec soulagement par les populations alsaciennes croyantes dont certaines menées avaient fini par troubler les consciences.

L'exemple de l'évêque patriote approuvé par le Saint-Siège démontre aux catholiques alsaciens qu'aucune incompatibilité ne saurait exister entre le loyalisme français et la foi chrétienne.

Citoyens du Vatican

Cité du Vatican. — A l'époque de la signature du traité de Latran, la Cité du Vatican comptait 532 citoyens, cardinaux compris. En 1929, il y eut 4 naissances, 2 décès et 5 mariages; en 1930, 4 naissances, 10 décès et 17 mariages. Au 1er janvier de cette année, les citoyens de l'Etat du Vatican étaient au nombre de 629, dont 2 indigènes, 495 italiens, 118 suisses, 8 français, 8 allemands, 3 espagnols, 2 hollandais, 1 américain, 1 norvégien, 1 éthiopien.

Groener accuse les Français de ne pas désarmer

Berlin. — Le ministre de la défense nationale allemande, Wilhelm Groener, a déclaré au Reichstag que "la France n'avait pas même commencé à désarmer. Au contraire, par sa nouvelle forme d'organisation militaire, elle a créé le plus fort et le plus rapide instrument de guerre au monde.

"Nous avons désarmé à un point sans exemple dans l'histoire, dit M. Groener. Rappelant le discours de M. Maginot disant qu'il fallait contrôler plus strictement les arméments des nations agresseurs, il assura que ces arguments n'étaient pas valables dans le cas de l'Allemagne, parce que le traité de Versailles qui est la thèse de la culpabilité de l'Allemagne a été depuis longtemps réfutée par la science historique internationale.

"D'après le traité de Versailles, ajouta-t-il, le désarmement de l'Allemagne devait préluder au désarmement des autres nations. L'Allemagne a fait sa part, elle veut maintenant autant de garanties de sécurité que les autres."

L'Exposition Coloniale Internationale de Paris

Paris. — C'est dans trois mois que s'ouvrira aux portes de Paris, dans le merveilleux décor du Bois de Vincennes, l'Exposition Coloniale Internationale à laquelle le maréchal Lyautey a bien voulu prêter, en qualité de Commissaire général, son infatigable activité, et sa haute compétence.

Pour rendre évidente la contribution chaque jour plus large, que la colonisation apporte au progrès de l'humanité, l'exposition de 1931 mettra magnifiquement en lumière l'oeuvre matérielle et morale accomplie par les nations tutrices.

Dans un cadre d'un exotisme varié et rigoureusement exact, parmi la foule des indigènes venus de toutes les parties du monde, les visiteurs ne pourront pas manquer de s'intéresser aux divers problèmes que soulève la collaboration étroite et confiante entre ceux qui détiennent les bienfaits de la civilisaton et leurs frères lointains moins privilégiés.

Le Saint-Père parlerait encore par radio le Samedi Saint, 4 avril

Cité Vaticane. — On annonce officieusement que Sa Sainteté Pie XI parlera pour la seconde fois au monde par radio le Samedi Saint, 4 avril, pendant le "Gloria" de la messe, moment où les cloches, silencieuses depuis le Jeudi Saint, sonnent de nouveau.

Encouragement donné à l'élevage dans l'Ouest

Ottawa. — Afin d'encourager l'élevage dans l'Ouest du Canada, l'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, déclare que le gouvernement paiera le transport du bétail acheté dans l'Est du Canada. Il faudra que les achats soient de douze animaux, âgés de 8 mois à 5 ans, et en parfaite santé. L'offre du gouvernement fédéral est en vigueur dès aujourd'hui.

Nouvelles Brèves

EDMONTON. — Steve Khnitaki, fermier de Royal Park, près de Vègreville, a tué sa femme d'un coup de hache et s'est ensuite jeté dans une meule de paille en feu.

OTTAWA. — Mlle Mildred Bennett, soeur du premier ministre du Canada, ne veut ni confirmer ni démentir la rumeur de ses fiançailles avec le nouveau ministre du Dominion aux Etats-Unis, le major W.-D. Herridge.

CHARLOTTETOWN, I. P.-E. — Le sacre de S. G. Mgr Joseph O'Sullivan, évêque-élu de Charlottetown, aura lieu à Hamilton, Ont., le 7 mai.

LONDRES. — Le parti travailliste a expulsé sir Oswald Mosley "pour la grande déloyauté" dont il a fait preuve "en fondant un nouveau parti politique".

LONDRES. — Le gouvernement MacDonald a échappé par cinq voix à peine à une défaite aux Communes, vendredi. C'est un amendement des conservateurs au sujet d'une nouvelle commission pour la réorganisation des charbonnages qui a conduit le gouvernement si près d'une nouvelle défaite.

PARIS. — L'ancien ambassadeur Arsène Henry, père de M. Arsène Henry, le nouveau ministre de France au Canada, est décédé chez lui mercredi soir. Il était âgé de 83 ans.

PARIS. — Mme Jean Jaurès, veuve du leader socialiste assassiné à la veille de la guerre, en juillet 1914, est décédée jeudi à son domicile, à Paris.

MADRID. — Le roi Alphonse XIII est parti pour Londres, où il visitera sa belle-mère, la princesse Béatrice, malade depuis quelques mois.

PARIS. — A 460 voix contre 120, la Chambre des députés a approuvé dans sa totalité le budget du gouvernement pour 1931.

TORONTO. — Conformément à la décision que le trésorier provincial a annoncée à la Législature, les débits de la régie ontarienne ont augmenté les prix des alcools.

WASHINGTON. — La Grande-Bretagne propose la formation d'un comité de représentants des cinq puissances signataires du traité naval de Londres, pour la rédaction du texte définitif de l'entente franco-italienne.

WASHINGTON. — Dans un communiqué, le secrétaire d'Etat Stimson déclare qu'il ne voit pas pour quelle raison les Etats-Unis signeraient l'entente navale conclue entre la France et l'Italie par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne.

Législature Provinciale

L'EMPLOI DES FONDS DE SECOURS

On accuse le gouvernement d'en avoir disposé pour des fins politiques — Le Manitoba en tête pour les travaux de chômage — Prix fixe pour le blé — Autour du "Pool"

Les conservateurs et les travaillistes accusent le gouvernement Bracken d'avoir fait un mauvais emploi des fonds de secours de chômage et d'en avoir employé pour des fins politiques. M. Haig lui reproche de ne pas avoir de politique définie à propos du chômage. Il ne s'émeut pas plus de la situation réelle, a-t-il dit, que ne l'a fait le gouvernement Mackenzie King. M. Hoey, qui dirigeait les forces ministérielles en l'absence de M. Bracken, a trouvé cette critique "rafraichissante". "Jusqu'à aujourd'hui, a-t-il dit, on nous a accusés d'être extravagants, de dépenser à tort et à travers. Maintenant, nous sommes critiqués pour n'avoir pas dépensé assez vite".

M. Taylor fait remarquer que l'argent a été voté à Ottawa pour soulager les sans-travail, non pour soulager le gouvernement du Manitoba.

M. Clubb se justifie

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, assure que l'allocation de l'argent aux différents projets a été faite avec la pleine connaissance et l'approbation des autorités fédérales. Il n'est pas juste de dire, ajoute-t-il, que l'argent a été employé pour des fins politiques. Les secours ont été accordés à ceux qui en avaient besoin en dehors de toutes affiliations politiques. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un fonds de secours distribué d'une façon aussi équitable. Jusqu'à date, 21,267 individus ont eu de l'emploi pour un total de 176,569 journées d'homme, soit environ huit jours par homme. De plus, 36,968 personnes ont reçu des secours directs. Quant à l'argent ayant servi à payer des taxes, il a été employé à cette fin à la demande des intéressés.

Injustice pour Bennett

M. Joseph Bernier regrette la tendance de M. Hoey à rejeter tout le blâme sur M. Bennett. Ceci ne règle pas la question de savoir comment le gouvernement provincial a dépensé l'argent. S'il l'avait employé tel qu'il était convenu, le problème du chômage au Manitoba aurait pu être réglé. Au lieu de cela, l'argent a été employé à payer des taxes, à soulager le gouvernement de ses obligations; il y a eu délai et répugnance à dépenser, de sorte qu'une partie de l'argent seulement a été employée. Les ministres ont mêlé cet argent à leurs propres projets, de façon à pouvoir accuser M. Bennett d'un échec. Ils ont fait de la politique avec l'argent destiné aux sans-travail. M. Bennett a fait une grande erreur en ce qui concerne le Manitoba: il a pensé que le gouvernement emploierait l'argent comme il aurait dû le faire. Quant à lui, M. Bernier aurait confié à un administrateur fédéral la tâche de répartir toutes les dépenses de secours pour chômage au Manitoba.

Le Manitoba en tête

En réponse aux attaques de l'opposition, M. Clubb déclare qu'il a été plus dépensé d'argent du secours de chômage au Manitoba que dans toute autre province de l'Ouest. Le Manitoba est en tête pour le travail fourni aux chômeurs dans les projets financés conjointement par le Dominion, la province et les municipalités. Non seulement on n'a pas retenu l'argent, comme le prétend l'opposition, mais les projets de secours ont été entrepris sur une large échelle l'automne dernier et seront repris vigoureusement au printemps. Quelques-uns des travaux les plus importants, comme les ponts, n'ont pas été interrompus pendant l'hiver.

Prix fixe impraticable

Il y a quelque temps, M. Boivin, progressiste (Iberville), a présenté une résolution en faveur de la garantie d'un prix minimum pour le blé et les autres grains par le gouvernement fédéral. M. Ivan Schultz, libéral (Mountain), a proposé en amendement que le gouvernement fédéral fasse une réduction générale dans le tarif en vue de réduire le coût de production des fermiers, afin de les mettre en mesure de lutter avec leurs concurrents sur les marchés mondiaux. Cet amendement a été déclaré hors d'ordre, après avoir été combattu par MM. Taylor et Evans.

Ce dernier est d'avis également que la garantie d'un prix minimum est absolument impraticable aujourd'hui. Les circonstances ne sont pas du tout ce qu'elles étaient quand fonctionna la Commission du Blé pendant la guerre. M. Bracken et les autres premiers ministres de l'Ouest ont d'ailleurs demandé au gouvernement fédéral de fixer le prix du blé à 70 sous ou de garantir les banques contre les pertes encourues par les Coopératives et de faire une enquête sur le commerce des grains à livraison future. Le premier ministre Bennett vient juste d'annoncer qu'il a accepté la dernière alternative. Il est donc inutile de lui soumettre la proposition Boivin qui n'a aucune chance d'être acceptée et ne réussirait qu'à créer l'impression que les législateurs du Manitoba n'agissent pas loyalement dans les circonstances.

Autour du "Pool"

Le gouvernement a présenté quatre bills dont le but général est de garantir la province contre toute perte dans l'affaire de la Coopérative du Blé, ce qui a déclanché une série d'attaques sur les bancs des conservateurs.

M. Bracken a soutenu que ces mesures étaient dans le meilleur intérêt de la Coopérative et de la province. A ce propos, M. Garson, progressiste (Fairfield), a rappelé que M. Bennett, à Régina, avait approuvé l'action des trois premiers ministres de l'Ouest comme la seule possible dans les circonstances.

"Si la Coopérative continue de fonctionner, a dit M. Bracken, les contribuables n'auront rien à payer, car l'actif dépasse le passif de la Coopérative, mais si celle-ci meurt, alors les contribuables subiront une perte. Pour ce qui est des élévateurs, si la Coopérative continue à fonctionner, ses membres auront ce qu'ils ont mis des années à édifier."

M. W.-Sanford Evans, qui a dirigé l'attaque, a reproché à M. Bracken et aux autres premiers ministres d'avoir outrepassé les termes de la garantie de 1930 et il a attribué la situation actuelle des Coopératives à la spéculation à laquelle elles se sont livrées.

M. J.-T. Haig a aussi reproché à la Coopérative d'avoir joué et perdu, comme la plupart des joueurs. Le député de Winnipeg s'est déclaré opposé à toute nouvelle garantie et a dit que les mesures législatives présentées ne réussiraient pas à sauver la Coopérative du Manitoba.

ATTAQUE CONTRE LES ELEVATEURS DU "WHEAT POOL"

J.-R. Murray les accuse d'avoir trompé les fermiers et demande une enquête du gouvernement

Dans une lettre au premier ministre Bracken qui a été rendue publique, J.-R. Muray accuse les élévateurs de la Coopérative du Blé du Manitoba d'avoir dépouillé leurs actionnaires-fermiers de sommes considérables au moyen d'"overages" et de classement inférieur à la qualité. M. Murray, autrefois des "United Grain Growers, Ltd", maintenant vice-président et directeur-gérant de l'"Alberta Pacific Grain Co.", demande que le gouvernement nomme une commission pour faire une enquête sur les opérations des élévateurs de la Coopérative. Il soutient que la direction en a été extravagante, que les fermiers ont été entrainés à devenir actionnaires par des promesses de réalisation impossible et que le coût formidable d'opération des élévateurs a été caché aux actionnaires par des artifices de comptabilité.

M. Murray base sa demande d'une enquête sur les intérêts des fermiers du Manitoba à protéger et sur le danger de pertes à encourir par la province qui a garanti de gros emprunts. Il déclare n'agir que de son initiative personnelle et en dehors de ses collègues du "Grain Exchange".

E.-K. Williams est nommé

Le gouvernement a nommé E.-K. Williams, C.R., commissaire spécial pour enquêter sur les accusations portées par M. Murray. Le même avocat, il y a quelques semaines, a déjà reçu instructions du gouvernement Bracken d'établir la situation actuelle de la Coopérative, en vue de protéger les intérêts de la province.

L'EVANGILE

Dimanche de la Passion

(S. Jean, VIII, 46-59).

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jesus reprit: Je ne suis point un possédé, mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites: Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et que les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi je le connais, et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit. En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

Calendrier de la semaine

Jeudi 19 mars — S. Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie.

Vendredi 20 — S. Cuthbert, évêque et confesseur.

Samedi 21 — S. Benoit, abbé.

Dimanche 22 — La Passion.

Lundi 23 — S. Victorien, martyr.

Mardi 24 — S. Gabriel, archange.

Mercredi 25 — Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie.

"Il y a une sorte de honte d'être heureux à la vue de certaines misères. La Bruyère.

• • •

Les grands coeurs ne sont pas heureux, il leur manque le bonheur des autres. — La Bruyère.

• • •

Seuls, veillons sur nos pensées; en famille, veillons sur notre humeur; en société, veillons sur notre langage. — Mme de Staël.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JOSEPH

M. et Mme Ovide Sarrasin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Céline-Angéline-Jeannette. Parrain et marraine: M. et Mme Michel Sarrasin, oncle et tante de l'enfant.

• • •

M. Oscar Guenette et sa famille nous ont quittés pour aller demeurer à Saint-Pierre. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

SAINT-NORBERT

Gouret

Dans la semaine du 8 au 15 mars l'équipe de Saint-Norbert a joué trois parties et les a gagnées toutes les trois.

La première fut jouée à Saint-Norbert avec l'équipe McCaine Electric; résultat, 1 à 0; la deuxième jouée à la patinoire Olympic; résultat, 4 à 3; la troisième joute fut prise avec l'équipe d'Emerson, à Emerson, et le résultat a été 7 à 4.

A notre équipe il ne reste plus, de Saint-Norbert à Emerson, qu'à se mesurer avec celle de Letellier; aussi porte-t-elle un défi, sur une bonne glace, à leurs amis de Letellier.

FORT GARRY

La partie de cartes du 15 février, sous les auspices de la C.W.L., quoique l'assistance ne fût pas nombreuse, fut un succès. Les prix furent gagnés, pour les dames: 1er, Mme John Nesbitt; 2ème, Mme W. Hamilton; consolation, Mme J. Laurence. Messieurs: 1er, M. Geo. Young; 2ème, M. A. Carrière; consolation, M. A. Bérard. Nous félicitons les gagnants et remercions les dames de la C.W.L. pour leur travail.

• • •

Le mardi 24 mars, autre partie de cartes, dans notre salle, au profit de l'Association d'Education. MM. A. Cormier, L. Hervo et L.-J. Delorme en ont la charge et on nous promet une bonne veillée. Il y aura une comédie donnée par les jeunes gens de l'A. C. J. C. du Sacré-Coeur. Ceci est une générosité de la part de ces braves jeunes gens, et nous les remercions à l'avance de leur grand coeur. Allons, les amis de Fort Garry, n'oubliez pas le 24 au soir; c'est pour un bon but. Venez en grand nombre. Votre présence sera hautement appréciée.

• • •

Grande nouvelle! Nous aurons une retraite paroissiale, qui commencera le 29 mars, c'est-à-dire le dimanche des Rameaux, pour se clore le jour de Pâques. Elle sera prêchée par le R. P. Pilon, O.M.I., professeur au Collège de Gravelbourg. C'est quelque chose d'extraordinaire pour nous, car voilà plusieurs années que nous n'avons pas eu de retraite. Nous espérons voir l'église remplie à tous les exercices. Le R. P. Pilon est déjà connu comme prédicateur, et comme il est un parfait bilingue, il saura nous intéresser. Profitons tous de ces jours de grâce et de bénédictions et heureux serons-nous au beau jour de Pâques, après avoir fait une bonne retraite.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données par la Commission scolaire le 6 mars:

Grade XI: Gertie Tucker, Cécile Bonin.

Grade X: Rhoda Saurette, Béatrice Proulx.

Grade IX: Adrienne Robic, Antonio Vermette.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Georgette Arcand.

Grade VII: Rose Lahaie, Laurence Bissonnette.

Grade VI: Victor Lagassé et Jean-Louis Brunel (ex aequo); Thérèse Delveaux, Pierre Duhard et Honoré Tardif (ex aequo).

Grade V: Léonie Brunel; Thérèse Brunel et Laurent Garant (ex aequo).

Grade IV: Irène Lahaie, Cécile Valcourt.

Grade III: Léontine Montsion, Jeanne Gadal.

Grade II: André Molgat, Henriette Neault.

Tableau d'honneur pour la semaine passée

Grade XI: Helen Cumming, Dora Tucker, Gertie Tucker.

Grade X: Helen Bell, Helen Bretecher, Béatrice Proulx.

Grade IX: Rebecca Shuer, Antonio Vermette, Paul Saurette.

Grade VIII: Eugénie Montsion, Viola Dame, Louis Maillard.

Grade VII: Catherine Furneaux, Helen Prikken, Léon Tardif.

Grade VI: Gérard Guyot, Priscilla Montsion, Emile Vermette.

Grade V: Elizabeth Ingelbeen, Flavie Desrochers; Léonie Brunel et Jean Molgat (ex aequo).

Grade IV: Edmond Bissonnette, Simone Delveaux, Richard Furneaux.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Décès

Est décédée après une maladie qui ne pardonne pas, Mlle Yvonne Beaudette, fille de Félix Beaudette, à l'âge de 20 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu en notre paroisse le 10 courant, en présence de nombreux parents et amis.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

SAINT-VITAL

M. et Mme M. Durier, 32, rue de Crystal, Saint-Vital, ont célébré leur quinzième anniversaire de mariage, le 7 mars, et ils ont reçu plusieurs cadeaux. Les invités étaient: MM. et Mmes A. Guenette, J. Poulin, H. Poulin, L. Joyal, J. Horrigan, A. Achorn, D. Séguin, H. Bouchard, H. Wood, R. Decuypere, O. Olson, J. Walls, T. Smith, D. Joyal, G. Craig, G. Carroll; Mme Lavery; Mlles L. Dumouchel, N. Grosby, F. Barnes; MM. M. Durier, L. Dumouchel, I. Bookman, M. Steiman, J. Van Hee.

CARDINAL

Notre dernière partie de cartes du 6 mars l'a emporté sur toutes les précédentes: $40.10 de profit net.

Elle était faite de charme et de cordiale sympathie, cette dernière partie de cartes. Notre dévouée directrice, Mme Pierre Bouvier, avait à coeur de recevoir comme il convient nos bons amis de Notre-Dame-de-Lourdes, de Somerset, de Swan Lake et de Saint-Lupicin. Aussi ce fut une sélection de choix dans l'intarissable collection de ses programmes. Tous en ont joui et les "encore, encore", dont l'assistance applaudissait, récompensèrent tous ceux qui se sont joints à Mme Bouvier pour le succès de cette dernière partie de cartes.

Par suite de circonstances très indépendantes de sa volonté, M. Henri Bruyère n'avait pu assister à la séance. Nos regrets furent tempérés par la présence de M. Lionel Brisson, son délégué.

Nous ne saurions trop remercier M. Bruyère, ce généreux ami qui, de concert avec ses élèves, nous a gratifiés de deux superbes premiers prix.

Et puis, pour combler la mesure de nos désirs, nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous l'hon. M. P. Hallmans, de Swan Lake, ainsi que notre dévoué conseiller, M. Joseph Comte.

Les heureux gagnants ont été: 1er prix des dames, un beurrier en argent, don de M. Henri Bruyère, gagné par Mlle Marcelle Bouvier; 2ème prix, serviettes de bain, don de M. Lucien Vigier, gagnées par Mlle Dorothy Dodds, de Saint-Lupicin. 1er prix des hommes, service à barbe en argent, don de M. H. Bruyère, gagné par M. P. Sauveleur, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2ème prix, jeux de cartes de prix, don de M. J.-B. Chateau, gagné par M. Paul Gaboriault.

Rafle d'une pipe de grande valeur, don de notre maire, M. P. Hallmans, gagnée par M. T. Toutant.

Rafle d'un joli plateau à fruits en cristal vert, don de Mme Bouvier, gagné par M. Gustave Vigier, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Gloire aux vainqueurs! Honneur aux vaincus!

AUBIGNY

Une victoire pour nos gens! Dimanche après-midi, un bon groupe de gens se rendit sur la glace pour voir une intéressante partie de gouret. Un club de Morris était venu s'essayer contre les joueurs de notre club. Nos gens ont remporté une victoire de 5 à 0, en jouant en vrais amateurs. Plusieurs se distinguèrent, mais les points furent faits par Pierre Pelland (2), Louis Hébert (2), Ritchot (1). Si la glace peut continuer à être bonne, les joueurs vont encore s'essayer.

Félicitations et bon succès!

THIBAULTVILLE

La soirée donnée pour la mi-carême par les jeunes filles de Thibaultville a obtenu un vrai et légitime succès. Dans le but très louable d'apporter elles aussi leur contribution aux modiques finances de la paroisse, elles se sont mises avec le plus bel entrain à organiser cette charmante petite fête, sous la direction de Mlle Léontine Charette, notre maîtresse d'école du village. A leur pressante invitation, il fut répondu avec un empressement inaccoutumé, encore que la température et les chemins laissaient quelque peu à désirer. On peut dire que toute la paroisse était représentée; et la salle paroissiale pendant tout le cours de la soirée ne cessa de présenter une joyeuse animation. En un mot, grâce à nos gracieuses et aimables jeunes filles, nous eûmes à Thibaultville la bonne chance de passer une mi-carême des plus agréables. C'est ce que chacun se répétait en regagnant ses pénates, tout heureux de n'avoir pas manqué une si belle occasion de se distraire honnêtement.

La soirée comportait un concours de whist, dont les diverses parties connurent un vif entrain; et, après un goûter offert à toutes les personnes présentes, un programme musical et dramatique qui devait clore gaiement la veillée. Disons que ce programme fut, lui aussi, très goûté par l'assistance qui ne ménagea pas aux artistes improvisés des applaudissements répétés. Le voici:

Ouverture, piano: Mme Rosa Pattyn.

"L'envers du ciel": Mlles Eva et Alma Vermette.

"La Mégère", saynète en deux actes: Mlle Dora Marcoux et M. Guil. Saint-Mars.

"Souvenir d'une hirondelle", chanson: Mlle Aimée Bourgouin.

"Les rubans", monologue: Mlle Gabrielle Grégoire.

"Rappelle-toi", chanson: Mlle Eugénie Saint-Mars et M. Guil. Saint-Mars.

"Ma femme", déclamation: M. Jos. Champagne.

Sur la demande de l'assistance et sans se faire prier, M. Jean Cuznel voulut bien ajouter un numéro qui n'était pas au programme: "A la chandelle", et qui eut le don d'égayer tout le monde.

Gagnèrent les prix: M. Jos. Dupont, 1er prix pour les messieurs, offert par Mlle Léontine Charette; M. Rosaire Grégoire, 2ème prix, offert par Mlle Eugénie Saint-Mars; Mlle Gabrielle Grégoire, 1er prix pour les dames, offert par Mlle A. Bourgouin; Mlle A. Saindon, 2ème prix, offert par Mlle Germaine Marcoux.

Avant le chant final de "O Canada", M. le Curé voulut bien remercier chaleureusement les organisatrices de la soirée et les féliciter de leur beau succès; remercier les artistes, les donatrices généreuses, en particulier les dames des marchands de la paroisse, enfin les très nombreuses personnes présentes. A tous et à toutes nous réitérons ici un cordial merci.

SASKATCHEWAN

MEYRONNE

M. J.-A. Béliveau, représentant du "Patriote" à Prince-Albert, est venu ici pour affaires.

• • •

Le magasin de Hodods a été détruit par un incendie, la semaine dernière. Les pertes sont considérables.

• • •

Dieu merci, nous avons eu une température assez froide pour notre semaine de carnaval. 32 équipes jouèrent 28 parties par jour pour gagner trois coupes. La Donley et la Wenns Lang furent gagnées par J. Minzie, de Midrow. La Pinto Land fut gagnée par J. Kokie, de Mi Laval.

VOLUME XVIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 18 MARS 1931 NUMERO 42

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

Un drapeau qu'on cache dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
Emile de GIRARDIN.

Suppression de la première année de français dans la Saskatchewan

Il s'est passé des événements graves en Saskatchewan tout récemment. On sait que le gouvernement Anderson a fait voter par sa majorité la suppression de la première année d'enseignement en français dans les écoles fréquentées par les enfants de nos compatriotes.

Il va sans dire que nous sympathisons de tout coeur avec nos frères de la province voisine dans la nouvelle épreuve qui les atteint.

Comme nous n'avons pu donner, la semaine dernière, qu'un compte rendu très succinct du débat qui s'est déroulé à la législature de Régina, nous sommes heureux de reproduire aujourd'hui l'article si vivant du Patriote de l'Ouest *dans lequel M. Raymond Denis raconte cette séance historique. Nous y ajoutons le récit d'une entrevue de délégués des différentes associations catholiques avec le premier ministre Anderson.*

Ce sont là des pièces importantes à verser au dossier de la question du français dans l'Ouest.

PHYSIONOMIE D'UNE SÉANCE

Le 4 mars était la date choisie par le gouvernement pour proposer à la législature le vote de la deuxième lecture des amendements à la Loi scolaire. L'on sait que ces amendements visent tout spécialement nos associations catholiques de commissaires d'école et notre première année d'enseignement du français.

L'année dernière, on s'était attaqué aux emblèmes religieux et à l'habit de nos religieuses, mais le premier ministre avait déclaré devant une certaine délégation qu'on ne toucherait pas à l'enseignement du français, parce que cette question n'avait pas été discutée devant les électeurs. Ignorant aujourd'hui cette déclaration, il présente un projet de loi nous enlevant cette première année de français, qui avait été obtenue après tant de luttes en 1918.

L'atmosphère, cependant, n'est pas aussi chargée que l'an passé. On semble vouloir à dessein faire le silence autour de ces changements à la Loi scolaire. C'est à peine si le journal officiel du gouvernement y a consacré deux pauvres petits articles. Le public ne se passionne plus. Les galeries du parlement sont à moitié vides.

Physionomie de la séance

La séance s'ouvre. Magnifique tapis rouge. Les députés sont rangés sur trois rangs, presque en ligne de bataille. A droite du président, on remarque le premier ministre, l'air soucieux; à gauche, sur la même banquette, le procureur général, l'hon. McPherson, l'air tout jeune et paraissant se repentir d'avoir trompé les espérances placées en lui par les éléments modérés de son parti. A droite du premier ministre, trône majestueusement le célèbre Bryant, toujours reconnaissable à sa crinière rousse, presque jaune orange. En arrière, au fond, le groupe des purs, des loyalistes, dirigé par l'illustre beau-père de Maloney, le député de Biggar, siégeant bras dessus bras dessous avec son ami très cher de Rosetown.

En face, le leader de l'opposition, tout petit, les mains dans ses poches, disparaissant presque dans son fauteuil; à côté de lui, deux places vides, celles des anciens ministres Davis et Spence, qui assistent au congrès des Municipalités, à Prince-Albert; à sa gauche, on reconnait tout de suite le plus éloquent de ses lieutenants, le sympathique docteur Uhrich, ayant comme voisin l'ancien secrétaire provincial, M. Patterson, qui devait, dans le cours de l'après-midi, prononcer un magnifique discours en faveur de l'enseignement du français. En arrière, au deuxième rang, on remarque le député de Vonda, M. Hogan, lisant des notes, dont il devait se servir bientôt pour poser des questions embarrassantes au premier ministre; M. McIntosh, le député de Kinistino, qui donne toujours l'impression d'un aristocrate égaré au milieu d'un groupe de fermiers.

Sur la troisième rangée, M. McLeod, nouveau député d'Estevan, rendu célèbre par les incidents de la fameuse campagne électorale de cette circonscription, attire l'attention.

Délégués catholiques

Dans la tribune du président, on voit les délégués des organisations catholiques, auxquels M. Agar, le député du comté rural de Saskatoon, avait gracieusement offert des cartes d'entrée. Voici le président général, M. Raymond Denis, ayant à côté de lui M. Geary, délégué des écoles séparées de Saskatoon; plus loin, M. S. Bonneau, avocat de Gravelbourg, vice-président de l'Association des Commissaires; M. A. Doiron, avocat, vice-président de l'Association des Commissaires; M. S. Kaufman, de Leipzig, vice-président de la "Catholic School Trustee", et M. A. Studer, de Holdfast, membre de l'exécutif de la même association. Tous suivent attentivement la discussion. L'attention se concentre surtout sur le groupe libéral. Quelle va être son attitude? Electoralement, il ne semble pas avoir grand chose à gagner en s'opposant fortement aux projets gouvernementaux. Une telle attitude peut le mettre en mauvaise posture devant une bonne partie de l'élément anglais. Que va-t-il faire? Nous n'allons pas tarder à le savoir.

L'opposition

Le premier ministre avait à peine repris son siège que déjà le leader de l'opposition était debout, dénonçant violemment cette suppression de la première année de français et annonçant qu'il s'opposerait de toutes ses forces à une mesure injuste et inopportune.

Le docteur Uhrich, à son tour, dans un très éloquent discours, montre l'absurdité gouvernementale. Grand, sec, le docteur Uhrich s'anime en parlant et, ignorant le fauteuil présidentiel, auquel la plupart des autres orateurs semblent adresser leurs remarques, il fait face aux banquettes ministérielles, prenant toujours le premier ministre comme point de mire. On sent qu'il n'existe pas une vive sympathie entre le chef du gouvernement et le député de Rosthern.

M. Bryant

Du côté conservateur, on voit se lever Bryant. Il ne pouvait pas manquer un débat comme celui-ci. La crise ne lui a rien appris. Le blé ne se vend pas, nos fermiers se découragent, les finances sont en triste état: tout, cela n'intéresse que peu le ministre des Travaux publics; mais montrez-lui une cornette de bonne soeur, ou le bout d'oreille d'un "Frenchman", et vous allez entendre gronder, rugir, tonner, et instinctivement on pense à un fauve affamé en présence d'une proie. C'est bien toujours le Bryant de 1918! Les droits des minorités ne l'inquiètent pas plus qu'alors; et il a découvert, depuis, que nos institutrices ne parlaient pas bien l'anglais. Quelles preuves en a-t-il? Aucune. Mais il a découvert autre chose. Le rapport du fameux tribunal de M. Anderson! On l'estime, le français, on l'admire... et si on supprime cette première année, c'est que des pédagogues en ont reconnu la nécessité...

Un traître

Gagné, Brown, des "pédagogues!" Le premier surtout!... Il doit être fort surpris de ce qualificatif... autant qu'il le fut lorsqu'on vint le chercher, dans sa petite école de Hoey, pour en faire un inspecteur! Se souvient-il encore du mystère qui entoura cette nomination?... On pourrait peut-être lui rappeler, à ce sujet, certaines précisions utiles!...

Aujourd'hui, on se sert de lui pour crucifier ses frères! Les éloges d'un Bryant et d'un Nat Given sont autant de soufflets retentissants qui lui sont appliqués. S'il a encore un peu de fierté nationale au coeur, cette disparition de la première année de français lui causera un remords qui troublera bien souvent sa conscience.

Nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous savions que nous étions condamnés; mais pourquoi permettre à nos ennemis de s'abriter derrière un nom français pour justifier une mesure odieuse?

Chez les conservateurs

Mais enfin, revenons au parlement. Après Bryant, ce fut le tour du député de Rosetown, l'une des étoiles de l'Ordre d'Orange. Cheveux clairsemés, l'air presque intelligent; on est tout surpris, quand on l'entend, de constater combien les apparences sont trompeuses. Lui aussi s'accroche au rapport pour cacher la poussée de fanatisme qui le fait parler. Il consulte des notes, invoquant des points d'histoire, parle de la Belgique, et se fait applaudir par son ami de Biggar et par le groupe d'Orange.

Nous entendîmes encore, du côté conservateur, le député de Cannington. Petit, front et crâne découverts, les lunettes à cheval sur le nez, le docteur Arthur a la réputation de parler sur tous les sujets sans savoir exactement de quoi il s'agit. Cette fois-ci, il nous entretint des Hongrois, des Ruthènes, et d'autres choses encore qui n'avaient rien à faire avec le sujet en discussion. Il parla même des instituteurs de sa région; et il termina en disant qu'il voterait pour la mesure gouvernementale. On s'en doutait; mais nous espérons quand même que les Franco-Canadiens, très nombreux dans son comté, n'oublieront pas son attitude.

Chez les libéraux

Chez les libéraux, M. J. Hogan proteste contre l'accusation de déloyauté portée par le premier ministre contre les commissaires catholiques, durant son discours de Moose Jaw. Immédiatement, l'hon. Anderson est debout. Il affirme n'avoir jamais dit cela. Les journaux ont publié ces informations en grosses lettres, sans que le premier ministre les ait démenties. Des commissaires présents prétendent les avoir entendues, mais l'hon. Anderson affirme avoir été mal compris, et les règles de la Chambre obligent M. Hogan à accepter la parole du premier ministre. Le député de Vonda continue son discours et pose au premier ministre une question qui semble le mettre de mauvaise humeur. M. Hogan termine en disant qu'il votera contre les amendements.

Nous entendons enfin un excellent discours du nouveau député d'Estevan, qui fait une revue de ce qui s'est passé aux conventions de 1917 et 1918. Il accuse M. Bryant d'avoir été un facteur important parmi ceux qui créèrent l'agitation d'alors. Grâce aux mesures sages du gouvernement libéral, les esprits, petit à petit, se calmèrent. La paix se rétablit dans la province. L'on n'entendit plus parler de race et de religion jusqu'au moment où les conservateurs, pour des fins politiques, vinrent soulever de nouvelles passions. La portée du bill ne sera peut-être pas très considérable, dit en terminant M. McLeod, mais je le combats au point de vue principe. D'ailleurs, si le gouvernement supprime, cette année, la sous-section 2, c'est-à-dire la première année de français, rien ne nous dit que l'année prochaine, il ne supprimera pas la sous-section 3, qui donne le droit à une heure de français par jour. Le député d'Estevan parle facilement et produit une excellente impression. Il semble être une acquisition pour le groupe libéral.

L'hon. Patterson tient aussi à protester contre les mesures du gouvernement. Il reconnait que le français n'a pas de droit légal dans la province, mais il plaint un gouvernement qui n'a pas assez d'idéal pour reconnaître d'autres droits qui sont infiniment supérieurs au droit légal. Il fait une comparaison entre l'attitude des conservateurs de 1890 et celle d'aujourd'hui. Il en conclut que, dans les conservateurs d'antan, il ne devait pas s'en trouver beaucoup dans le genre du député de Rosetown.

Le premier ministre parle

Et c'est tout. M. Anderson parle à son tour. D'une voix méprisante, avec un geste presque insultant, il répond aux différents orateurs de l'opposition. Il n'est pas hostile à l'enseignement du français, lorsque celui-ci ne nuit pas à l'enseignement de l'anglais; mais la mesure projetée est justifiée par les meilleurs principes de la pédagogie et par le rapport impartial de deux inspecteurs. Quant aux craintes pour l'avenir, craintes manifestées par le député d'Estevan, le gouvernement n'a jamais eu peur de prendre ses responsabilités dans le passé; il saura encore les prendre à l'avenir, si l'intérêt des enfants l'exige.

Ce n'est évidemment pas très rassurant, mais il fallait bien que le premier ministre qui avait, le matin, abandonné la partie de ses amendements ayant trait à nos associations de commissaires catholiques, regagne la confiance du groupe d'agitateurs représentés dans le cabinet, par le ministre des Travaux publics.

En temps ordinaire, durant la discussion, la plupart des députés lisent, écrivent, bâillent ou dorment consciencieusement, pendant que les orateurs parlent. On a la conviction bien nette que personne ne les écoute. Mais, durant la séance de cet après-midi, l'attention s'est maintenue entière. On sentait que ce malheureux sujet, déjà vieux, est toujours nouveau, et pourrait encore servir de cheval de bataille au cours d'une élection.

Le vote

Voici enfin le vote. Le président décide que les oui et les non étant en nombre sensiblement égal, un vote nominal doit être pris. Bientôt, en faveur de la mesure, tous les ministériels se lèvent, et à l'appel de leurs noms, tous, conservateurs, indépendants et progressistes, répondent oui. Chaque oui tombe comme un glas funèbre, sonnant la condamnation de notre langue. Pas un indépendant, pas un progressiste pour sauver l'honneur de ces groupes. Tous appartiennent à la même boutique.

Contre la mesure. A l'instant, le leader libéral est debout et, avec lui, tous ses députés. A l'appel de leurs noms, les uns après les autres enregistrent leurs votes négatifs. Un petit chatouillement nous pince le coeur. Le moment pour nous est vraiment émotionnant. Ce que le président de l'assemblée demande, somme toute, à ces députés libéraux, presque tous protestants et de langue anglaise, c'est ceci: voulez-vous qu'un nouveau lambeau de langue française disparaisse encore de cette province? Et tous, les uns après les autres, n'ayant électoralement rien à gagner, de répondre énergiquement: "non". Ces "non" nous vengent des "oui" de tout à l'heure.

C'est un geste que la race française n'oubliera pas et qui restera dans l'histoire. Nous le signalons à la province de Québec. Il lui appartient de payer les dettes de la grande famille française du Dominion, comme il lui appartient de venger les insultes que cette race reçoit.

Un dernier incident amusant, et c'est tout. Au moment du vote, un député libéral sort ostensiblement de la Chambre. C'est M. McIntosh, le député de Kinistino; et l'on entend l'un de nos délégués murmurer tout haut: "Ah! le m... il ne portera pas son péché à Rome!" Mais immédiatement après le vote, le même député entre en chambre et déclare qu'il a "pairé" avec le député de Kindersley, mais que, s'il eût voté, il eût voté contre la mesure. L'incident était expliqué, et M. McIntosh pourra encore solliciter les votes de ses électeurs de Domremy et de Saint-Brieux.

R. D.

ENTREVUE AVEC LE PREMIER MINISTRE

A la suite du discours prononcé à Moose Jaw par l'hon. M. Anderson, discours au cours duquel il annonçait ou laissait prévoir des mesures qui atteignaient d'une façon directe nos associations catholiques de commissaires d'école et notre première année d'enseignement du français, il fut décidé par les chefs des différentes organisations catholiques et canadiennes-françaises d'avoir une entrevue avec le premier ministre afin de présenter nos revendications et de rechercher si possible un terrain d'entente.

Cette entrevue eut lieu le 4 mars, dans l'avant-midi, et nos délégués apprécièrent la courtoisie de l'hon. M. Anderson qui ne présenta le "bill" en deuxième lecture qu'après avoir reçu notre délégation, alors qu'il était rumeur que cette deuxième lecture devait être votée mardi, le 3 mars.

MM. A. Doiron et S. Bonneau, avocats, tous deux vice-présidents de l'Association de Commissaires d'Ecoles, représentaient les catholiques de langue française; MM. S. Kaufman, de Leipzig, vice-président de la "Catholic School Trustees' Association", et M. Studer, de Holdfast, membre de l'exécutif, représentaient les catholiques de langue allemande; M. McGeary, des écoles séparées de Saskatoon, représentait les catholiques de langue anglaise. Le délégué des écoles séparées de Moose Jaw, qui devait rejoindre la délégation à Régina, en fut empêché par la tempête de neige. Le président de la "Ukranian School Trustees' Association", malade, dut se faire excuser. Le président de l'A.C.F.C. accompagnait la délégation.

Association des Commissaires

L'on sait que, parmi les amendements présentés à la Législature par le premier ministre, il s'en trouvait deux qui attaquaient nos Associations des Commissaires. L'un faisait de la "Saskatchewan School Trustees' Association" la seule organisation reconnue par le gouvernement. L'autre rendait illégal pour une commission scolaire, le fait de voter des fonds, soit pour appartenir à toute autre association de commissaires, soit pour payer les dépenses d'un délégué à un congrès quelconque.

Ces amendements établissaient un monopole de fait, au profit de la "Saskatchewan School Trustees' Association", et entraînaient, d'une façon presque certaine, la disparition de nos associations des commissaires catholiques qui ont rendu de si précieux services à la cause de l'éducation.

Après une longue discussion, M. Anderson consentit à rayer de la loi en préparation les deux clauses qui avaient trait à cette question. Il n'y aura donc aucun changement à ce sujet, et nos commissions scolaires, comme de coutume, auront le droit d'appartenir à l'Association de leur choix, et de payer les frais de voyage d'un délégué chargé de les représenter aux congrès de cette association.

Nous tenons à remercier le premier ministre de la bonne volonté qu'il a montrée à cette occasion. Nous ne pourrons que lui assurer de nouveau que nos associations des commissaires seront toujours heureuses de coopérer avec le département de l'Education, comme elles l'ont fait dans le passé, aussi souvent que les circonstances et l'attitude du département le leur permettront.

La première année de français

Nous regrettons de ne pouvoir adresser au premier ministre les mêmes remerciements en ce qui concerne la "première année de français".

Nous sommes peinés de dire que nous n'avons rien obtenu à ce sujet. L'hon. Anderson a dit aux délégués que l'opinion du gouvernement était absolument faite sur ce point, et qu'il était inutile de discuter plus longtemps.

Nous tenons à lui dire encore que les principes de pédagogie qu'il invoque sont fort discutables, et on peut leur opposer d'autres principes de pédagogie qui conduisent à des conclusions absolument contraires. Cette fameuse méthode directe, au nom de laquelle on nous condamne, a, il est vrai, parmi les assimilateurs à outrance, d'ardents partisans; mais elle a aussi d'ardents adversaires parmi des pédagogues dont la réputation est solidement établie, et qui n'ont en vue que le bien des enfants.

Nous rappellerons au premier ministre que le rapport de la commission d'enquête, qu'il décore du nom de tribunal, n'a qu'une valeur bien relative et ceci, pour au moins deux raisons.

Nos écoles normales, depuis longtemps, ont élevé cette méthode directe à la hauteur d'un dogme. Pour nos inspecteurs qui se trouvent en contact continuel avec nos écoles normales, — et c'est le cas de MM. Brown et Gagné, — la supériorité de cette méthode directe est devenue un article de foi. Elle ne se discute plus.

C'est-à-dire que le tribunal de M. Anderson n'était pas, ne pouvait pas être impartial. Les juges avaient leur opinion préconçue. Les conclusions de l'enquête apparaissaient nettes dans leur esprit, avant même que cette enquête ne soit commencée. Malgré eux, à leur insu peut-être, il s'agissait beaucoup moins de constater des faits, que de justifier des conclusions déjà arrêtées. Pour qu'une enquête fût juste, il aurait fallu que dans ce tribunal de deux, figurât quelqu'un favorable en principe à l'enseignement de cette première année de français. Il n'y avait personne. On nous a fait condamner non par des juges, mais par des adversaires.

Deuxièmement, pour que les conclusions d'une commission d'enquête puissent être acceptées, il aurait fallu que cette commission visitât, non seulement les écoles médiocres, mais toutes les écoles. On ne l'a pas fait, et nous avons le droit de demander pourquoi.

Les enquêteurs ont choisi tout spécialement nos écoles rurales où les enfants n'entendent jamais un mot d'anglais en dehors de la classe, et on n'a pas tenu compte, qu'à cause de nos familles généralement nombreuses, la plupart de ces écoles sont trop surchargées d'élèves pour qu'on puisse en espérer des résultats merveilleux.

On n'a pas visité Gravelbourg, ni Duck Lake, ni Prud'homme, ni Hoey, ni Montmartre, ni Lafièche, ni aucune de nos écoles de villes ou de villages, dans lesquelles la première année de français est enseignée absolument comme dans les écoles rurales, et qui donnent de superbes résultats, auxquels, maintes et maintes fois, les inspecteurs ont rendu hommage.

Nous ne pouvons que demander encore au ministre de l'Education: Pourquoi ces écoles n'ont-elles pas été visitées par les membres du "tribunal"?

Il est une troisième raison qui, à elle seule, devrait être suffisante pour maintenir cette première année de français. C'est que, malgré les affirmations de MM. Bryant, McGiven et d'autres orangistes du même acabit, la langue française n'est pas une langue étrangère ici. Il est possible que ses droits ne soient pas garantis par un texte de notre Constitution. Mais à côté de droits purement légaux, il en est d'autres plus hauts et que tout gouvernement devrait tenir comme sacrés.

Personne ne peut nier le rôle important joué par l'élément de langue française dans la découverte et le développement de l'Ouest canadien. Personne ne peut nier que la langue française ne soit officielle au Canada. Personne ne peut nier que la race française est l'une des deux parties contractantes de la Confédération. Et ceci devrait suffire, en dehors de tout texte de loi à garantir à la langue française une place spéciale dans les écoles de cette province.

Il ne faut pas oublier que Québec, en matière d'éducation, a des droits identiques à ceux de la Saskatchewan. Si la Saskatchewan, par la force du nombre, peut faire disparaître l'enseignement du français, Québec peut également faire disparaître l'enseignement de l'anglais. Advenant pareilles mesures, que deviendrait la Confédération? C'est un côté de la question que notre gouvernement ne devrait pas perdre de vue, parce que, malgré toute la bonne volonté possible il est certaines provocations qui lassent toute patience.

Dans ces conditions, nos déplorons amèrement l'attitude du gouvernement. Nous sommes persuadés qu'elle n'est pas justifiée au point de vue pédagogique. Cette triste mesure contre nous causera un malaise considérable parmi la population canadienne-française de toutes les provinces du Dominion.

Il nous reste à remercier profondément nos amis de langue allemande et de langue anglaise qui, par leurs délégués, nous ont loyalement appuyés dans nos revendications. Leur attitude nous a touchés, et nous ne l'oublierons pas.

Merci aussi à la députation libérale dont l'attitude franche et énergique nous a vengés des attaques injustes qui nous furent prodiguées ailleurs.

La loi nouvelle n'entrera en force qu'au 1er mai. D'ici là, nos commissaires d'écoles et nos institutrices recevront les instructions nécessaires.

Raymond DENIS.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Un autre Joe Martin

Northwest Review (Winnipeg):

Le privilège d'enseigner les petites filles et les petits garçons canadiens-français dans leur langue maternelle, pendant la première année d'école constituait une grave menace nationale. Grâce au courage et à la prévoyance des législateurs de la Saskatchewan, ce danger est maintenant écarté. Le pays respirera plus librement et, dans leur orgueil et leur satisfaction, les fermiers de la Saskatchewan oublieront le prix du blé et les difficultés économiques qui en découlent.

Le Dr Anderson doit être fier de son succès. Seul un homme qui voit de loin et très héroïque pouvait faire ce qu'il a fait. Aucune loi d'un dessein aussi noble et aussi sublime n'a jamais été conçue sans cet éclair de génie que l'on trouve rarement en dehors d'une loge orangiste ou d'un asile d'aliénés. Elle donne la vraie mesure du Dr Anderson homme d'Etat et le place au premier rang avec cet autre "constructeur d'empire" sans pareil, — Joe Martin.

Nous nous demandons ce que M. Bennett pense de ses partisans hérodiens de la Saskatchewan. Ils lui donnent une aide très précieuse dans la province de Québec et il doit leur être profondément reconnaissant.

M. Anderson est distrait

Le Progrès du Saguenay (Eugène L'Heureux):

M. Anderson semble oublier beaucoup de choses, entre autres ces trois-ci:

La meilleure méthode pédagogique consistant à procéder du connu à l'inconnu, il est évident que le petit Canadien français apprendra les premiers éléments d'arithmétique, d'histoire, de géographie, etc., même d'anglais, beaucoup mieux dans une langue qu'il connait — la sienne — qu'en toute autre langue. Pourquoi oublier ça, M. Anderson?

Deuxièmement. Quand on est le premier ministre d'une province, on ne sert pas la cause de l'unité nationale en tyrannisant la minorité qui y vit très respectueuse des lois. Si M. Taschereau avait une parcelle du sans-gène de M. Anderson à l'égard de la minorité, ça ferait du bruit un peu partout, sans excepter le Parlement fédéral. Pourquoi oublier ça, M. Anderson?

M. Anderson chef du parti conservateur dans une province qui a beaucoup de faveurs à demander au gouvernement fédéral, ne devrait pas perdre de vue que la balance du pouvoir fédéral est actuellement détenue par la députation conservatrice canadienne-française de Québec et qu'il suffirait d'une affirmation catégorique posée au nom de la justice et de l'harmonie nationale par une douzaine de ces députés soit pour faire repousser toutes les requêtes de M. Anderson, soit pour renverser le gouvernement Bennett.

Tout le monde ne pourra pas laisser indéfiniment agir à sa guise ce brandon de discorde qui croit avoir le droit de faire la pluie et le beau temps dans sa province et qui, en somme, fait constamment le mauvais temps.

Et nous espérons qu'il se trouvera dans l'entourage de ce fomentateur de guerres de race et de religion des hommes assez courageux pour démasquer l'hypocrite qui feint de servir la cause de l'unité nationale en multipliant les germes de haine et de discorde.

Quant aux députés conservateurs de Québec, s'ils ont conscience de leur devoir, ils feront savoir à M. Bennett et à M. Anderson, dans les termes appropriés, qu'ils exigent partout en Canada le respect de leurs coreligionnaires et de leurs frères par le sang.

Pourquoi faudrait-il que Québec accorde un régime très libéral aux minorités puisque le principe des minorités ne compte pour rien dans les autres provinces? Québec fait bien, certes, d'être juste; mais s'il a du coeur, il saisira les occasions que lui donne la politique fédérale de faire respecter la justice dans les autres provinces et d'assurer ainsi la véritable unité nationale — quoi qu'en pense M. Anderson.

La persécution nuit à son auteur

L'Action Catholique (Thomas Poulin):

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt plusieurs lettres de l'Ouest demandant aux gens de l'Est, de chez nous, de bien se rendre compte de la situation économique difficile des Prairies et de prêter aux demandes de l'Ouest une oreille sympathique. Nous avons, pour notre part, demandé qu'on ne repousse pas ces demandes de l'Ouest sans en avoir fait un examen sérieux.

Toutefois, pour peu que le fanatisme continue à s'exercer contre nos compatriotes et contre notre religion en ce territoire de l'Ouest, il deviendra bien osé de venir nous demander de forts sacrifices.

Nous comprenons fort bien les raisons que l'on invoquera pour obtenir notre appui; nous savons que l'on appuiera sur le besoin de développer de bonnes relations nationales; mais à ce chapitre, nous aurons certainement quelques observations à faire.

Qu'il puise être opportun de voter des mesures de secours aux fermiers de l'Ouest pour leur permettre de passer la crise profonde qui les frappe, on nous le dira, et, d'une façon générale, nous voudrons le croire. Seulement, ce que nous ne pourrons comprendre, ce sera qu'on vienne tendre la main au nom de la solidarité nationale pendant qu'on érigera la persécution en régime contre les catholiques et les Canadiens de langue française; qu'on nous trouvera assez bons pour payer lorsque nous vivons dans l'Est; mais indignes, si nous vivons dans l'Ouest de jouir de nos droits les plus chers.

M. Anderson, après la loi qu'il vient de faire voter pour abolir ce qui reste de français dans les écoles publiques, aura mauvaise grâce de venir à Ottawa nous dire qu'il ne veut pas s'attaquer au français. Qu'il mette à exécution le voeu des commissaires d'écoles et abolisse les écoles séparées, et il pourra se vanter d'avoir terminé son oeuvre de destruction.

Seulement, s'il est sur le point de mettre la dernière main à un régime de fanatisme anti-catholique et anti-français, il ne fait probablement que commencer la série de ses embarras politiques. Les persécuteurs ne connaissent le succès qu'un temps s'ils persistent dans leurs mauvaises dispositions. Si M. Anderson ne veut revenir sur ses pas il lui faudra, peut-être plus vite qu'il ne croit, sortir de la vie publique, car il deviendra pour ses propres amis un poids trop lourd à traîner. En cette matière comme en bien d'autres l'histoire se répète.

"L'Art d'être heureuse"

Ce petit livre, dont une nouvelle édition définitive vient de paraître, a connu l'un des plus beaux succès de librairie au Canada. Les critiques les plus autorisés en ont fait de grands éloges. Mgr Camille Roy en a dit: "Voici un livre qui a chance de survivre et de devenir le bréviaire des femmes".

"L'Art d'être Heureuse" est en vente aux bureaux de la *Liberté* et dans les librairies, $1.00 l'exemplaire franco.

BUENOS-AYRES. — Le prince de Galles a inauguré samedi la plus grande exposition industrielle britannique qu'on ait encore organisée hors de l'Empire. L'exposition contient des marchandises Britanniques évaluées à une vingtaine de millions de dollars.

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: RAYMOND BERNIER

L'EPARGNE

Nous reproduisons deux extraits d'une causerie de M. J.-A. Turcotte, secrétaire de la Banque Provinciale, donnée au poste CKAC, de Montréal, au nom de l'A. C. J. C.:

ECONOMISONS

Si on réfléchissait davantage à ces simples faits, il est certain qu'il n'est pas un d'entre nous qui ne voudrait entreprendre immédiatement de pratiquer l'économie. Si modestes que soient les revenus, il est toujours possible d'économiser, car les dépenses inutiles sont innombrables. Et dès lors qu'on commence à économiser, ne fut-ce qu'un sou par jour, on s'engage sur la voie du confort et de l'aisance.

Or l'économie est une affaire de méthode et de persévérance, donc une affaire d'habitude et d'éducation. Elle ne produit de fruits que si l'on s'y astreint avec ténacité; on n'en constate les résultats que si l'on a la patience d'attendre. Mais pour faciliter l'épargne, divers moyens s'offrent, dont les uns relèvent uniquement de la volonté individuelle, cependant que les autres sont mis à la disposition commune par diverses institutions dont c'est le rôle de diriger l'épargne et de la faire fructifier.

Bornons-nous pour l'instant à l'examen de ce dernier aspect du problème.

LA VALEUR DE L'ARGENT

Si, au contraire, on apprend à l'enfant que le moindre sou a une valeur, puisqu'il représente une certaine somme de travail et d'effort, que c'est avec des sous qu'on forme des dollars et que c'est de dollars que se composent les plus puissantes fortunes; si on lui enseigne que l'ordre est une vertu et la dissipation un défaut, en tout cas une faiblesse; si on lui démontre que la misère guette les imprévoyants et ménage ceux qui savent prévoir et se prémunir; si surtout on lui donne l'exemple de l'épargne méthodique et persévérante, et on lui en fait toucher du doigt les résultats, il avancera dans la vie portant l'idée qu'il vaut mieux se priver parfois de certains plaisirs afin de s'assurer pour plus tard des avantages plus grands, que l'épargne est une vertu et que la prévoyance en est une autre; bref, que le succès sourit à ceux qui savent ordonner leur action dans ses moindres détails.

C'est de cette idée de l'éducation de l'épargne, que procèdent certaines initiatives comme les caisses scolaires, dont on ne saurait dire trop de bien, et les coffrets d'épargne à domicile, ou livrets-caisses mis par les banques à la disposition des familles. Ce sont là deux excellents moyens de dresser les enfants à l'économie. Chaque fois que l'enfant dispose de quelques sous, l'occasion se présente pour les parents de l'inciter à l'épargne, en l'invitant à les déposer soit dans le coffret ou le livret-caisse qu'on lui a procuré à cette fin, soit à un compte à la banque, soit à la caisse scolaire s'il fréquente l'école. Le goût s'éveille bientôt en lui d'augmenter son avoir. D'étape en étape, il s'ambitionne. Il acquiert ainsi l'habitude de l'économie, il apprend l'importance de cette pratique, ses parents ne manquant jamais l'occasion de l'encourager en lui en montrant les avantages présents et surtout futurs.

Une famille canadienne

Une famille canadienne très digne de ce nom fut celle de Pierre Boucher, fondateur de la seigneurie de Boucherville. Son père, Gaspard Boucher, venu de France au Canada en 1634, se défricha une terre sur les bords du Saint-Laurent, et se montra un vrai colon de la Nouvelle-France.

Pierre, son fils aîné, hérita d'un esprit pratique, d'une claire vision de la réalité et surtout de la faculté de vaincre tous les obstacles qui se présentent dans la vie quotidienne. En contact avec les missionnaires, il y acquit sa formation intellectuelle. Jeune encore, il quitta la maison paternelle pour se lancer dans la politique, mais il devait s'en détourner bientôt pour laisser derrière lui quelque chose qui demeurerait toujours.

C'est donc avec l'idée de fonder une famille qui ne devait jamais s'éteindre que Pierre Boucher vint établir une seigneurie aux Iles percées. C'est là qu'on le voit, ce colon patriote, tantôt occupé à défricher, tantôt obligé de monter la garde contre les Iroquois, toujours une menace pour la colonie. Son héroïsme était tel qu'il ne devait pas fléchir devant des périls presque quotidiens.

Une qualité surtout remarquable chez lui et chez ses fils, fut la ténacité; mais cette qualité leur était essentielle, car que de difficultés il leur fallut vaincre avant d'en arriver à un établissement assez stable! Parmi ces difficultés: la température, très chaude en été, très froide en hiver; le sol, assez difficile à défricher et ne rapportant souvent que très peu, d'où une vie assez pénible. Aussi, comme partout, la maladie y jouait souvent son rôle. Mais, malgré tout, la ténacité de cette famille lui permit de survivre jusqu'à nos jours.

Cet homme, bâti à pierre et à chaux, comme on le disait souvent, savait bien que ce n'est qu'au prix d'un travail ardu, semé de peines et de sacrifices, que l'on fonde une colonie stable.

Il ne faut pas oublier sa foi, car c'était au catholicisme que s'abreuvait cette âme ardente et forte; aussi, en fondant sa seigneurie, avait-il pris comme première résolution de n'y laisser entrer que des gens bien disposés. Il savait que la religion devait être à la base de son oeuvre.

Ce chrétien fervent éleva une nombreuse famille, et il plaça plusieurs de ses enfants près de lui, et là il ne cessa de leur donner des conseils qu'à sa mort.

A noter donc deux qualités maîtresses de la famille Boucher: ténacité à toute épreuve, attachement inébranlable à la religion qui éloigna tous les dangers du confort et du luxe que l'on voit trop de nos jours; confort et luxe qui entraînent plusieurs de nos familles canadiennes à la dérive et à la ruine par des dépenses exagérées; confort et luxe qui affaiblissent cette ténacité essentielle à notre survivance; confort et luxe qui aboutissent à une baisse dans la foi et dans la morale.

Ce bel exemple d'une vieille famille vraiment canadienne peut nous être fort utile en ces temps difficiles. Soyons tenaces, allons de l'avant, sans jamais nous décourager, car tout vient à point pour qui sait attendre.

PROVENCHER.

GLANURES

La messe

Celui qui suit dévotement la messe, s'il est sans péché mortel, mérite davantage que s'il allait en pèlerinage par toute la terre et donnait tout son bien aux pauvres. — Saint Bernard.

Sans aucun doute, Dieu nous donnera ce que nous lui demandons à la messe, et bien souvent il accorde beaucoup plus que nous ne demandons. — Saint Jérôme.

Une messe bien entendue durant notre vie vaut plus que mille messes dites pour nous après la mort. Une seule messe surpasse en vertu toutes les autres prières, qui ont pour objet la rémission de la coulpe et de la peine du péché. — Saint Anselme.

La messe, étant la prière et le sacrifice de notre divin Chef Jésus-Christ, est plus agréable au Père céleste et nous obtient plus de faveurs que les prières de tous les saints réunis. — Saint Anselme.

Si quelqu'un suit dévotement la messe, il ne tombera pas en péché mortel, et les péchés véniels lui seront pardonnés. — Saint Augustin.

L'action des fidèles pendant la célébration du culte

Pourquoi donc laisser au clergé le rôle principal? Le Saint Sacrifice n'est-il qu'une représentation moderne pour qu'on y vienne ni plus ni moins qu'en spectateur? Non. Pourtant, là se trouve l'erreur ultime de plusieurs.

L'Eglise est, en effet, l'organisme qui fait vivre le noyau catholique. Or, si un des membres de cet organisme refuse, soit par indifférence pratique, soit par manque de ferveur pour ce qui est du culte, à donner son maximum, c'est toute la chrétienté qui en souffre tant dans son indifférence que dans ce qu'elle a de plus sacré au ciel et sur la terre: la messe, la prière par excellence.

De plus, le baptême rend l'homme participant de la vie de Dieu, tout en le rendant digne de s'approcher des autres sacrements. Il existe donc pour tout fidèle une obligation, certainement rémunératrice, de participer intimement à ce culte, car les sacrements qu'il renferme sont aussi bien des aides précieuses pour une vie chrétienne que des remèdes contre le péché.

Les hommes, de fait, se sanctifient par l'infusion de la grâce. Or, ils peuvent prolonger la vie de cette grâce par les moyens qui l'apportent: les sacrements, surtout l'Eucharistie qui l'alimente et la développe, la pénitence qui la restitue lorsqu'on l'a perdue. L'exercice des vertus surnaturelles s'est aussi montré un moyen très efficace pour disposer l'âme à la réception des bienfaits que renferme le culte divin. Cette victoire sur nos passions dominantes est la récompense d'un labeur persévérant, de même que cette récompense est l'augmentation des principes de la vie surnaturelle.

Il convient d'ajouter que pour prendre une part active au culte, comme pour recevoir validement un sacrement, il est nécessaire d'avoir une disposition fondée qui éloigne les obstacles s'opposant à l'infusion de la grâce. On pousse plus loin cette participation spirituelle en mettant en pratique les instructions entendues et en s'associant aux oraisons.

Ces rites, en effet, par leur beauté et leur richesse, devraient suffire à faire disparaître tant de formulaires de dévotions modernes qui s'obstinent à isoler les fidèles du grand courant qu'est la liturgie collective.

PROVENCHER.

VIE DES CERCLES

Ils sont très actifs, nos cercles de l'A. C. J. C., et font honneur au Comité régional. Les rapports abondent... Nous tenons à féliciter les secrétaires de la manière dont ils s'y prennent. Espérons qu'ils continueront ainsi à tenir le Comité régional au courant de toutes leurs activités, et cela sans trop tarder.

Piété

Les réunions commencent et se terminent par la prière; comment peuvent-elles manquer d'être fructueuses? Les lectures spirituelles sont tirées pour la plupart de l'évangile, les aumôniers répondant aux questions que peuvent susciter certains passages. De plus, quelques cercles ont la communion mensuelle; un cercle même, Provencher, a sa communion hebdomadaire. Sacré-Coeur assiste à l'heure d'adoration une fois par mois. C'est évident que les cercles sont fidèles à leur devise sur le point de la piété.

Etude

Pour bien aimer l'Association, il faut la connaître; pour la connaître, il faut l'étudier. C'est ainsi que Langevin, Saint-Norbert, Sacré-Coeur et Saint-David reviennent sur l'étude des statuts généraux. Saint-Pierre encourage les discussions après les travaux de résistance, et l'art d'écrire des lettres en organisant un concours pour ses membres. Sainte-Agathe traite de la protection au Canada. Saint-David, de la naissance du Manitoba; La Vérendrye poursuit avec zèle son étude sur "la limitation des naissances"; enfin, Sacré-Coeur fait une étude en commun sur l'épargne.

Ajoutons à tout cela les chroniques de la quinzaine, des déclamations et la minute gaie (Ritchot), et nous aurons une idée de l'étude que font les cercles de l'A. C. J. C. au Manitoba.

Action

A quoi bon l'étude si elle ne pousse pas à l'action? Provencher et Sacré-Coeur se dévouent à la diffusion de la bonne presse en vendant chaque semaine des numéros de la Liberté. La Vérendrye et Sacré-Coeur donnent une séance publique pour augmenter leurs finances, tout en développant chez leurs membres le goût de l'art. Enfin, tous les cercles travaillent de bon coeur et, quand la chose est possible, aident leur paroisse, leur milieu en secondant les autres organisations.

Les cercles ruraux surtout peuvent s'adonner à ce genre d'action, mais il ne faudrait pas déployer toute son énergie, tout son zèle, prendre tout son temps à agir de la sorte; cela n'est pas tout à fait le but de l'A. C. J. C. Heureusement, les cercles insistent presque tous sur l'étude de notre association, et désormais, comprenant vraiment ce qu'est l'A. C. J. C., ils arriveront plus vite à réaliser le but de l'A. C. J. C.: la formation personnelle et la formation des chefs.

Terminons cette Vie des Cercles avec le "Semeur" de février: "Si quelques-uns croient encore que l'A. C. J. C. est une école de flagornerie, c'est qu'ils ne lisent pas les rapports des cercles".

Hervé SALA.

Américanisme

Le directeur d'un grand magasin de New-York n'aime pas les paresseux. Un jour, il voit au service de l'emballage un jeune homme occupé à lire un journal.

— Combien gagnez-vous par semaine, mon garçon? lui demande-t-il.

— Dix dollars, répond le boy.

— Très bien, reprend le patron. Voici dix dollars, montant de votre semaine. Et maintenant, allez-vous-en ailleurs!

Puis, se tournant vers le chef de service, il demande:

— Quand avez-vous engagé ce fainéant?

— Nous? Nous ne l'avons pas engagé. C'est un livreur de chez Y... qui vient de nous apporter une caisse.

Page Féminine

REFORMONS NOS SALONS

A la dernière assemblée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, notre collaboratrice, Mme W. Raymond (Jacqueline des Erables) a fait une magnifique causerie. Nous sommes heureux de la publier pour le bénéfice de nos lectrices.

C'est un honneur pour moi de répondre à l'invitation que m'a faite Mme la Présidente de venir vous adresser la parole. Si vous êtes déçues, Mesdames, je veux bien que vous accusiez mon incompétence, mais je vous prie d'en vouloir un tantinet à Mme Laberge du peu de temps qu'elle me donnait pour faire et polir quelque chose qui fût digne d'un auditoire aussi distingué que redoutable, car je dois compter avec une santé peu solide.

Ma première idée a été de refuser, mais voilà qu'entre la gracieuse instance qu'y mettait Mme la Présidente et la réponse à rendre, j'ai fait un rêve... Un rêve qui est tout un programme de vie que je vous soumettrai, mais non pas pour en recevoir l'approbation, puisqu'il fut celui idéalement suivi de nos aïeules, et des délicieuses grand'mères d'aujourd'hui, celui que moi-même je m'efforce de réaliser dans sa plénitude, celui également que se propose déjà vaguement dans son coeur et dans son âme la jeune mère penchée sur le berceau de son premier-né, celui même qui germe instinctivement au coeur de la fillette jouant à la poupée.

Vous me pardonnerez, Mesdames, le caractère personnel que ce modeste et fantaisiste travail revêt. Présenté sous cette forme, il devait m'être de beaucoup simplifié, et vous verrez d'ailleurs que je ne révèle rien des sentiments qui y sont exprimés, mais que je me suis simplement appliquée à traduire ceux que toutes vous avez éprouvés, car je suis une femme pareille à toutes les autres femmes, une mère pareille à toutes les autres mères, et qu'en somme, je dois être reconnaissante envers Mme la Présidente de m'avoir inconsciemment fourni l'occasion d'une courte mais salutaire recollection.

Quant au titre de cette causerie: "Reformons nos salons", il s'est imposé à mon esprit au souvenir d'un ouvrage ravissant et vraiment inspirateur que j'ai parcouru il y a quelques mois: "Mes garçons et vos filles", d'Antoine Redier. L'auteur n'a que des garçons, mais ayant imaginé que toutes les petites filles qu'ils voyaient étaient des épouses possibles pour ses fils, il en fait avec autant de tendresse et de souplesse une étude parallèle à celle des garçons, et se montre fin psychologue, brillant écrivain autant qu'éducateur avisé, bien qu'il s'en défende.

Plus fortunée qu'Antoine Redier, j'ai moi, dans mon rêve que voici, un fils et une fille...

L'étude forcée que j'ai dû faire de ces natures tout à fait différentes, devait logiquement aboutir à l'effort incessant — sinon au succès quand au résultat, — de leur garantir à la dose requise et de qualité supérieure, la nourriture nécessaire à leur développement physique, intellectuel et moral. Et ces petits que je chérissais déjà bien avant qu'ils ne fussent déposés dans mes bras, j'avais l'intuition qu'ils exigeraient de moi cet effort avec mon premier baiser. Ma joie fut donc grande de leur prodiguer mes premières caresses, plus grand encore peut-être le sentiment de ma responsabilité, puisque c'est sur les genoux de la mère que se forme un homme. Dès lors donc, je me mis de coeur à la besogne, notant jour après jour, depuis leur véritable éveil à la vie jusqu'au complet épanouissement de leurs puissances organiques et mentales, leurs progrès grandissants, leur premier sourire, leur premier regard fixé sur moi, leur gazouillis charmant, leur premier appel vers "papa", "maman", tout leur répertoire et tout leur univers, pour un temps trop limité, ne semble-t-il pas?... Sur le front lisse et pur, j'aimais tracer la croix, et bientôt je guidais leur menotte rose dans l'esquisse du signe de la Rédemption, anxieuse de leur faire connaître, aimer et prononcer le doux nom de Jésus. Puis bientôt, ce furent les premiers pas suivis des premières chutes qui me bouleversaient, leurs premiers bobos, qui prennent figure d'alarmantes maladies pour la mère tremblant toujours de perdre son trésor...

C'est aussi la mesure de l'intelligence qui se manifeste, les dispositions heureuses ou malheureuses du caractère qui se dessine, les réprimandes et les caresses alternées, les punitions précédant les pardons, les défauts à corriger, les colères à calmer, la franchise et la soumission à exiger, toutes les vertus à cultiver...

Et les années passent... monotones en apparence, mais remplies de soucis pour la mère-éducatrice, d'abondantes compensations aussi. Je me suis vite rendue compte que ma mission était l'affaire de toutes les heures, de tous les instants, et que chaque incident, si menu fut-il, était matière à leçon pour l'enfant, et qu'il importait de ne pas le laisser tomber, quelque fut ma fatigue, malgré tout.

Mais voici l'heure de les confier à des mains, à des influences, à des sollicitudes étrangères. Vous croyez qu'en les embrassant sur le seuil de l'école, j'ai dû pousser un soupir de soulagement?... Mais non! Mon coeur serré, mes yeux humides me faisaient pressentir, voyez-vous, que la transition pour ces chers petits ne se produirait pas sans secousses, et qu'il m'incomberait une tâche de dévouement différente: les détourner de l'ennui, raisonner leurs chagrins, apaiser leurs petites révoltes; les délivrer de l'épreuve prévue mais inévitable de l'initiation à une discipline assujétissante, aux contacts étrangers, Mais en même temps applaudir aux premiers succès qui les rendent si fiers, et les font courir plus vite pour me confier la bonne nouvelle, et qui les reconcilient enfin avec ce nouveau pas qu'ils ont fait dans la vie.

Insensiblement, l'habitude se prend et ils deviennent plus attentifs, leurs petites têtes penchées sur l'abécédaire me rendent pensive et m'attirent tout près d'elles pour répondre s'ils sont embarrassés, pour donner les explications sollicitées, dispenser mes lumières, relever leur courage si l'intelligence se fait rebelle...

Mais l'éducation familiale n'est pas interrompue pour cela... Elle ne fait qu'évoluer, s'élargissant à mesure que les enfants grandissent. C'est le moment marqué pour buriner ces jeunes âmes, réprimer leurs désirs, veiller sur leurs amitiés naissantes, leur apprendre à vivre de pensées magnifiques, leur inculquer les grands principes qui ne se peuvent oublier, la soif de l'idéal, le sens de la droiture, de "la loyauté dure comme de l'acier", — dirait Antoine Redier, — du renoncement, de la générosité et de la discrétion, de la politesse à la maison, de la politesse "qui gêne", de la courtoisie partout, la confiance en soi unie à la délicatesse de sentiments, le goût de la propreté et de l'ordre, indices d'une conscience nette, le respect pour soi et pour les autres.

J'ai revécu avec bonheur l'époque de leur première communion qui fut pour moi comme pour eux — j'allais dire encore plus pour moi que pour eux — un événement capital. Ce jour-là, j'ai demandé à Notre-Seigneur qui allait se faire un tabernacle de ces coeurs si purs, qu'Il m'aidât à leur faire une foi large, éclairée et agissante, qui défende sans respect humain leurs convictions attaquées, qui les porte à la réception fréquente des sacrements, sources incomparables de paix et de consolations pour l'âme, port assuré dans les tempêtes, moyens sûrs de vaincre dans la lutte constante à soutenir contre soi-même.

J'ai voulu enfin faire de mon fils un homme viril, actif, honnête, accessible au succès aussi, grand chrétien; de ma fille, une femme forte, sérieuse, consciente des grands devoirs qui l'attendent; leur donnant à tous deux, simultanément, l'exemple et l'enseignement, puisque l'un ne va pas sans l'autre, en un mot, je les ai préparés au célibat et au mariage également...

Et — dans mon rêve toujours — je me suis trouvée un beau matin, rayonnante de fierté entre un garçon pas mal tourné et une jeune fille charmante qui me déclarent leur désir et leur volonté de répondre à l'appel qu'ils ont senti dans leur coeur de se donner à Dieu et à sa vigne. Mon âme s'est troublée, mon coeur a éprouvé une violente commotion à l'idée d'un adieu imminent, mais tout mon être a exulté de la grâce qui m'était faite, et du couronnement imprévu et béni de mes efforts. Et la tête blanche de la mère s'est rapprochée de la tête blanche du père dans l'holocauste suprême dont ils ne se trouvaient pas dignes, et dans l'isolement entrevu de leurs vieux ans...

Mais, attendez, je vous prie, Mesdames. Ce que j'ai cru être la fin d'un beau rêve n'en était qu'une orientation possible... Car tout aussitôt, m'en est apparue une autre, moins sublime sans doute, mais normale et noble assurément et plus difficile aussi quant aux moyens à prendre pour en atteindre le terme... De nouvelles responsabilités, de nouveaux devoirs ont surgi à l'instant, de ceux qui font évidemment dire aux vieux: "Petits enfants, petits soucis, grands enfants, gros soucis". Or, dans cette nouvelle orientation de mon rêve, mon fils et ma fille n'y voient pas encore clair dans la route à suivre, et c'est encore à moi de les guider, de les aider, et comment? En leur imposant mes vues et mes préférences? En pesant sur leur décision? En les gardant à vue, tout contre moi, afin de les garder mieux du contact des laideurs, des petitesses, des dangers moraux que leurs belles âmes frôleront sûrement, si je les laisse voir le monde et le fréquenter habituellement? Mais ce serait folie, me dis-je, puisqu'ils semblent destinés à y vivre. Mes efforts n'ont-ils pas tous tendu à les défendre contre cela, à les immuniser, à dégager leurs horizons du laid méprisable, pour en faire ressortir splendidement la Beauté, la Vérité, la Bonté?

(A suivre)



Aujourd'hui et demain

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Aujourd'hui c'est le jour de l'inspiration, de la bonne résolution: vous avez pour agir un entrain tout spécial, une grâce particulière.

Demain, vos dispositions auront complètement changé: vous douterez si l'oeuvre à accomplir est utile; vous la trouverez hérissée de difficultés, vous la renverrez à une date indéterminée.

Ce que vous ne faites pas aujourd'hui par suite d'un peu de lâcheté, vous courez grand risque de ne pas le faire demain, de ne le faire jamais. Si vous vous décidez à le faire, vous y trouverez beaucoup plus de peine et de répugnance.

Pour bien des âmes, le "demain, demain!" est devenu le principe de leur perte.

Jules César, empereur romain, se rendait un jour au sénat; sur la route, on lui remit plusieurs billets dans lesquels on l'avertissait que ses jours étaient menacés.

Au lieu de les lire, César les donna à son secrétaire, en disant: "Nous les regarderons demain".

Mais le lendemain, il était trop tard. A peine entré dans le sénat, César y fut assassiné.

Chères lectrices, ne faisons rien trop tard, nous qui ne savons pas si nous aurons un lendemain!

A nous aussi Dieu envoie des billets d'avertissement: c'est une prédication, un livre, une mort subite... Ah! sachons en profiter ce jour même!

RECETTES

Salade de navets et de petits pois

Faire cuire 4 petits navets dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils soient tendres, les égoutter, les creuser en forme de puits, les arroser de deux cuillerées à table d'huile d'olive et de vinaigre, sel, poivre, les laisser refroidir. Au moment de servir les remplir de petits pois auxquels on peut ajouter quelques pointes d'asperges et des fèves jaunes coupées en dés, le tout assaisonné de quelques cuillerées de mayonnaise. Saupoudrer de persil haché, décorer avec betteraves. Servir très froid.

Pouding au suif

Une tasse de farine, 1 cuillerée à thé de poudre à pâte, 1 tasse de bière, 2 tasses de pain, 1 tasse de suif haché fin, 2 oeufs entiers, ½ tasse de sucre, ¾ de tasse de mélasse, 1 cuillerée à thé de cannelle, de clou de girofle, de muscade râpée, 1 tasse de raisin malaga, 1 tasse de raisin de corinthe, ½ tasse en tout de fruits confits et d'amandes douces.

Mélanger les ingrédients ci-haut mentionnés, faire cuire le pouding dans un moule beurré, à la vapeur, 2 heures ½.

Si votre ami vous abandonne, consolez-vous, vous n'avez rien perdu.

Il y a peu de femmes si parfaites qu'elles empêchent un mari de se repentir au moins une fois le jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point. — La Bruyère.

UN PETIT MOT...

Un gros merci du coeur aux petits amis dont les noms suivent qui m'ont écrit cette semaine. Vous me dites tant de choses charmantes, chers enfants, il va bien falloir que je m'efforce de les mériter...

Yvonne Ferland, Saint-Norbert; Clément Therriault, Gertrude Dumont, Armand Langlois, Hermile Jacob, René Therriault, Cécile Grangar, Marie-Berthe Therriault, Marguerite Granger, Florence Beaudoin, Laurette Therriault, Marguerite Granger, Florence Beaudoin, Laurette Therriault, Tangente, Alta; Graziella Valcourt, Saint-Jean-Baptiste; Lucien Carrière, Albert Gagnon, Lucie Boisjoli, Léo Beaupré, Alphonse Deschênes, Marguerite Savard, école Saint-Joachim, La Broquerie; Edmond Lafrance, Raymond Bruyère, Lucien Levasseur, Gérard Labossière, Maurice Gydé, Henri Bélanger, Alfred Landry, Jardin de l'Enfance Langevin, Saint-Boniface; Jeanne Muller, Notre-Dame-de-Lourdes; Camille Chaput, Aurore Delorme, Saint-Adolphe; Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes; Albani Morissette, Bernadette Lévesque, école du Sacré-Coeur, Dunrea; Jeanne d'Arc de Moissac, Simone Ferland, Rose Lamirande, Alma Bilodeau, Laurette Alarie, Marie-Antoinette Gousseau, Thérèse Moreau, Kathleen Verry, Annette Carrière, Béatrice Champagne, Eliane Verreault, Eugénie Cyr, Jeannette Gosselin, Céline Godin, Cécile Savage, Mariette Leclaire, couvent de Saint-Norbert; Laura Todd, Imelda Perras, Laurette Hogue, Charles Préfontaine, Maria Préfontaine, Ida Todd, Gustave Hogue, Saint-François-Xavier; Augéline Sicotte, Carmel Baril, Germaine Chaput, Simone Bockstael, Thérèse Perron, Armande Latreille, Maria Delorme, Annette Verville, Lucille Brunet, couvent de Saint-Adolphe; Léon Champagne, Saint-Adolphe; Marie Granger, Tangente, Alta; Marie Watt, école du Sacré-Coeur, Winnipeg.

Cordiale bienvenue aux nouveaux petits amis du Manitoba et de l'Alberta! Tous, au "Coin", nous les accueillons de notre plus gracieux sourire.

A la place du Conte, nous publions les meilleures lettres reçues cette semaine, certaine de répondre ainsi au désir d'un grand nombre de nos lecteurs. Notre seul regret est de ne pouvoir les publier toutes. Vraiment, mes chéris, vous vous êtes surpassés!

Il n'y aura pas de concours de timbres cette année.

En jetant un coup d'oeil sur les réponses au Concours d'Histoire du Canada, je constate que plusieurs écoliers ont oublié de mentionner leur grade et devront être classés hors concours.

Ma petite amie, Béatrice Champagne, de Saint-Norbert, aimera sans doute apprendre que son petit frère Alfred est gras, rose, souriant et se porte bien.

MERE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

19 mars

Lucienne Pagé, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Lorraine Bremner, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Marcel Laurendeau, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 10 ans.

Philippe Beaupré, La Broquerie, 14 ans.

22 mars

Georgina Major, Couvent de Saint-Léon, 14 ans.

23 mars

Georges Toupin, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 7 ans.

24 mars

Berthe Delisle, Saint-Norbert.

Louis Klyne, Woodridge, 13 ans.

25 mars

Armand Garand, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 14 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

Le Coin des Enfants

CARNET DU "COIN"

Rolande Trudeau, Ile-de-Chênes, est heureuse de vous faire part de la naissance de son petit frère, Joseph-André-Alphonse, le 8 février.

Bernadette Lévesque, Dunrea, a la joie de vous annoncer la naissance de sa petite soeur, Marie-Eliane-Rita-Agnès, le 23 février.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent Saint-Joseph,
Lorette, le 5 mars 1931

Bonne Mère-Grand,

Je n'ai pas eu le plaisir de vous voir lorsque vous êtes venue à Lorette, parce que j'étais malade; j'en ai été attristée. Cependant mes petites soeurs m'ont fidèlement raconté tous les détails de ce qui s'est passé dans l'après-midi du 15 février et cela m'a consolée.

Entre autres plaisirs, vos petits amis de Lorete ont eu celui de se faire photographier avec vous, chère Mère-Grand. N'est-ce pas que nous sommes privilégiés?

Le mois de saint Joseph nous a réservé une surprise: celle d'être représentées dans notre classe par une petite colombe dans la décoration faite au pied de l'image de ce grand saint. Cette petite colombe, chère Mère-Grand, est fixée sur un fil, lequel est arrêté aux deux extrémités. Il y a un espace suffisant pour nous donner la liberté de monter tous les jours. Si nous y sommes bien fidèles, à la fin du mois, saint Joseph nous prendra dans ses bras. N'est-ce pas que vous en serez charmée, Mère-Grand?

Je vous quitte et vous embrasse bien fort.

Votre petite-fille aimante,
Edmée ARPIN.

* * *

Saint-Jean-Baptiste, Man.,
le 7 mars 1931

Chère bonne Mère-Grand,

C'est à l'occasion d'un grand et triste événement qui vient de se passer dans notre couvent que je vous écris pour la première fois.

Vous êtes très intéressée à notre belle paroisse de Saint-Jean-Baptiste, c'est pourquoi j'ai pensé venir vous confier notre gros chagrin.

Vous connaissiez sans doute notre bonne Soeur Supérieure, Soeur André-Avellin? Elle vient de nous quitter pour aller bien loin, en mission au Basutoland, Sud Afrique, essayer de convertir les petits "basutots" au bon Dieu. Quel grand courage il faut pour accomplir un tel sacrifice! Nous pouvons bien dire que Dieu a choisi une sainte pour aller se dépenser là-bas au service de ces petits noirs.

Soeur Supérieure était ici depuis 28 ans; tout le monde de la paroisse la connaissait et l'aimait beaucoup. Elle avait enseigné à papa et à maman, et depuis deux ans j'étais dans sa classe. Tous nous la regrettons et la pleurons.

Avant son départ, nous avons voulu lui prouver un peu notre reconnaissance. Il y eut une réception d'adieu au couvent; la salle était remplie d'élèves anciens et actuels. Lorsque Mme Georges Guertin eut fini de lire l'adresse, tous avaient les yeux remplis de larmes. On présenta une bourse, que notre bonne Soeur Supérieure se propose d'employer lorsqu'elle sera rendue là-bas.

Soeur Supérieure nous dit quelques paroles, lesquelles, une fois de plus, laissaient voir la grandeur et l'esprit de sacrifice de son âme dévouée.

N'est-ce pas, chère Mère-Grand que vous partagez notre peine? Ce qui nous attriste, surtout, c'est la pensée que nous ne la reverrons jamais... à moins que le bon Jésus nous donne assez de courage pour aller la rejoindre chez les petits noirs.

Je vous quitte, chère Mère-Grand, et je vous prie de m'accepter au nombre de vos petites-filles qui vous aiment.

Graziella VALCOURT.

* * *

Jardin de l'Enfance Langevin
Saint-Boniface, 7 mars 1931

Chère et bonne Mère-Grand,

Comme c'est la première fois que je vous écris, je vais essayer de faire de mon mieux pour que vous soyez contente.

Nos maîtresses nous disent que nous allons vous écrire tous les mois. C'est une joie pour nous!

J'ai bien commencé le carême et j'ai pris la résolution de toujours savoir mes leçons et de ne pas perdre le temps.

Dans les mois de septembre et octobre, je me suis un peu négligé. Je suis arrivé deux fois de suite le 2ème de ma classe; mais je suis repris parce que j'arrive toujours le 1er maintenant.

Nous avons fait plusieurs examens et je pense que vous serez contente de savoir les résultats. Les voici: pour le

Lisez le feuilleton de la "Liberté", le "Chien du Capitaine".

catéchisme j'ai eu 94, pour l'histoire sainte je suis arrivé premier de ma classe avec 99, et pour l'épellation anglaise j'ai eu 93.

Pendant le mois de saint Joseph nous prions tous pour vous pour qu'il vous garde encore bien longtemps au milieu de nous.

Un de vos petits garçons qui vous aime bien,

Maurice GYDE.

4ème grade.

* * *

Ile-de-Chênes, Man.,
le 8 mars 1931

Bien chère Mère-Grand,

Si vous saviez quelle joie j'éprouve de venir jaser avec vous et répondre au concours du "Coin des Enfants". J'ai le bonheur de vous annoncer la naissance d'un nouveau petit frère. J'aime à le faire rire et à lui chanter quelques petites chansonnettes.

Chère Mère-Grand, quel bonheur j'ai eu quand j'ai vu sur le "Coin" que tous vos petits-enfants prieraient pour moi. J'ai pensé en faire autant pour eux et pour chère Mère-Grand.

Vous savez, n'est-ce pas, que je ne vais pas à l'école, mais j'aimerais bien à participer au concours d'histoire du Canada.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite-fille qui vous aime bien
Rolande TRUDEAU.

* * *

Le 3 mars 1931

Bien chère Mère-Grand,

Comme je suis heureuse de venir vous dire merci du grand honneur que vous m'avez fait de faire paraître mon nom sur la **Liberté**. J'étais bien surprise lorsque notre chère maîtresse nous a lu nos noms; j'avais bien fait tout mon possible, mais je n'aurais jamais cru être sur votre petit "Coin".

Cette fois-ci, chère Mère-Grand, vous nous dites de vous parler de notre petit village. Vous avez sans doute pensé que je demeurais à Saint-Adolphe, mais je suis seulement en pension au couvent; je demeure à Winnipeg, près de la Baie d'Hudson. J'aime bien cela, nous voyons passer les automobiles, les tramways de la rue Portage. Nous sommes six dans notre famille, mes chers et bien-aimés parents, trois grands frères et moi. Je suis la benjamine. Vous voyez que je suis bien gâtée!

Depuis deux semaines, le saint temps du carême est commencé; savez-vous, je n'ai pas encore mangé de bonbons? L'année dernière, j'ai brisé mon carême dès le lendemain; c'était bien plus attentif, j'étais chez moi. Maintenant j'offre ce sacrifice qui me parait bien gros afin de pouvoir passer mes examens du département et prendre mon entrée l'année prochaine. J'ai bien de petits défauts et mauvaises habitudes que je corrige pendant ce saint temps.

Je prie pour vous, chère Mère-Grand, afin que le bon Dieu vous conserve bien longtemps encore au charmant petit "Coin des Enfants".

Votre petite-fille qui ne vous oublie pas et qui fait de belles mortifications pour vous,

Annette VERVILLE.
Couvent de St-Adolphe (grade 8).

* * *

Winnipeg, 9 mars 1931

Chère Mère-Grand,

J'aimerais être admise dans votre cercle d'amis. J'ai quatorze ans et je suis dans le sixième grade de l'école du Sacré-Coeur, où nous apprenons bien des choses sous la direction des Soeurs. Nous apprenons l'histoire du Canada, l'histoire des pionniers qui est si intéressante. J'aime aussi beaucoup à dessiner, particulièrement la carte du monde et des différents pays, une étude très instructive.

A la maison, nous avons un beau radio et nous recevons des nouvelles et de la musique de tout le Canada, notre beau pays.

En vous remerciant d'avance pour accepter une élève du Sacré-Coeur de Winnipeg, veuillez, chère Mère-Grand, recevoir les salutations sincères de votre petite-fille,

Marie WATT.
736, rue Simcoe, Winnipeg.

* * *

Woodridge, Man., le 3 mars 1931

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. C'est un grand bonheur pour moi. Je ne vous connais pas mais je vous aime déjà beaucoup. Je veux être une de vos petites-filles et vous écrire souvent car j'aime beaucoup à lire les lettres de vos enfants sur la Liberté.

Je demeure au village près de l'église et pas très loin de l'école. Je vais à la classe tous les jours quand je le peux. J'aime beaucoup notre maîtresse. Je voudrais bien monter de grade à la fin de l'année.

M. le curé est venu pour la lecture des notes. Il est bien bon pour nous et nous encourage beaucoup. Il apportait de bien beaux prix pour les premiers de chaque grade. Malheureusement je n'étais pas de ceux-là. Je vais essayer de travailler plus fort.

Chère Mère-Grand, j'aimerais beaucoup à vous rencontrer. Peut-être vendrez-vous à Woodridge? Je serais si contente.

Votre enfant affectionnée,
Jeanne FLAMMAND.
Ecole Lafortune.

* * *

Saint-François-Xavier, Man.,
le 3 mars 1931

Chère Mère-Grand,

Je viens avec un bien grand bonheur vous écrire quelques lignes. Nous avons beaucoup de malades. J'ai été malade à mon tour. J'ai pris une grippe. J'ai manqué ma classe pendant une semaine, moi qui n'avais pas encore manqué depuis le commencement de l'année... J'ai perdu mon prix d'assiduité... Ma bonne maîtresse est venue me voir le lundi soir après sa classe; il faut croire qu'elle s'ennuyait de moi.

Je suis heureux de savoir que vous êtes mieux et que vous pouvez travailler un peu au bureau. Tâchez de continuer à prendre du mieux. Je ne vous oublie pas dans mes prières.

Pendant le temps du carême, je vais prier encore davantage et surtout pendant la retraite paroissiale qui va commencer dimanche prochain. Elle sera prêchée par le Père Pierre; vous savez, celui qui a un petit capuchon pointu accroché dans son dos...

J'ai été au couvent un samedi exercer du chant et j'ai vu la petite soeur de Soeur Bisson qui ira dans le Nord convertir les petits sauvages. Vous devriez la connaître; elle aime beaucoup les enfants, cette chère petite Soeur, et notre bonne maîtresse aussi.

Ida rit en vous écrivant, je suppose que c'est drôle; vous nous direz ce qu'elle vous écrit...

Bonjour, bonne petite Mère-Grand, je vous aime plus que les autres.

Laura TODD.

* * *

Tangente, Alta, le 2 mars 1931

Bonne Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois. J'aurais bien écrit plus tôt, mais c'est seulement hier que notre maître, M. Lecours, nous a fait faire votre connaissance.

Je suppose que vous n'avez jamais entendu parler de Tangente. C'est une nouvelle paroisse ouverte depuis un an et demi mais elle est bien avancée pour une si jeune place.

Nous sommes à 300 milles au nord-ouest d'Edmonton. C'est un district boisé.

Notre école est ouverte depuis seulement un mois et demi et nous aimons beaucoup notre maître.

Espérant voir ma lettre sur le papier,

Votre petit garçon,
Armand LANGLOIS.

* * *

Couvent de Saint-Norbert,
le 5 mars 1931

Chère Mère-Grand,

Il y a si longtemps que je ne vous ai pas écrit, vous allez peut-être me prendre pour une étrangère? Mais non, chère Mère-Grand, c'est une "revenante" ou plutôt, une enfant prodigue (comme diraient les élèves de la grande classe) qui vient de nouveau se réfugier au "Coin" dont elle s'est ennuyée.

En recevant votre concours, toutes nous avons dit, "Voilà notre chère Mère-Grand rétablie; à l'oeuvre." Ce gentil concours, nous l'avons accueilli à bras ouverts; vous nous encouragez si bien que nous voudrions travailler plus souvent pour nous.

Nous aurons le congrès à Saint-Norbert. Y viendrez-vous? Dites oui, car vous savez qu'ici il y a bien des coeurs qui vous restent fidèles et ont hâte de vous voir. Pensez donc, voir Mère-Grand! J'essaie souvent de faire votre portrait et ma maîtresse me dit que je n'approche pas de la réalité.

J'espère enfin me satisfaire, les 21 et 22 de ce mois-ci. En attendant, laissez-moi vous dire que la petite-fille qui a hâte, c'est:

Votre MARIETTE.
Mariette Leclaire, grade 8.

Si tu souffres plus qu'un autre des peines de la vie, il ne faut pas t'en étonner: une grande âme doit contenir plus de douleurs qu'une petite. — Châteaubriand.

Autour de la Ferme

Particularisons

Nous continuons à rendre compte de ce qu'on a appelé le "Plan du Minnesota".

Notre dernier article a relaté ses résultats pour l'ensemble des fermiers des Dakotas, du Minnesota et du Montana. A la suite du rédacteur de la "Tribune", de Winnipeg, dont nous ne faisons que traduire les articles en les résumant, faisons connaître quelques faits particuliers; ils ont leur éloquence.

Un M. J.-J. Mischel, de White Bute, D. D., dit: "J'étais ruiné, mon crédit ne valait plus rien à la banque. Par l'entremise de la Société de prêts aux fermiers, j'ai pu avoir $825 pour acheter cent moutons. L'année suivante, j'ai vendu pour $980 de laine et d'agneaux. J'ai alors acheté 130 moutons de plus. La seconde année, la laine et les agneaux ont produit $1,830. J'en garde maintenant 250. Les moutons m'ont remis sur pied et me font vivre maintenant."

Un autre monsieur du nom de Ole Tuntland, de Shields, N. D., a acheté 100 moutons. A la fin de la première année, la laine et les agneaux pouvaient payer toute la dette contractée l'année précédente; mais, au lieu de payer toute la dette, il a simplement payé le 30% qu'il devait et a investi la balance dans l'achat d'autres moutons. La seconde année, il a vendu pour $600 de laine et pour $960 d'agneaux. La troisième année fut une faillite complète pour la récolte de grain. Son troupeau de moutons, qui comptait alors 275 têtes, a produit assez de laine et d'agneaux pour liquider sa dette en laissant une balance de $900 à son profit.

A Madison, dans le Minnesota, un fermier a emprunté $350 de la Société de crédit pour l'achat de cochons. Un peu plus d'un an après, il vendait pour $1,000 de cochons tout en gardant un "stock" de bêtes de la valeur de $500. Il avoue que sans le secours de la Société de crédit, l'opération eût été absolument impossible.

M. Leo-A. Nicolai, banquier à Madison, avoue que la Société de crédit a largement contribué à faire remplacer les vaches pensionnaires par d'autres qui donnent des revenus.

M. O.-D. Carroll, de Onaka, Dakota Sud, avait 16 vaches. Enquête faite sur le troupeau par quelqu'un d'entendu, il se trouva que sur les 16 vaches il y avait 12 pensionnaires; elles furent vendues. La Société de crédit ajouta ce qu'il fallait pour l'achat de bonnes bêtes de race. Dès la première année, le produit de ces vaches paya le prix d'achat. La seconde année, bien que la récolte de grain fut une faillite, le troupeau de bonnes vaches donna sa vie au fermier et lui permit de payer $1,000 sur les vieilles dettes. "Ces vaches m'ont remis sur pied, dit M. Carroll à qui veut l'entendre. Le prix d'achat de ces bonnes bêtes est beaucoup supérieur à celui qu'on paye pour des "scrubs"; mes voisins ont même trouvé que j'avais payé trop cher pour me les procurer, mais, en définitive, elles étaient bon marché comparées aux avortons rouges que je tenais auparavant dans mon étable. La famille est maintenant satisfaite; c'est la meilleure mise de fonds que j'ai jamais faite".

Un autre fermier du même endroit dit: "Je me demande comment j'aurais passé l'hiver sans les six bonnes vaches que je me suis procurées avec l'aide de la Société de crédit. Elles m'ont donné un revenu de $65 par mois. Avant d'obtenir ce prêt, je vivotais en travaillant pour les autres de temps en temps, maintenant je passe mon temps libre à améliorer ma ferme. Le revenu de mes vaches me permet de faire honneur à mes redevances, je n'ai jamais été si heureux".

Pour ne pas allonger indûment notre article, coupons court aux expériences particulières; il en reste plusieurs autres relatées par le rédacteur de la "Tribune".

Nos cultivateurs auront la chance de faire les mêmes expériences chez eux s'ils le désirent. Une société de crédit s'organise au Canada pour le bénéfice des fermiers qui veulent acheter de bons animaux; elle devrait faire pour l'Ouest canadien ce que l'autre a fait pour le nord des Etats-Unis. La condition pour profiter de ses avances sera d'être disposé à s'occuper de bons animaux.

Il y a vingt ans que cette doctrine salutaire nous est prêchée. Le regretté M. Jutras y a consacré une bonne partie de sa vie, M. Villeneuve continue à faire des efforts pour faire entrer les nôtres dans cette voie salutaire. Pourquoi retarder davantage à nous mettre à l'oeuvre? C'est la seule voie qui peut conduire les cultivateurs au solide succès en agriculture.

CULTIVATEUR.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Notre première partie de cartes donnée dans la salle du club a été un beau succès. Le club de raquetteurs "Le Canadien" remercie cordialement toutes les personnes qui l'ont encouragé. Les heureux gagnants des prix furent:

Dames: 1er prix, Mlle Eugénie Jeanson; 2ème prix; Mlle Jeanne Arpin; consolation, Mlle Marguerite Lagimodière.

Hommes: 1er prix, M. Paul Levasseur; 2ème prix, M. Giovanni Siccoli; consolation, M. Sam Katz.

Prix d'entrée: M. Emile Marcoux.

Programme musical

Duo, "Au pas", Yvonne et Augustine Roy.

Chant, "Barcarolle", de Offenbach: Elzéar Lagimodière.

Piano, Menuet à l'Antique, de Paderewski: Marie-Ange Roy.

Dialogue, "Une bonne consultation": Augustine Roy et Gabriel Lagimodière.

Chant, "Vive la Raquette!": Oscar Trudeau.

Chant, "Your Song from Paradise": Elzéar Lagimodière.

Monologue, "La belle Marcelle": Denise Saltel.

Chant, "Elégie", de Massenet: Oscar Trudeau.

Piano, "Marche fantastique": Augustine Roy.

Chant, "Les Montagnards": Gabriel et Elzéar Lagimodière.

Monologue, "Le dernier sourire": Lucien Trudeau.

Chant, Serenade italienne, "O Maria! o Maria!": Giovanni Siccoli.

Chanson du club: "Derrière chez nous".

"O Canada".

LAC DU BONNET

Le renouvellement de notre mission de septembre dernier s'est continué pendant six jours pleins. Ce fut presque une seconde retraite. Quel bienfait, pour une paroisse, que celui d'une mission! Nos gens l'ont apprécié cette année mieux encore que l'an passé, car ils sont venus plus nombreux aux exercices de chaque jour et ont manifesté une piété plus grande.

La bonne renommée des Rév. Pères prédicateurs a attiré à leurs sermons des gens qui ne sont pas de notre foi. Quelques-uns d'entre eux nous ont communiqué ensuite leur impression. Jamais, ont-ils avoué, ils n'avaient vu et entendu de choses semblables.

Gloire à notre foi qui enseigne de si belles et si consolantes vérités! Gloire aux héros qui la font briller à travers le monde avec tant de zèle et de piété!

• • •

On commence à venir voir le Lac du Bonnet et à s'y choisir une place. Un autre bon Canadien vient de s'acheter une terre à 3 milles du village, sur le nouveau chemin dans la direction de Saint-Georges.

Dans le village, quelques autres propriétés et emplois seraient facilement accaparés et avantageusement exploités par de bons Canadiens français. Médecin, barbier, cordonnier, forgeron feraient ici une bonne vie. Avis aux amateurs!

N'oublions pas le bazar du 7 avril prochain au profit de l'église. Que ceux qui ne pourront pas venir en personne se fassent représenter par de nombreuses chances sur les prix de notre tombola. Aider à la survivance et au développement d'un petit groupe des nôtres, c'est faire acte de foi de vrai patriotisme.

• • •

Nous venons d'obtenir l'enseignement du catéchisme à l'école. Le français s'enseigne au presbytère en attendant que les circonstances nous permettent de faire mieux. Aide-toi, le ciel t'aidera! Aidez-nous, et nous vivrons!

SAINT-GEORGES-DE-CHATEAUGUAY

— Bonjour, Ti-Georges, il y a longtemps qu'on ne t'a pas vu. Que fais-tu donc?

— Ce que je fais? Pour tout vous dire ce que j'ai brassé depuis l'été dernier, il me faudrait au moins une grande page de la **Liberté**.

— Eh! eh! Ti-Georges, t'exagère; je pense que t'as le coeur gai.

— Puisque c'est de même, je vais réduire ça jusqu'à... la quintessence.

— Où l'as-tu appris celui-là?

— Je vais à l'école du soir, tu sais.

— Qu'est-ce que tu peux bien aller faire là?

— De l'arithmétique; et puis, pas seulement des petites et des grandes additions. M. le curé nous a montré à calculer les intérêts, faire des chèques, des billets, des reçus... etc.

— M. le Curé, votre professeur?

— Pourquoi pas? Et puis, M. le Vicaire l'aide.

— Vous avez deux classes?

— Certainement; tout y passe: français, anglais et même un peu d'agriculture. L'autre soir, M. le Vicaire parlait des différents éléments du sol utilisés par les plantes. Il a pris deux ou trois jeunes à bailler. Vitement il a fermé son livre et nous a renvoyés.

— Tu dors à l'école?

— Ce n'est pas moi. Je crois que si tu avais passé la journée au bois et marché trois ou quatre milles pour venir au village, tu ronflerais assez pour te réveiller toi-même.

— C'est si dur que ça, travailler au bois?

— C'est dur et dangereux. Un de nos jeunes a failli se faire tuer.

— Comment ça?

— En tombant, un arbre lui a fendu le cuir chevelu.

— Rien de trop grave?

— Non, le bon Dieu l'a aimé; il a été quitté avec une courte visite à l'hôpital de Pine Falls et une semaine de repos à lire les beaux livres de M. le Curé.

— Ti-Georges, t'es à bout de souffle!

— Je n'ai pas encore parlé de notre cercle.

— Un cercle?

— Oui, un cercle agricole à Saint-Georges, on a bien des raisons d'en avoir un. Toutes les paroisses devraient en avoir un. A Saint-Georges plus qu'ailleurs.

— Pourquoi?

— Pourquoi? Noblesse oblige.

— Tu te montes la tête, mon Georges.

— On voit bien que tu ne sais pas que nos pois sont exhibés au Château Frontenac.

— A Québec?

— Oui, monsieur. Ce n'est pas tout, notre fromage n'a pas son pareil.

— Si tu continues, tu vas passer pour un...

— On a les papiers: trois fois nous avons gagné le premier prix à l'exposition provinciale.

— C'est vrai?

— Tellement que l'inspecteur fédéral est venu pour se renseigner par lui-même. Jamais, disait-il, il n'avait vu de fromagerie donner du fromage de première classe pendant trois saisons consécutives. Les années qui n'ont pas rapporté de prix, ça dépendait...

— Pas de blague!

— Ca dépendait qu'il n'y avait pas de concours, comme cette année, par exemple.

— Tiens, mon Georges, je pense que tu es mieux de faire ta retraite et puis tu diras aux Rév. Pères prédicateurs que l'humilité est ton fort.

— Bien sûr que je vais faire ma retraite; et puis, je prierai pour les incrédules.

— Dans ce cas-là, faisons un marché: tous les deux nous ferons une bonne retraite.

— C'est qu'elle sera belle, la retraite; nous aurons deux Pères Rédemptoristes: le P. Laplante et le P. Vézina.

— Au revoir, mon Georges; bonne retraite!

LA SALLE

Jeudi soir, à 7 h. 30, à la salle paroissiale, une séance récréative sera donnée par les élèves de l'école du village, sous la direction des religieuses du Couvent. Cordiale invitation à tous de venir encourager ces enfants et les religieuses.

• • •

Le 3 mars avaient lieu ici les funérailles de M. Calix Comeau, décédé subitement le 27 février à Winnipeg. Le service fut chanté par M. le curé, assisté du R. P. Comeau, O.M.I., diacre, et M. l'abbé L. Primeau, sous-diacre. M. Calix Comeau laisse une épouse éplorée et quatre petits enfants. M. Comeau a été inhumé à côté du corps de son défunt père, M. Thomas Comeau.

• • •

Nous regrettons le départ de la famille de M. Alphonse Carrignan, partie d'ici le 4 mars pour aller s'établir à Saint-Eustache, Man. M. Carrignan demeurait à La Salle depuis 22 ans. Nous lui souhaitons à lui et à sa famille beaucoup de succès à Saint-Eustache.

Baptême

Le 7 mars — Marie-Elise-Célina, enfant de Thomas-Antoine Desgagné et de Solange Savoie. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Savoie.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86	$4.86¼
Franc français	3.94	3.92
Belga belge	14.02	13.9
Franc suisse	19.35	19.3
Lire italienne	5.27	5.26
Couronne suédoise	26.92	26.8
Cour. norvégienne	26.89	26.8
Couronne danoise	26.88	26.8
Mark allemand	23.93	23.8
Cour. hollandais	40.29	40.2

LE MARCHE

17 MARS 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.50—$6.25
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$5.00—$5.75
Moyennes	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.50—$3.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.75—$5.425
Moyennes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Pour conserve	$1.00—$2.00
Taureaux—	
Bons	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Vaches latières	$40.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$7.00—$7.25
Bouchers—Escompte de 70s par tête	
Pesants	$6.00—$6.25
Très pesants	$6.00—$6.25
Légers et maigres	$7.50—$8.00
Truies No 1	$6.00—$6.25
Truies No 2	$6.00—$6.25
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$7.00—$7.50
Bons, pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$4.50—$5.50
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons, pesants	$3.50
Bons, poids moyen	$4.00
Ordinaires	$2.00—$3.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .29½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .18
Premiers	$ .16
Seconds	$ .11
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .50
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.95
2 sacs de 49 livres	$3.00
4 sacs de 24 livres	$3.05
Alimentation—	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$10.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$12.00
Mil. No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 16 mars 1931

GRAINS	10 mars Mardi	11 mars Merc.	12 mars Jeudi	13 mars Vend.	14 mars Samedi	16 mars Lundi
Blé No 1 Nord	.57⅞	.58¼	.58⅞	.57¼	.56⅞	.57⅛
2 Nord	.55⅞	.56	.56⅞	.55¼	.54⅞	.54⅞
3 Nord	.51⅛	.51⅛	.52⅛	.50⅞	.49⅞	.50⅞
Avoine 2 CW	.28⅜	.28⅛	.28⅞	.28⅛	.27⅛	.28
3 CW	.25⅛	.25⅛	.25⅞	.25⅛	.24⅞	.25
Orge 3 CW	.25⅞	.25⅛	.27¼	.26⅞	.25⅞	.26⅛
4 CW	.23	.23	.24¼	.24	.23⅛	.24
Lin 1 NW	1.03⅞	1.03¼	1.06	1.05¼	1.04	1.04⅞
2 CW	.99⅞	.99⅞	1.02	1.01¼	1.00	1.00¼
Seigle 2 CW	.31⅞	.32¼	.32⅞	.32	.31⅞	.32
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.58¼	.58⅞	.59¼	.57⅞	.56⅞	.57⅞
Avoine 2 CW	.28½	.28⅛	.28⅞	.28⅛	.28	.28⅛
Orge 3 CW	.25⅞	.25⅛	.27⅛	.26⅛	.26⅛	.26⅛
Lin 1 NW	1.04⅞	1.04⅞	1.06⅞	1.06	1.04⅞	1.05¼
Seigle 2 CW	.32	.32⅞	.33⅛	.32¼	.32	.32⅛
Options						
Blé Mai	.59⅛	.60⅞	.61	.59⅞	.58⅞	.59⅛
Juillet	.61⅛	.62	.62⅞	.61⅛	.60⅞	.60⅞
Octobre	.63½	.64⅛	.64⅞	.63⅛	.62⅞	.62¾
Avoine Mai	.30⅛	.30⅛	.30⅛	.30	.29⅛	.29⅞
Juillet	.30⅞	.30⅛	.30⅞	.30⅛	.29⅞	.30⅛
Octobre	.32½	.32⅞	.32⅛	.32⅛	.31½	.31⅞
Orge Mai	.27⅛	.27⅛	.29⅛	.28⅛	.27⅛	.28⅛
Juillet	.28⅛	.28⅞	.30⅛	.29⅞	.28⅞	.29½
Octobre	.30⅞	.30⅞	.32⅛	.31⅛	.31⅛	.31¾
Lin Mai	1.06⅛	1.06⅞	1.08⅛	1.07¼	1.06⅞	1.07
Juillet	1.08½	1.08⅞	1.10½	1.09⅞	1.08⅞	1.08½
Octobre	1.09⅞	1.10½	1.11⅞	1.11⅞	1.09⅞	1.10½
Seigle Mai	.33⅞	.34⅛	.34⅞	.34	.33½	.33⅛
Juillet	.35⅞	.35⅞	.36⅛	.35⅞	.34⅞	.35⅛
Octobre	.37½	.38	.38⅞	.37⅞	.37⅛	.37⅞

Collège de Saint-Boniface — 18 mars 1931

AU COLLÈGE

Directeur: ERNEST GEORGE

IVe année — Numéro 6

EN LISANT LAMARTINE

Une âme poétique, mais une âme saine et qui survole les bassesses et la fange, un poète inoubliable, dont on lira, semble-t-il, éternellement les vers, tel nous apparait Lamartine, le Lamartine des "Méditations".

On a défini la poésie: "Tout ce qu'il y a de plus intime en tout". Cette définition, notre poète la réalise au plus haut point. Personne n'a chanté dans un langage plus magique les aspirations du coeur humain, nos désirs les plus chers, nos rêves les plus doux, nos espérances, nos tristesses, l'idéal que nous nous forgeons de l'amour, de la passion et du dévouement.

Car, jamais, peut-être, poète ne scruta plus subtilement les arcanes de l'âme humaine, pour y saisir le pourquoi de ses alternances mystérieuses de tristesse et de joie.

Chose étrange, avec une sensibilité exquise, qui frissonnait à tous les contacts rugueux de la vie, les angoisses du doute, l'instabilité du bonheur ne le poussèrent jamais vers un pessimisme boudeur. Bien au contraire. Il prend à la vie ce qu'elle offre d'attirant et de beau; il se laisse bercer au souffle de tous les rêves; il est tenté par toutes les ivresses de l'intelligence et du coeur. De là, ces accents inconnus jusqu'à lui; de là, le magnétisme de ses oeuvres; de là, le prestige toujours grandissant de son génie.

D'aucuns ont voulu en faire le poète de la mélancolie. Oui, si vous entendez par là lyrisme, et du plus pur. D'ailleurs, ce n'est pas chez lui mélancolie déprimante. Voyez-y plutôt l'effet d'une âme qui cherche ici-bas, mais en vain, quelque moyen de satisfaire ses aspirations. Et voilà pourquoi il se tourne vers l'infini:

> Borné dans sa nature, infini dans ses voeux,
> L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux

Et encore:

> Mon âme est un rayon de lumière et d'amour,
> Qui du foyer divin détaché pour un jour,
> De désirs dévorants loin de toi consumée,
> Brûle de remonter à ta source enflammée...

Et si Lamartine invoque Dieu, s'il lève les yeux vers l'Etre souverainement bon, juste et tout-puissant, c'est que se débattant au milieu des soucis, des malheurs qui l'oppressent, il a besoin de la pensée réconfortante de l'au-delà.

> Là, je m'enivrerai à la source où j'aspire,
> Là, je retrouverai et l'espoir et l'amour...

L'espoir et l'amour: voilà bien le cri de la jeunesse, celui de Lamartine. Ces deux thèmes, comme deux sources sans cesse jaillissantes, ont alimenté surabondamment son génie. L'espérance! Qui ne se rappelle les élans enthousiastes de l'Immortalité? Et l'amour, comme on le sent palpiter dans ses chants! Mais, ici comme ailleurs, il idéalise, et pour traduire l'élan de sa passion ne se croit pas tenu de glisser dans le réalisme de la pornographie. Les cadres d'un article ne nous permettent pas de citer des textes, mais la tâche serait facile. Qu'il suffise de mentionner, le Lac, Ischia, les Préludes.

Poésie de Lamartine, qui nous enchante, bien que l'expression se refuse à traduire l'intime de ces émotions. Il faut plutôt lire et rêver... Et c'est par ce côté que la musique serait apparentée à la poésie. Musique, harmonie, pensée à la fois délicate et profonde, oserions-nous demander plus? Pas à celui de qui l'on a dit qu'il était la poésie pure. Aussi n'est-ce pas torturer la vérité que d'affirmer avec Barbey d'Aurevilly: "Ce qui vivra encore et toujours de Lamartine, ce sera... ses vers!"

Otello D'APOLLONIA, Rhétorique.

BRIBES...

Cette fois, nous ne parlerons pas des syntaxistes. Ce n'est pas la matière qui manque! Ils sont quarante! On trouve même chez eux deux sacristains: un blond, pas frisé, qui rit toujours; un frisé, pas blond, et qui rit parfois... dans sa barbe.

• • •

Hector a été malade, la semaine dernière. Il fut très difficile de diagnostiquer son cas. Tous les symptômes faisaient croire à une maladie de langueur, d'autant que la Faculté avait déjà constaté les mêmes ravages chez d'autres versificateurs. Hector devra suivre un régime, descendre les escaliers lentement et prendre un tonique.

• • •

Jean est allé se promener à Sainte-Agathe, lors du dernier congé de sortie. Il est revenu tout épanoui: il venait de voir son petit frère qu'il n'avait jamais vu!

• • •

D'aucuns se demandent avec une curiosité presque maladive l'intérêt que des collégiens peuvent bien trouver à passer une moitié du congé de sortie à la ferme du collège. Mais, allez-y vous-mêmes, vous verrez! Il y a là, entre autres bizarreries, un boeuf énorme, éléphantesque: 23,000 livres, pas une once de moins! La fameuse vache laitière qui donnait ses quatre-vingt-cinq gallons de lait par jour est morte, l'automne dernier, épuisée...

• • •

> Quelle funèbre voix, homériques [arpèges,
> Laisse éclater là-bas ses rauques [enrouements?
> Sonorité infâme, honteux barrissement,
> O lugubre fracas, métallique solfège!

On a enfin découvert le propriétaire de cette voix de clairon fêlé, qui arrachait à un ami du silence de si poétiques accents. Pauvre jeune homme! Ce n'était pas assez de réveiller tout un peuple au bruit de ses talons ferrés, fallait encore les étourdir de ses notes éraillées. Mon cher Gilles, prenez de l'eau de mauve, du lait d'ânesse, des gargarismes de miel, ou même de l'eau de javel, mais de grâce, changez ce timbre!

La cigale et la fourmi

— Quoi! pas un seul petit morceau de vermisseau à me prêter? dit la cigale.

— Non, répondit sèchement la fourmi.

— Suis-je donc obligée de me retirer?

Et la cigale se retira.

Assise sur une petite roche, elle songe: Que deviendrai-je? Pas de nourriture, et pas d'amis pour m'en prêter! Hélas! c'est donc bien vrai ce que l'on m'a dit: le temps perdu ne se retrouve jamais. Ah! j'ai une idée... j'irai dans un arbre et je m'engourdirai pour l'hiver.

Pendant son sommeil, bien des choses se passèrent sur la terre. Au moment où nous la retrouvons, un dégel et une inondation venaient de mettre à l'eau toutes les fourmilières.

Notre fourmi ingrate eut le même sort que ses compagnes. Elle perdit vermisseaux, mouches, insectes, enfin toute sa dépense y passa.

— Bel état! se dit-elle. Où quêter? Les autres fourmis souffrent du même mal que moi... Allons dans la forêt, cherchons au hasard nourriture et asile.

Elle monte dans un arbre, y rencontre une cigale qui dort. ¡Quelle surprise! son ancienne voisine!

— De quoi vous donner? lui dit la cigale; il me reste la moitié d'un petit ver, que j'ai trouvé en arrivant ici, partageons ensemble.

Toute honteuse d'elle-même, la fourmi jura dans son coeur de corriger son avarice et même de convertir toute la gent des fourmis.

Joseph BURLEY, Syntaxe.

Un affreux cauchemar!

La journée m'avait semblé interminable; j'étais fatigué, harassé, rendu à bout. Sitôt revenu du collège, je montai tout droit à ma chambre, sans même saluer ceux que je rencontrais au passage. Je me déshabillai rapidement et me mis au lit; au bout d'un instant, j'avais perdu connaissance.

Mon imagination, la folle du logis, m'avait transporté dans le monde des rêves. D'élève, j'étais soudainement devenu un docte professeur; je remplaçais un Père qui retournait au milieu de ses chers Louisianais.

D'abord, cette promotion me semblait fort enviable. Mais, enseigner la versification, c'était là une tâche presque héroïque... Tout de même, je me soumis à mon sort. Les cours de français, le latin, et surtout ceux de grec m'étaient confiés. Bah! je pouvais bien souffrir moi aussi. Quand j'étais élève, je faisais le désespoir de mes maîtres et de mes surveillants; maintenant, ceux-ci allaient se payer ma tête. Après tout, j'étais le plus fort et je m'imaginais que je n'aurais pas tant à pâtir...

Le lendemain matin, timide et un peu craintif, je me présentai en classe pour la première fois. Quelle ne fut pas la binette de ces vingt lurons en m'apercevant juché sur la tribune, la mine professorale, l'oeil sévère, les regardant fixement, presqu'à la Napoléon Ier! Tout mon extérieur reflétait un air d'autorité, car pas un rire, pas un chuchotement ne s'éleva.

La prière terminée, je questionne l'élève Pancréas. Il n'essaye même pas de prononcer. J'insiste, mais le résultat est toujours le même. Décidément, il ne fera aucun progrès; alors je l'abandonne à son triste sort... Je prends un Cicéron et demande à Georges de traduire un passage dans la seconde Catilinaire. Il bredouille quelques mots, puis contrairement à son habitude, devient silencieux...

— Traduisez-moi cette prélection.

— Mais, Monsieur, j'ai été malade.

Cette excuse, presque quotidienne, le sauve de sa pénible situation. Quel malheur, tous ont eu quelque chose. Clément a oublié d'étudier, Théodore se plaint qu'il n'a plus de mémoire, Gilles découvre que la version n'a pas de sens, qu'elle est trop difficile, et enfin Hector s'est senti malade, de 7 h. à 8 h., c'est-à-dire durant l'étude du matin.

On ne sait même pas les infinitifs des verbes grecs; encore moins les verbes irréguliers! Je demande le fameux duel d'un mot de la première déclinaison. On est aussi ignorant sur ce point; pour toute réponse, on me dit que c'est inutile! C'est consolant!

En face de moi, Yves, avec son air innocent, martyrise sans pitié son confrère Léo. Wilfrid, qui s'assied en arrière, s'exerce patiemment pour devenir un Démosthène, sans rien oublier des gestes du grand orateur athénien. Je n'ai pu m'assurer encore s'il s'exerçait avec des petits cailloux dans la bouche; mais espérons que cela viendra avec l'été... Dans un coin, deux ou trois font les macaques.

— Eh! là-bas! leur dis-je, cessez vos macaqueries.

Le bruit cesse. J'en profite pour donner les leçons et les devoirs. On rechigne sur tout: c'est trop long, le thème est trop compliqué, que sais-je?...

Mais aussitôt le vacarme recommence. Heureusement, une cloche met fin à cette journée de classe: c'est le réveille-matin qui me tire de mon rêve. Revenu à la réalité, comme un Horace, je jure de ne jamais me remettre à l'enseignement.

AMEDEE, Versification.

LE CHIEN FIDÈLE

L'autre jour, mon père fit un petit voyage à Saint-Claude. Il allait chercher une collection de pierres précieuses confiées à la garde d'un vieux Français qui élevait des poules et des lapins. Il voyageait à cheval et avait pour compagnon Noirôt, notre fidèle chien de chasse. Arrivé à Saint-Claude, mon père alla voir son ami qui lui remit la collection en bon ordre. Avant de repartir, mon père lui donna deux superbes lapins, dont le bon vieux fut très content, et très satisfait.

Quelques heures après, le voyageur repartait joyeux pour la ville. Au bout d'un certain temps, il pensa à se reposer quelque peu des fatigues du voyage. Il descendit donc de cheval et plaça les pierres précieuses près de lui. Noirôt mangea de bon coeur les restes qui lui furent donnés.

Une heure après, on se remit en route; mon père oublia sa collection. Noirôt s'en aperçut quand déjà mon père était parti. Il essaya donc de traîner le sac; il était trop lourd, il ne réussit pas. Alors il courut vers son maître qui allait à bonne allure. Il eut vite fait de le rattraper. Il se mit alors à aboyer, essayant ainsi de lui faire comprendre son oubli. Le maître n'y fit pas attention d'abord. Bientôt, les aboiements de Noirôt inquiétèrent mon père. Lui, si doux habituellement, s'était mis à mordre les jarrets du cheval pour le faire arrêter, et il aboyait toujours de plus en plus fort. "Certainement mon chien est enragé, se disait mon père. Tiens, voici un ruisseau. Si mon chien boit, c'est qu'il y a quelque chose d'anormal; s'il ne boit pas, c'est qu'il ne le peut, car les chiens enragés ne peuvent pas boire." Cette réflexion faite, il sauta de cheval et alla boire lui-même. Il observa que le chien ne se préoccupait pas de boire. Il allait du maître à la route, la suivait quelques instants, revenait vers son maître, le tirait par son manteau, puis repartait, faisant le même trajet qu'auparavant.

"Evidemment mon chien est enragé; il va falloir que je le tue." Tirant un pistolet de sa poche, il l'ajuste et, à contre-coeur, décharge une balle dans la tête de l'animal en furie. Noirôt disparait aussitôt, baigné dans son sang. Le brave homme, voulant chasser de son esprit la pensée de l'animal qu'il s'était senti obligé d'abattre, piqua de l'éperon son cheval qui partit au galop.

Au bout de quelques kilomètres, le cheval revint au pas et mon père commença à se faire ses réflexions. Il repassa les allées et venues de son chien et se dit: "Tout de même, j'aurais mieux aimé perdre ma collection que de perdre mon chien".

Tout à coup, portant la main à l'endroit où il avait placé d'abord son trésor, mon père s'aperçut qu'il n'y était plus.

"Insensé que je suis, se dit-il, pourquoi n'ai-je pas compris tantôt les signes que Noirôt me donnait? Me voilà maintenant sans mon chien et peut-être sans ma belle collection, recueillie avec tant de soin."

Alors, tournant bride, il courut jusqu'au ruisseau où il ne vit rien, sinon des traces de sang sur le chemin qui conduit à Saint-Claude. Au plus vite, mon père remet le cheval dans la direction de Saint-Claude et arrive bientôt au lieu où il s'était reposé. Le pauvre chien était à côté du trésor et il agonisait. Il reconnut son maître et eut encore la force de remuer la queue. Le trésor était retrouvé, mais Noirôt rendait le dernier soupir.

François DENISET, Eléments latins "A".

EN PHILOSOPHIE

Nous avons beau être philosophes, il en est qui trouvent encore moyen de faire des progrès... Mais, aux faits. Certains méritent d'être inscrits dans les annales de la philosophie.

Imaginez que notre Hervé a été promu au rang de "maréchal de Philosophie". Cette haute distinction lui a été conférée devant tout le personnel du collège. Les nombreux applaudissements des assistants ont remplacé le feu de salve.

Charlot est passé maître mathématicien. Il a découvert — et tout seul — par des calculs mentaux très compliqués qu'il pourrait avoir des "term marks" beaucoup plus élevés en ne composant pas à la fin de chaque semaine. Aussi notre copain brille-t-il par son absence tous les beaux vendredis que le bon Dieu nous donne.

Tit-Jean aspire à devenir grand chimiste devant le Seigneur. En conséquence il prétend faire des expériences à toutes les classes de laboratoire. Il a failli perdre contrôle de ses nerfs, l'autre jour, parce que son compagnon voulait analyser les liqueurs lui-même. Il voulait argumenter, mais l'autre tint bon: "J'ai préparé les tubes, les fioles, les filtres, j'ai nettoyé les béchères pendant que tu flânais en récréation, et maintenant tu prétends... Tu as du toupet!" Jean, insulté, alla trouver Tit-Ken et lui posa ses conditions. Tit-Ken aime mieux faire des mélanges aux couleurs voyantes que des analyses; il accepta. Ce qui rendit à Jean sa bonne humeur.

Que se passe-t-il, pourquoi ce tapage? se demande le Père professeur, qui, en ce moment, écrit au tableau. Rien... peu de chose... C'est Tit-Jean et Albert qui, règle en main, se battent en duel, comme les étudiants allemands à Berlin. Sous le regard perçant du Père, tout bruit cesse. Nos duellistes sont tout rouges, tandis que leurs seconds, le gros Noël et Tit-Gé, rient comme deux fous. Et dire que cette bataille a eu lieu parce que dom Albert a eu le malheur d'éveiller Jeannot qui prenait sa sieste derrière le piano... Faudrait pas conclure de là que nous ne sommes pas sérieux. Jean avait une très louable excuse pour ce petit bout de sommeil: il se reposait afin de pouvoir donner un meilleur rendement à la deuxième heure de classe. Allez le lui demander!

"Ma Tante" tempête contre Karl Marx et son socialisme. Elle prétend que les philos n'auraient jamais dû étudier ses théories subversives. Voici. Notre tante s'était acheté un joli petit [illegible] qui n'est plus qu'un vieux morceau de verre écorné. Tout cela, parce que les philos ont prétendu avec Marx que le miroir était un bien commun... Elle attend donc une cotisation pour en acheter un autre.

"Bing! Bang! Boum!... Les élèves sursautent dans leur lit. Qu'est-ce qui peut bien faire ce vacarme à onze heures et demie? N'ayez pas peur, c'est Charlot qui vient se coucher! Mais, soit qu'il ait voulu parler à un ami, soit qu'il ait voulu faire ses dévotions, il a rencontré le piédestal d'une belle statue du Sacré-Coeur... Le piédestal et la statue n'ont pu tenir; le tout s'est écroulé dans un fracas épouvantable. La philosophie possède maintenant son iconoclaste!

Comme elle a d'ailleurs ses malades, Le Frère infirmier ne fournit pas à frotter Lucien et à donner des sirops à Alfred, nos deux plus fortes têtes philosophiques. Et dire qu'il ne comprend peut-être pas le latin. Pauvre Frère! Heureusement que Charles parle français...

Paul-Emile BELANGER, Philosophie I.

LA MORT DU GEANT

Sujet: Un Père a défié les syntaxistes sur trois cents verbes irréguliers latins. Le combat doit avoir lieu dans un mois. Les élèves ont fait en devoir le récit du grand événement. Plusieurs copies ont été pillées pour construire le poème qui suit.

C'est la fin de janvier. Nous sommes à réciter nos leçons, quand, tout à coup, la porte s'ouvre. Un Père... c'est le professeur de rhétorique. Alors, nous adressant la parole, il nous dit qu'il veut mesurer sa science avec la nôtre en venant concerter sur les verbes irréguliers latins. Sachant qu'il avait affaire à quarante petits corps chargés de bombes, de torpilles, de dynamite, de mitraille, ou encore soufflant comme des simouns, des typhons et des cyclones, le Père demande trois vies. Ah! certes, c'est un vrai coup de brave! Le défi est accepté.

Jean TETRAULT.

• • •

Le grand jour est enfin arrivé. Brûlants d'impatience, les élèves ne peuvent attendre jusqu'à onze heures moins le quart. Ouf! le voilà arrivé. Les Torpilles et les Cyclones se lèvent d'abord. Le combat commence. Du côté des élèves, il en tombe plus que de l'autre. Cela se comprend: la cible est beaucoup plus grande. Mais une fois, l'adversaire s'empêtre dans un supin, et, sans perdre cette chance, les élèves le tuent ou plutôt le blessent, car il a droit à trois vies. Je n'aurais jamais cru qu'il avait le corps si dur! Après sa première blessure, il ose protester: "Une grammaire Ragon, vite!" On la lui apporte; on regarde le supin... on voit l'adversaire baisser la tête. Double honte pour le vaincu! Et voilà que sans même avoir changé de camp, le Père se prend dans un parfait. Cette fois, il marque bien docilement sa deuxième barre au tableau. Ceux qui sont encore debout vont s'asseoir pour laisser une chance aux Bombes et aux Simouns.

Jacques DUBUC.

• • •

Car, bien que la syntaxe ait de bons artistes dans son comité d'embellissement, elle ne manque pas d'étudiants qui sont fort dangereux même pour les grands talents. Les boulets du Père étant plus gros que les nôtres, sont aussi plus puissants. Mais son canon semble croche: il ne tue pas ceux qu'il vise. Pendant qu'il essaye de le remetre en bon état, trois de nos obus l'attrapent. Le premier le renverse sur le sol, le second le blesse mortellement, le troisième sert à creuser la fosse dans laquelle son corps sera déposé après la sixième défaite.

Louis THORIMBERT.

• • •

Hélas! notre hôte, avec ses deux cours classiques et ses cinq ans de philosophie, a fait honte à une si belle instruction! Et pour comble d'audace, figurez-vous que dans son petit discours il nous a demandé comme consolation un sac de "pea nuts".

Antoine GAGNON.

MA MESSE

L'idée m'en était venue lorsqu'encore à peine raisonnable, soit enfant de choeur, soit simple fidèle dans les bancs généreux du couvent, je m'étais pris d'admiration d'abord puis d'affection pour cette cérémonie quotidienne. Jusque là, Madame Routine avait été du complot. Je n'avais plus qu'à constater son terrible ravage: absurde impression qui se bornait à un laps de temps interminable consacré à m'user les rotules. C'en était scandaleux!

J'eus vite fait mon petit plan. Cette heureuse inspiration terrasserait certainement ma terrible ennemie. D'abord il fallut me munir du nécessaire, ce qui ne fut pas facile. Je trouvai alors en Jacqueline, ma gentille cadette, une aide précieuse, puisque les fillettes s'y connaissent mieux que nous dans cette ligne, j'entends, tout ce qui devait constituer les ornements de notre singulière liturgie. Les quelques "chiffons" que nous récoltâmes ici et là, n'étant pas tous de très noble origine, je n'oserais en faire la généalogie, seulement, ils furent mis en état de servir pour la "grande occasion". Vert, blanc, violet et rouge se distinguaient par une grande croix sur le dos de la chasuble improvisée, et les forts coups de pinceau alternaient bien avec ceux des ciseaux qui ne manquaient pas de franchise en limitant le vêtement en question. Va pour les habits. L'architecture de l'autel fut des plus simples: une nappe de table blanche cachant quatre ou cinq caisses de pommes; puis, deux huiliers, glorieusement mutilés, dressaient leur col ébréché sur un guéridon de même rusticité. Ma foi, il ne manquait plus qu'un officiant. Mon rêve allait enfin être mis à jour!

Nous avions donc décidé, ma conseillère et moi, de fixer la célébration de "notre messe" pour le dimanche suivant. La nouvelle avait été annoncée dans le jardin, à quelques-uns de mes petits copains et plutôt en secret, car je ne tenais pas à voir gâcher une si belle perspective par une bande de marmots qui pourraient devenir gênants. Mais le dimanche matin n'était pas plus tôt arrivé que déjà une vingtaine de bambins piaillaient et se trémoussaient à la porte du jardin. Déçu d'abord, je me consolai en pensant que si on parvenait à les faire taire ils composeraient une superbe assistance et là-dessus, me pensant déjà "bon curé", je me rendis à la "sacristie" pour m'attifer.

Gauche dans mes ornements et tout ému je m'avance vers l'autel et en gravis le seul et unique degré. "Mes fidèles" gardent un silence parfait. "Confiteor... pa, pa... nostrum". — "Teor... pa... strum", répondent mes servants. Je me rendis jusqu'à l'évangile sans anicroche. Au prône, mes gens sont si sages que je risque quelques paroles en "langue liturgique". Quel effet! Splendide! Mais quand je leur dis dans mon patois que "s'ils ne font pénitence, ils périront tous", un deuil cruel semble avoir frappé ma petite paroisse. Sur vingt fronts on peut lire un désappointement amer. Mes brebis semblent être perdues dans la contemplation d'un faîte inaccessible. Je les rassure toutefois, quand j'annonce qu'il y aura communion générale.

D'une carafe crénelée que je tire d'une boîte à biscuits, je m'apprête à distribuer la "communion". Je vois sur tous les visages rayonner une foi et une piété qui m'édifient!... Mais ces petites langues roses, subitement alléchées, harcelant sans cesse les babines gloutonnes n'ont pas plutôt goûté de mes hosties qu'elles les passent aux quenottes avec un entrefilet de "Mm... mm..." qui honorent notre confiseur et je me vois pressé de leur distribuer les cinq grosses livres de pastilles de menthe qui avaient si bien joué leur rôle.

Une de mes ouailles eut, après l'office, le toupet de me demander s'il y aurait messe sur semaine... J'eus du mal à ne pas pouffer en lui disant que s'ils consentaient à fournir les "hosties", je consentirais à pontifier.

Jules-Marie DUGAS, Méthode.

LES HUMANISTES

Que je voudrais être aède lyrique pour vous faire sentir dans toute sa force la douleur d'un départ en belles-lettres. Il était petit de taille, marchait lentement, mais faisait de grands pas. Travailleur acharné, il entrait en classe toujours fatigué. Il s'effondrait sur sa chaise, puis, était si sage qu'on aurait cru parfois qu'il n'était pas en classe. Ainsi de nature faible.

> Quant à son temps, bien sut le [disposer;
> Deux parts en fit, dont il voulait passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien [faire.

La Fontaine en disait autant à son sujet.

Le petit parti, Marcel, comme un échassier haut juché, domine la classe. Lorsqu'il voit venir Enée, son intime, il s'adosse solidement à la bibliothèque, s'accoude pesamment sur sa table, puis, alors, son esprit s'enveloppe de nuages vaporeux et monte vers les régions planétaires...

Son grand compagnon mortel s'appelle Louis, élève solide, bien découpé et enfermant un talent d'artiste derrière une physionomie vague. A l'audition des jolies descriptions d'Homère, instinctivement il en reproduit le tableau; sa table subit les effets de son art. De l'artiste, il a le caractère impressionnable. Devant les cascades indéfinies et les multiples chiffres qui se plaquent au tableau noir, il ira — il en a fait l'aveu — jusqu'à verser des larmes de raison. Car Louis soutient qu'en cela un beau désordre est un effet de l'art.

Connaissez-vous François? Il a la taille toute petite, les cheveux blonds. Parcourant les corridors au son de ses chaussures solidement ferrées, il se balance les épaules en cadence et foudroie sans pitié, avec fracas, le pin qui se lamente. Gérant des "midgets", joueur d'avant fameux, amateur de golf, cycliste professionnel, faut bien se donner de l'importance.

Inutile de vous présenter "Ti-ouis". Longs cheveux soyeux et ondulants, traits joviaux et menton de galoche, au collège bien connu pour son timbre riche, sur la rue remarqué pour son minois gracieux, le voilà tout entier.

Maintenant, pour finir, faut que je vous parle — j'allais l'oublier — de Georges. Cet élève, bûcheur sans pareil, est une vraie encyclopédie... qui se consulte assez difficilement. L'oracle omniscient caticine obscurément — puis où trouver la sybille — nous ne la voyons que rarement.

René JUTRAS, Belles-Lettres.

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, S. G. Mgr Breynat, O.M.I., de retour de l'Est.

La nouvelle est parvenue à l'archevêché de la mort de M. Edouard Benoit, père de M. l'abbé Arthur Benoit, autrefois du diocèse. Le père de M. Benoit est décédé au presbytère de son fils, en Floride.

A l'hôtel de ville

Le Conseil de ville a reçu, la semaine dernière, une délégation de communistes demandant d'encourager l'adoption d'une loi pour protéger les sans-travail. Il y a actuellement un projet de loi à Ottawa qui sera présenté à la prochaine session pour l'adoption d'une forme d'assurance en faveur des sans-travail. Le Conseil ne s'est pas prononcé à ce sujet, mais a promis d'étudier la question.

Vendredi dernier a eu lieu une assemblée extrêmement importante où le budget de l'année écoulée a été étudié, en même temps que l'on considérait également les dépenses de l'année qui commence. Le déficit de l'année écoulée se monte à $27,000. Ce déficit est dû, en grande partie, au fait que tant de propriétaires n'ont pu payer leurs taxes. M. de Moissac, trésorier de la ville, fit un rapport complet de la situation financière et en montra la gravité. Les dépenses prévues furent soumises au Conseil et quelques-unes acceptées. Les comptes les plus considérables, tels que les salaires des employés, feront l'objet d'une autre discussion jeudi soir prochain. Le Conseil va procéder le plus économiquement possible, sans qu'on ait dit comment ni où les frais habituels seront réduits.

"Pour la Couronne"

Cette tragédie de F. Coppée, de la plus pure structure classique, si le langage en est authentiquement romantique et donc moderne, sera présentée par les élèves du Collège de Saint-Boniface à S. G. Mgr A. Béliveau, le 25 mars, à l'occasion de sa fête annuelle.

Cette oeuvre du grand poète chrétien n'est avant tout ni un drame de l'ambition, ni une reconstitution prétentieusement raffinée de quelque tournant de l'histoire ou un tableau rare de moeurs exotiques; c'est moins, si l'on veut, et mieux: une tranche vivante de la lutte héroïque, multiséculaire, de l'Orient de Mahomet avec l'Occident chrétien. D'où l'empire que cette tragédie exerce nécessairement sur tous ceux de notre foi, et les leçons sublimes, et plus que surhumaines, puisque chrétiennes qui s'en dégagent. Spectacle élevant et captivant à la fois, leçon d'histoire si l'on veut, mais aussi de simple vertu et de foi.

La mise en scène en sera soignée, mais sobre, comme il convient. Le ton soutenu de l'action tragique, le soin de la prononciation entrainent cette conséquence que les places les plus avantageuses seront plutôt dans le centre de la salle.

Il y aura répétition pour les enfants des institutions lundi après-midi, à 3 h. 45, aux prix accoutumés. Ceux qui viennent de loin sont priés d'avertir pour qu'on réserve les places.

On ne prévoit pas de "reprise" de cette pièce.

Concert de la Chorale de Saint-Boniface

Nous publions ci-dessous le programme du concert qui sera donné jeudi soir à la salle de l'Institut Collégial Provencher par la Chorale mixte de Saint-Boniface et Mme Elisa Brault-Muller.

Ce concert sera le dernier de la saison que la Chorale donnera et nous vous invitons avec instances à l'entendre.

Mme Muller est si bien connue à Saint-Boniface qu'il n'est pas nécessaire de la présenter. La population entière voudra l'entendre.

Il faut noter aussi l'aubaine que l'on vous offre d'entendre un concert de cette valeur pour la modique somme de 25 ou 35 sous.

Les organisateurs n'ont pas l'intention d'y faire de l'argent: ils visent simplement à se rembourser des frais de la musique et des accessoires.

Il est donc louable de la part de Mme Muller, du directeur, des autres artistes et des choristes de se prêter à cette oeuvre de la propagation de la bonne musique et il incombe à notre population de leur en témoigner son appréciation en leur offrant une salle comble, ce qui sera en somme une récompense plus appréciable que les quelques sous qu'ils pourraient en retirer.

C'est donc jeudi soir, 19 mars, à 8 h. 15.

Comme il n'y a qu'un nombre limité de sièges réservés, on ferait bien de retenir ses billets le plus tôt possible, en s'adressant à la Librairie Kéroack, à la Pharmacie Préfontaine, à l'Union Canadienne ou à M. Narcisse Fournier.

Programme

(a) "Si les fleurs avaient des yeux", Massenet; (b) "Charmant oiseau" (La perle du Brésil), avec obligato de violon: Mme Elisa Brault-Muller; M. Stuart Scorer, flutiste; Mme Louise Lavack-Thibault, accompagnatrice.

(a) "Bachanale" (Philémon et Baucis), Gounod; (b) "Pavane" (Patrie), Paladilhe. Solistes: Mlle A. Savoie et M. Henri Lévêque. La Chorale.

(a) "A Song of Spring", Stickles; (b) "An Open Secret", Woodman: Mme Elisa Brault-Muller.

(a) "Ronde villageoise"; (b) "Brunette"; (c) "Le mai" (vieilles chansons françaises harmonisées par F.-A. Gavaert: la Chorale.

"Connais-tu le pays" (Mignon), (obligato de flute): Mme Elisa Brault-Muller.

(a) "Le temps passé"; (b) "Gentils galants de France" (vieilles chansons françaises harmonisées par F.-A. Gavaert).

(a) "Nymphes et Sylvains", Bemberg; (b) "Il Bacio", Ardetti (avec obligato de flute).

Directeur: M. Marius Benoist, maître de chapelle à la cathédrale.

Accompagnatrice: Mll Alberta Bernier.

A.F.A.C.C.

Le mardi 24 mars, à 8 h. du soir, il y aura, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, soirée récréative pour les membres de l'Amicale des Anciennes Elèves.

Comme l'Association Fédérée des Anciennes Elèves des Couvents Catholiques (A.F.A.C.C.) est une organisation qui a pour but de faire le bien par l'action commune de toutes les femmes catholiques du Canada, l'Amicale de l'Institut Collégial Saint-Joseph invite cordialement les dames et les demoiselles de Saint-Boniface qui sont éloignées de leur "Alma Mater" à s'affilier à la branche de l'A.F.A.C.C. dite "Cercle Marie-Rose".

Ces dames et ces demoiselles pourront profiter de l'occasion de notre petite partie de cartes de mardi à laquelle elles sont spécialement invitées pour donner leur nom. Notre présidente, Mlle Antoinette Baril, ainsi que notre vice-présidente, Mme Bonin, seront heureuses d'enregistrer les nouvelles affiliations.

* * *

Les anciens membres de la L.D.C.F. qui ont par devers elles des livres de la bibliothèque sont priées de les remettre au plus tôt soit à l'Académie Saint-Joseph, soit chez Mlle Baril, 523, rue Ritchot.

Cercle Sainte-Elisabeth

Il est évident que la générosité de notre population est inlassable, s'il faut en juger, une fois de plus, par les résultats de la dernière partie de cartes. Mmes Emma Trudeau et Olivine Pelletier, indépendantes de toute charge dans le Cercle Sainte-Elisabeth — mais non pas indifférentes au but qu'il se propose — ont certainement mérité notre plus sincère et profonde gratitude pour le zèle tout désintéressé qu'elles ont déployé dans l'organisation de cette dernière soirée, au mépris de la fatigue qu'on sait, et des ennuis inhérents à la responsabilité, dont elles ont soulagé si allègrement les membres et les organisatrices accoutumées. Nous remercions donc ces dames dans toute la mesure qu'elles le méritent, et les félicitons de l'initiative qui leur a valu un pareil succès. Nous remercions toutes les personnes qui se sont rendues et qui ont formé une assistance considérable, nous remercions tous les donateurs de prix, nous remercions aussi MM. Narcisse Fournier et W. Raymond qui ont fait les frais de l'annonce. C'est en constatant l'effort de voix que devait faire M. Fournier pour couvrir le tumulte de la salle que nous nous sommes rendu compte de la lacune impardonnable de nos comptes rendus précédents, omettant chaque fois de faire mention spéciale du rôle ingrat mais indispensable d'annonceur et qu'ont très bien rempli durant cette saison MM. Antoine Painchaud et Lucien Daoust. Nous nous excusons aussi d'avoir oublié de nommer M. Charles Charbonneau comme gagnant d'un prix d'entrée dans une des récentes parties de cartes. D'un bloc donc nous méfiant d'une mémoire qui peut nous trahir, nous remercions tous les amis de l'oeuvre et des pauvres.

Voici le résultat de cette dernière partie, la troisième de la deuxième série:

Prix des dames — 1er prix, Mlle Jeanne Boismenu; 2ème, Mlle Angélina Beaulieu; 3ème, Mme F. Jodoin; 4ème, Mme P.-H. Buote; 5ème, Mme R. Laplume; 6ème, Mme E. Couture.

Prix des messieurs — 1er prix, M. A. Biron; 2ème, M. Ed. Lane; 3ème, M. O. Rheault; 4ème, M. Marcel Dugal; 5ème, M. L. Tétreault; 6ème, M. L. de G. de Cunnick.

Prix d'entrée: 1er prix, M. F. Beaulieu; 2ème, Mme Alex. Tétreault; 3ème, Mme B. Clément; 4ème, Mme H. Bellefeuille; 5ème, M. M. Rémillard; 6ème, M. Albert Daignault.

Prix spécial, donné par Mme L.-J. Trudeau, gagné par Mme A. Larocque. Gâteau donné par la Cie Speirs Parnell, gagné par M. A. Biron.

Donateurs: les Artisans Canadiens-Français, M. l'abbé R. Brodeur, MM. Frank Van Belleghem, A. Larivière, Ludger Roux, P. Coutu, A. Pambrun, F. Beaulieu, Mmes E. Montcalm, A. D'onne, D. Monchamp, J. Boux, G. Blanc, A. Bibeau, H. Pambrun, Mlle Jeanne Blanc, une amie.

A.-G. RAYMOND,
Secrétaire.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher, No 2450

Le tournoi de bridge s'est continué dimanche dernier. Le clubs suivants feront le jeu, la prochaine fois: Jarlour-Chaput, Laberge-Nault; Rhéaume-Blanchard, Mousseau-Boivin; Bélanger-Trudel, Gagnon-Collin; Talbot-Leblanc, Dufresne-Prendergast.

Dans la "Consolation", ce seront E. Blanchard-Côté, Blain-Pelletier; Perras-Dostert, L'Heureux-Campbell; Gagnon-Raymond, Phaneuf-McCarthy; Léger-Léveillé, Ferland-Buote.

* * *

Dans la Ligue de Quilles, la deuxième série s'est terminée jeudi dernier. Le club Millette en est le gagnant. Il rencontrera maintenant le Club Côté, gagnant de la première série, pour le grand championnat de la saison. Suit le résultat des dernières parties:

Club Roy — Carrière, 519; Michon, 366; Dostert, 404; Roy, 450; handicap, 297. Totaux: 662, 793, 581—2036.

Club Desjardins — Blain, 564; Gagnon, 508; Leduc, 304; Desjardins, 509; Collin, 125; handicap, 272. Totaux: 761, 777, 744—282.

Le Club Desjardins gagne deux.

* * *

Club Laroque — Dufault, 418; Mercier, 416; Laroque, 431; John Doe, 420; handicap, 264. Totaux: 603, 728, 618—1949.

Club Côté — Rodrigue, 450; Germain, 283; Blanchard, p49; Poulin, 72; Buote, 116; handicap, 268; handicap, 337. Totaux: 653, 691, 631—1975.

Le Club Côté gagne deux.

* * *

Club Gatien — Laurendeau, 364; Trudel, 432; Grondines, 493; Gatien, 522; handicap, 207. Totaux: 680, 669, 669—2018.

Club Millette — Picard, b21; Vermette, 369; Bergevin, 257; Marquis, 119; Millette, 383; handicap, 365. Totaux: 629, 673, 612—1914.

Le Club Gatien gagne deux.

Résumé

Haute partie individuelle: Carrière, 227.

Hautes trois parties individuelles: Blain, 564.

Position des clubs

	G.	P.
Millette	18	12
Côté	16	14
Gatien	16	14
Desjardins	15	15
Laroque	13	17
Roy	12	18

Ligue paroissiale "midget" de Saint-Boniface

Deuxième partie finale: 1 à 1

La deuxième des finales fut une des belles parties de la saison. Le Collège, ayant perdu la première, entendait bien égaliser les chances, cependant que Cathédrale, qui avait déjà gagné sans son centre Léo, malade au début des finales, escomptait cette fois une victoire au moins égale à la première. La partie s'annonçait donc vivante; elle le fut. Malgré des baisses — de part et d'autre le jeu sembla manquer d'intérêt à certains moments — l'ensemble fut très satisfaisant, magnifique même; les spectateurs, nombreux, autant que les joueurs, connurent les minutes d'angoisse.

Les joueurs quittèrent la glace après 70 minutes de jeu, avec un résultat de 1 à 1. "De fait" donc les deux équipes ont — ou n'ont pas — la victoire. "De droit", qui osera, sans fausser naturellement la vérité historique, faire pencher la balance.

Points — Cathédrale: Jos. Blais (1ère période); Collège: R. Gauthier (3ème période).

Troisième partie au Collège

La glace du Collège était en très mauvais état. Il est donc impossible de porter un jugement sur l'ensemble — il n'y en avait pas — non plus que sur la valeur du jeu. Chaque joueur avait pour tactique de lancer la rondelle à l'extrémité opposée et d'y maintenir les adversaires dans les limites de la mauvaise glace; le hasard se chargerait du reste. Les arbitres, — occupés sans doute à éviter les cavités dangereuses — oublièrent nombre de hors-jeu. Bref, la rondelle, après bien des sauts périlleux, trouva une ouverture dans le filet de Cathédrale.

Collège et Cathédrale sont donc égaux dans les finales.

Point — Collège: Vien et Beaudin (3me période).

Nouvelles

La partie de dimanche dernier a dû être retardée, malgré l'état exceptionnel de la glace. La maladie de Beaudin, du Collège, fut une des causes — impulsives au moins — de ce retard. Nous souhaitons au centre du Collège un prompt rétablissement.

La coupe "midget" est exposée dans la vitrine de la Pharmacie Préfontaine. Nous remercions la Pharmacie Préfontaine de cette délicatesse.

Les capitaines des équipes de la ligue ont été invités à la partie finale "senior" de lundi dernier à l'Amphithéâtre. On parle d'une invitation semblable aux gérants pour les dernières finales de la coupe Allan.

Les billets de la rafle au profit du club Cathédrale ont été tirés sur la glace pendant la partie du dimanche 1er mars. Nos félicitations à Mlle S. Dussault, de la rue Masson, l'heureuse gagnante.

1 à 0 pour Collège

A cause de l'heure peu commode de la partie, les élèves du Collège seuls purent assister. Malgré les courtes apparitions de Beaulieu sur la glace — l'aile était heureusement remplacée, — le Collège joua avec un bel ensemble et la victoire lui sourit finalement à la troisième période. Pendant toute la partie d'ailleurs, le Collège fut dangereux à l'attaque et sur la défensive.

Cathédrale — intimidée peut-être par tous ces spectateurs peu sympathiques à sa cause — mit à la lutte moins d'ardeur qu'à l'ordinaire. Son jeu toutefois resta systématique et jusqu'à la dernière cloche — après la magnifique passe de Lévêque — il eût été difficile de fixer le sort de l'une ou de l'autre équipe.

Ironie du sort? Cathédrale, on s'en souvient, avait gagné la première partie des finales sans un centre, malade à cette époque; le Collège joue cette fois avec un centre convalescent et gagne à son tour.

Point — Collège: Gauthier, de Lévêque (3ème période).

Autre partie finale: 0 à 0

Magnifique partie celle-là, la plus belle peut-être de la saison. Attaque étudiée de Cathédrale, ensemble du Collège, de part et d'autres des passes heureuses, des montées dangereuses et peu d'erreurs de système. Les deux gardiens de buts connurent à quelques reprises des secondes de profonde émotion; ça passait... à côté heureusement. Peut-être le résultat méritait-il dans ces conditions d'être ce qu'il a été.

Une foule nombreuse était venue encourager nos jeunes "midgets"... qui promettent.

Arbitres: "Tony" Lemay et Louis Pélissier.

* * *

La prochaine partie finale — la dernière si le Collège gagne, l'avant-dernière si Cathédrale gagne — aura lieu à l'Olympic ce soir, mercredi, ou vendredi soir. Nous aurons un grand nombre de spectateurs. Prix des billets: 15 sous.

PETITES NOTES

Mme Lafrance tient à remercier tous ses parents et amis, spécialement le "Heather Curling Club", le "Norwood Lawn Bowling Club" et le Cercle Ouvrier Saint-Joseph, qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent.

Baptêmes

Le 15 mars — Marie-Gabrielle-Hélène, née le 12, enfant d'Alexandre Lescarbeaux et de Léontine Levacque. Parrain, Gérard Levacque; marraine, Ida Levacque.

Le 15 mars — Marie-Evelyn-Esther-Emelie, née le 7, enfant de Georges-F. Plouffe et de Pauline Rivard. Parrain, Théodore Plouffe; marraine, Alma Rivard.

Le 15 mars — Marie-Hughette-Gaetane, née le 12, enfant de Joseph Laforme et d'Olivina Lévêque. Parrain, Léo Boivin; marraine, Agnès Laforme.

Sépulture

Le 10 mars — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Georges Lafrance, époux de Louise Socquet, décédé le 7, âgé de 35 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Sport

Notre équipe "midget" a remporté une victoire, jeudi, contre celles de la Cathédrale — les cinq substituts justifient le pluriel... Victoire méritée, car, malgré les courtes apparitions de Beaudin, à peine remis de maladie, et l'absence de Rodrigue, les collégiens ont été très agressifs. Après avoir bataillé une demi-heure environ, Vien comptait sur une passe de Paul Gauthier. A notre grande surprise, on prétendit qu'il y avait eu hors-jeu. Les spectateurs ne furent pas aussi dociles que nos joueurs... Bref, le jeu reprit. Quelques minutes plus tard, Raymond Gauthier comptait sur une magnifique passe de Poitras.

Dimanche dernier, les deux s'affrontaient de nouveau. Les collégiens voulaient gagner: c'était le championnat et la coupe; la Cathédrale ne voulait pas perdre, et cette fois encore usa largement de ses cinq substituts, le gardien de buts étant le seul à ne pas demander du soulagement! Le jeu fut rapide et si Vien, Raymond Gauthier, Paul Gauthier, Beaudin, Burley, n'ont pas compté, ce n'est pas manqué de bonne volonté. Résultat: partie nulle.

Feuilleton de la "Liberté" No 2

Le Chien du Capitaine

par LOUIS ÉNAULT

(Suite)

Mais Zéro ne bornait pas là ses attentions et ses soins: il ne négligeait rien pour faire preuve de sa bonne volonté et de son vif désir de se rendre utile et agréable. Il rapportait au logis les mouchoirs de poche que l'insouciant capitaine semait un peu à droite et à gauche, dans la cour et dans le jardin; il veillait à ce que la porte extérieure fût toujours fermée, et il déployait une véritable habileté dans la façon ingénieuse dont il soulevait la planche pour la laisser retomber ensuite dans la gâchette; il apprenait la politesse aux petits drôles qui se permettaient de parler à son maître sans se découvrir devant lui. Il leur mettait résolument une patte sur chaque épaule, et avec douceur, mais avec fermeté, leur donnait délicatement une leçon de savoir-vivre en cueillant une casquette obstinée sur une tête mal apprise.

Ce n'étaient point là, du reste, ses seules attentions. Il avait remarqué l'empressement avec lequel le capitaine lisait, chaque matin, le "Messager du Havre", qui le mettait au courant de toutes les affaires maritimes de l'Europe et de l'Amérique. Eh bien! pour lui donner quelques minutes plus tôt la joie de cette lecture favorite, Zéro allait attendre le facteur au bas de la Côte de Grâce, recevait de ses mains le précieux journal, et le rapportait au logis, en arpentant la route aussi vite que ses jambes pouvaient le porter.

Jean Pigault, qui n'avait jamais été tant gâté, trouvait qu'il était bon d'être aimé ainsi, même par un chien, et, très reconnaissant et très touché des preuves sans fin de cette affection sans bornes, il aimait lui-même chaque jour davantage ce serviteur, ce compagnon, cet ami!

Ce fut pour Zéro une période d'existence vraiment idéale. Il n'avait jamais désiré, jamais rêvé un bonheur plus complet que celui-là. Mais hélas! un proverbe cruel l'a dit:

"Ce qui est beau est de courte durée!"

Ceci est vrai, paraît-il, pour les chiens comme pour les hommes.

Le capitaine se maria, et, nécessairement, Zéro n'occupa plus la première place dans la "Villa des Roches-Blanches", ni dans le coeur de son maître.

III

La nouvelle mariée aimait les chats et n'aimait pas les chiens!

Si du moins le chien du capitaine eût eu pour lui l'élégance ou la beauté, il aurait peut-être conquis, sinon mérité ses faveurs. Mais il n'en était point ainsi. Le malheureux Zéro n'avait pour lui ni la forme ni la couleur. Il n'avait que ses qualités intimes, que l'on ne voyait point tout d'abord: son coeur chaud et loyal, et son intelligence souple et déliée. Ce n'était pas assez pour faire la conquête de sa nouvelle maîtresse. Le pauvre chien avait trop de sagacité pour ne pas se rendre un compte exact de la situation.

Zéro n'était pas un chien couchant: il tenait le milieu entre un caniche plein de dignité et un barbet très susceptible. Quand une fois il fut bien certain de n'être point apprécié à sa juste valeur par la nouvelle Mme Pigault, pour laquelle cependant il n'eût pas demandé mieux que de faire des frais, car il était naturellement galant, il se fit un point d'honneur de ne pas s'imposer; il attendit qu'il plût à cette belle dédaigneuse de revenir à des sentiments meilleurs et plus justes.

On conviendra qu'il eût été difficile à un chien de tenir une conduite plus irréprochable, et je crois que bien des gens ayant reçu une éducation plus brillante que Zéro ne se seraient point tirés plus habilement d'une position si délicate. Cet étonnant personnage donna même une preuve de tact plus surprenante encore. Tout en conservant pour son maître la même affection, et il sentait bien que cette affection ne finirait qu'avec sa vie, il mit beaucoup de réserve et de discrétion dans l'expression de sa tendresse. Il s'était montré jusqu'ici expansif à l'excès, comme on l'est naturellement dans le tête-à-tête, avec un être aimé, quand on n'a rien à craindre de personne. Tous les prétextes lui paraissaient alors bons pour témoigner ses vrais sentiments à celui qui en était l'objet. Mais à présent, comme s'il eût compris qu'il y avait là quelqu'un qui avait le droit d'être jaloux, il sut se contraindre et mettre une sourdine à son coeur. Il est vrai que, lorsqu'il avait le bonheur de se retrouver seul avec son maître, il prenait sa revanche de la longue contrainte qu'il s'était imposée, et qu'il retrouvait bien vite la fougue, les ardeurs et les transports d'autrefois.

Ces délicatesses n'échappaient point à celui qui en était l'objet: il en devinait tout le mérite, et il en était profondément touché. Il caressait alors le pauvre animal avec une tendresse qui donnait à celui-ci du bonheur pour le reste de la journée.

— Vraiment, se disait-il alors, si ma femme aimait mon chien, tous les capitaines en retraite envieraient mon sort, et moi, je vivrais entre ces deux êtres sans plus me soucier du reste du monde que de la coque d'un vieux bâteau!

Mais Lise n'aimait pas Zéro! c'était un fait sur lequel il n'était pas permis de se faire la moindre illusion, et l'homme ne s'y trompait pas plus que la bête.

L'impartialité nous oblige de reconnaître que Zéro ne faisait rien pour ramener à lui son ennemie. Si, dans les premiers temps du séjour de Mme Pigault à la "Villa des Roches-Blanches", il s'était montré disposé à faire toutes les concessions imaginables pour vivre en bonne intelligence avec elle, quand il vit ses avances repoussées, il prit le parti de la traiter comme une étrangère, et il ne parut même plus s'apercevoir de sa présence.

A ce moment difficile de son existence, Zéro, qui était un peu porté sur sa bouche, — chacun a ses défauts, et celui-ci peut être pardonnable chez un chien qui se voyait tout à coup à une bonne table, après avoir longtemps jeûné, — Zéro, disons-nous, eut le malheur d'être exposé à une tentation et d'y succomber. Cette faute devait être pour lui la source de bien cruelles infortunes.

Mme Pigault, un peu friande, avait l'habitude de déjeuner d'une couple d'oeufs frais, que deux poules de Crèvecoeur lui pondaient chaque matin avec cette exactitude qui est la politesse des poules.

Or il arriva qu'un jour Jeanneton, distraite ou maladroite, laissa tomber un de ces oeufs sans pareils en traversant la cour. Inutile de dire que sa coque fragile se brisa aisément sur le pavé. Ce ne fut pas un oeuf perdu pour tout le monde, car Zéro, qui flânait dans les environs, flaira une bonne aubaine, et, en deux coups de langue, vous lapa promptement, sans mouillettes, et le jaune et le blanc. Le festin de Mme Pigault fut réduit de cinquante pour cent; Jeanneton confessa sa faute. Péché avoué, péché pardonné: on n'en parla plus. Lise était bonne princesse. Mais le régal s'était trouvé du goût de notre héros. Le lendemain, il n'eût pas demandé mieux que de se mettre en appétit avec ce fin morceau: l'oeuf frais lui agréait beaucoup plus que le verre d'absinthe ou de vermouth, cher aux estomacs paresseux. Il vint donc faire le quart, à l'heure précise où, la veille, Jeanneton avait laissé choir la moitié du déjeuner de sa maîtresse. Il comptait sans doute que le même accident lui vaudrait le même bonheur. Mais tous les jours ne sont pas jours de fête. Jeanneton, ce matin-là, ne fit point d'omelette dans la cour, et Zéro en fut pour ses frais de convoitise. Il n'osa point réclamer. Jeanneton eût été capable de lui rire au nez.

Mais, comme il était profondément observateur, ainsi, du reste, que doit l'être tout chien qui veut fare son chemin dans le monde, il épia fort attentivement les allées et venues de la bonne, et il ne tarda point à s'apercevoir que, chaque fois qu'elle rapportait les oeufs à la maison, elle sortait d'un certain cellier où les poules, qu'on laissait toujours en liberté, avaient l'habitude de pondre dans de petites hottes garnies de foin, au milieu des barriques et des tonneaux. Profitant d'un moment où on ne le regardait pas, notre brigand en herbe y entra, sournoisement, après elle, mais trop tard! La cueillette était déjà faite; il trouva les nids chauds, mais vides!

Il en fut fort désappointé sans doute, mais pas découragé le moins du monde. Quoiqu'il n'eût pas fait sa philosophie, il n'en avait pas moins un véritable talent d'argumentation, et il savait tirer des prémisses les conséquences qu'elles contiennent. Il se dit que, puisqu'il ne trouvait plus d'oeufs au cellier quand Jeanneton y allait avant lui, ce serait elle, au contraire, qui n'en trouverait point s'il y allait avant elle.

Quand un chien est aussi fort en logique, on peut dire qu'il est déjà sur la pente du crime; le moindre choc peut l'y faire rouler.

Bien qu'il eut navigué assez longtemps, Zéro ne savait pas voir l'heure au soleil, et, ne pouvant se procurer un chronomètre chez l'horloger de la marine, il dédaignait les simples montres. Mais il avait des moyens à lui de se rendre compte du temps: moyens sûrs, qui lui permettaient de n'être jamais en retard. Aussi, le lendemain, devança-t-il de cinq bonnes minutes la visite de Jeanneton au cellier. Ce fut lui, ce jour-là, qui arriva bon premier. Il n'eut pas de peine à trouver le nid, ou, pour mieux dire, les nids, car il y en avait deux, qui n'étaient autre chose, nous l'avons déjà dit, que deux petites hottes d'osier, tapissées d'un foin moelleux et doux, sur lequel chaque matin nos cocottes étaient assez à l'aise pour déposer, après une attente plus ou moins longue, le déjeuner de leur maîtresse.

Zéro touchait donc le but! mais, à ce moment, il lui arriva ce qui arrive souvent, dit-on, au malheureux qui va commettre son premier crime. Il eut, par avance, le remords du mal qu'il allait faire.

L'idée du châtiment, sous la forme d'un fouet redoutable, au bout d'un bras terrible, se présenta avec tant de force à son esprit, qu'il en fut vivement impressionné. Je ne sais quel bruit suspect, venu du dehors, fut aussi pour lui comme un second avertissement qu'il ne put mépriser tout à fait. Il alla donc jusqu'à la porte du cellier, et, de là, ses yeux perçants fouillèrent les environs. Hélas! il n'avait déjà plus son beau regard d'honnête chien, franc et loyal, sûr indice d'une conscience tranquille. Il y avait, au contraire, dans sa prunelle troublée, je ne sais quoi de furtif et d'inquiet, qu'un physionomiste aurait trouvé de bien mauvais augure pour l'avenir de sa vertu. La chose n'était, en effet, que trop certaine: du moment où il tournerait au mal sa rare intelligence, Zéro deviendrait promptement un profond scélérat: un chien comme lui, s'il faisait jamais le premier pas dans la voie du crime, irait nécessairement jusqu'au bout.

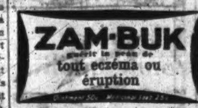
Notre voleur, car il l'était déjà d'intention, ne découvrit rien de suspect autour de lui: la porte de la cuisine était fermée, ainsi que la barrière du jardin. La cour était déserte. Jamais l'heure n'avait été plus propice ni l'occasion plus favorable pour commettre impunément un attentat contre le bien d'autrui. Il y a dans la vie des instants où tout semble conspirer pour étouffer au fond de nos âmes ce qui peut nous rester encore de sens moral. Les hommes savent cela presque aussi bien que les chiens.

Zéro se précipita dans le cellier avec la violence du malfaiteur qui sent que l'heure des hésitations est passée, et qu'il lui faut maintenant agir, s'il veut assouvir sa passion.

Tout concourait, du reste, pour le perdre, en excitant encore sa convoitise.

Les deux oeufs étaient là, chacun dans sa hotte, blancs parmi le foin verdâtre, si frais qu'ils en étaient chauds! Zéro les flaira un instant, comme si, à travers leur coque éclatante et mince, il les eût déjà savourés. Il semblait réfléchir encore; mais, tout à coup, un voile passa sur ses yeux, et la lumière qui éclairait peut-être encore quelque recoin de sa conscience s'éteignit tout à fait. Il perdit la notion du bien et du mal... et, qui sait? peut-être aussi la responsabilité de ses actes, aurait dit son défenseur en cour d'assises. Il saisit un des oeufs, le fit disparaître sans peine dans sa large gueule, et, brisant la coque d'un seul coup de dent, le goba avec la sensualité d'un gourmet auquel il n'est pas besoin d'apprendre ce qui est bon.

Nous devons toutefois reconnaître que le remords suivit le crime de bien près. Il lui resta des fragments de la coquille dans les dents. Il eût voulu pouvoir se cacher. Mais, au milieu même de ses inquiétudes, il eut un bon mouvement, dont il serait injuste de ne lui point tenir compte. Il se dit, sans doute, que le crime a ses degrés, ainsi que la vertu, et que ce n'était pas une raison, parce que l'on avait commis une première faute, pour aller jusqu'au bout sur la route du mal.



Peut-être aussi pensa-t-il que c'était assez d'avoir privé sa maîtresse de la moitié de son déjeuner, et qu'il n'était que juste de lui laisser l'autre. Son premier oeuf avalé, Zéro jeta au second un regard où la convoitise se mêlait au regret, mais, se rappelant à propos la maxime du sage: "Qui aime le péril périra!", il s'éloigna rapidement du nid tentateur, et il alla faire un tour sur le port, histoire de prendre l'air et de digérer son forfait.

Jeanneton, cependant, venait de rentrer du marché avec sa provision de la journée. Elle consulta le coucou de la salle à manger. Il marquait huit heures moins un quart. La cuisinière n'avait donc plus que quinze minutes pour mettre son couvert et préparer le déjeuner de sa maîtresse. Exacte comme le chronomètre dont le capitaine se servait jadis à son bord, Madame voulait faire son premier repas à huit heures précises, et si les oeufs n'étaient pas sur la table à ce moment-là, son humeur s'en ressentait le reste de la journée. Elle avait l'appétit intransigeant et ne pardonnait pas un retard de dix secondes; elle réglait son estomac sur son coucou. Elle était d'ailleurs très frugale: une tasse de lait avec ses deux oeufs, et le fruit de la saison, la conduisaient jusqu'au dîner, qui avait lieu à une heure, comme dans beaucoup de bonnes familles de la bourgeoisie normande, encore fidèles aux usages de nos pères.

Jeanneton courut donc au cellier pour y prendre les oeufs attendus. Inutile de dire qu'elle n'en trouva qu'un seul. Sa surprise fut grande, car on était dans la saison où les poules pondent, et Blanchette et Noiraude, généreusement nourries, n'avaient pas l'habitude de faillir à leur devoir. Une catastrophe soudaine bouleversant la nature, un tremblement de terre transportant la côte de Grâce de l'autre côté de la Seine, plantant la "Villa des Roches-Blanches" sur les falaises de Saint-Adresse, et mettant Honfleur à côté d'Harfleur, ne l'auraient pas troublée davantage. Elle n'en voulait pas croire ses yeux; elle tâta le nid de Blanchette et le trouva bien réellement vide. Elle souleva et fouilla le foin odorant. Pas plus d'oeuf que sur la main!

— Voilà qui est drôle, pensa-t-elle, et c'est vraiment à n'y rien comprendre! C'est, depuis trois mois, la première fois que pareille chose arrive... Blanchette se porte bien pourtant, et ce matin, quand je suis allée prendre du charbon, je l'ai vue sur son nid... S'il ne faut plus croire aux poules à présent, à qui croira-t-on? Mais ce n'est pas tout cela... qu'est-ce que Madame va dire? Elle n'était déjà pas si contente avant-hier!

Naturellement, Madame fut encore moins contente ce jour-là. Elle tenait à ses habitudes, et raffolait les oeufs frais. Cette fois Jeanneton n'en fut pas quitte pour une excuse en l'air, et ce fut, au contraire, un interrogatoire en forme qu'il lui fallut subir. Interrogatoire bien inutile assurément, car, ne sachant rien, la pauvre fille ne pouvait rien dire. Elle était allée au cellier à l'heure accoutumée; seulement, au lieu d'y trouver deux oeufs comme à l'ordinaire, elle n'en avait trouvé qu'un seul... il ne fallait pas lui en demander davantage.

— Voilà, dit Lise, quelque chose d'assez étrange, et à quoi, certes, je ne me serais pas attendue... Des poules si bien nourries!... en pleine saison, c'est à ne plus croire à rien!... Mais voyons, toi, monsieur Pigault! au lieu de rester la bouche close pendant que je m'exténue à parler, il me semble que tu pourrais bien dire quelque chose.

— Je crois que ce me serait assez difficile, car tu ne m'en laisses guère le temps, ma chère mignonne! fit le capitaine avec sa bonhomie paisible.

— Enfin, je n'ai qu'un oeuf aujourd'hui, qu'est-ce que tu penses de cela?

— Je pense que les poules se dérangent! fit Pigault toujours placide et serein.

Lise, que cette réponse ne satisfaisait point, regarda son mari à deux fois pour savoir s'il parlait sincèrement, ou s'il se moquait d'elle. Mais, dans les grands moments, le capitaine avait un masque aussi impénétrable que celui du Sphinx. Mme Pigault en fut réduite aux conjectures. Elle se montra, du reste, d'assez méchante humeur jusqu'au soir. On devait s'y attendre un peu.

— Cela s'en ira en dormant! se dit le bon Pigault, à qui la vie avait fini par donner une bonne dose de philosophie pratique.

IV

Cependant Jeanneton, peu curieuse de s'exposer à une nouvelle scène, qui serait peut-être plus dangereuse que la première, eut soin le lendemain d'aller de meilleure heure au cellier; elle voulait prendre ses poules au nid. Elle arriva trop tard encore, et un visiteur plus matinal avait déjà fait la cueillette. Ce n'était pas seulement un oeuf qui manquait à l'appel: cette fois, ils étaient partis tous les deux!

Décidément Zéro s'était affermi dans le crime, et le scélérat avalait maintenant l'iniquité comme l'eau... et les oeufs aussi.

— Quel malheur! se dit Jeanneton; deux jours de suite! Madame va faire une vie! Hier ce n'était qu'un nuage, aujourd'hui ce sera une tempête. Je vais tâcher de me mettre à l'abri!

Elle appela Zéro.

Celui-ci était allé à sa niche, où il digérait tranquillement son crime dans la paresse d'un demi-sommeil plein de charme. Il rêvait que le capitaine avait maintenant cent poules et qu'elles pondaient pour lui toute la journée.

La voix de Jeanneton le troubla bien un peu. Il était comme tous ceux dont la conscience n'est pas nette: il craignait de se voir demander des explications. Il fit pourtant bonne contenance, et se présenta le front calme devant la cuisinière, qu'il prenait pour un juge d'instruction. Il est vrai que, sans en avoir l'air, il l'observait de loin, tout en se rendant à ses ordres. Il fut bientôt rassuré. Un seul regard lui donna la certitude que la brave Normande ne se doutait de rien.

— Tout va bien! pensa le monstre; elle n'a pas le moindre soupçon.

Il la regardait déjà avec plus d'assurance, tout en cherchant à deviner ce qu'elle pouvait bien lui vouloir si matin.

— Attends, mon bonhomme, dit-elle, en passant doucement la main sur la tête frisée de Zéro, tu vas me faire une course!

Zéro, depuis quelque temps, était le commissionnaire, je dirais volontiers le "factotum", des "Roches-Blanches". On l'envoyait chercher les provisions chez les fournisseurs, et jusqu'ici il les avait toujours rapportées intactes à la maison, avec la plus louable fidélité.

Jeanneton prit donc un morceau de papier, et, avec l'orthographe spéciale à l'institution dont elle faisait partie, elle écrivit en caractères irréguliers, mais très lisibles, ces quelques mots que Zéro, avec son intelligence accoutumée, devait porter à leur adresse pour lui épargner une descente en ville:

"Deu zeus frais, si vous plais!"

Jeanneton attacha le billet sur une serviette dans un petit panier d'osier, dont l'anse était garnie d'un morceau d'étoffe, ajouta trois décimes, enveloppés dans un morceau de journal, et mettant ensuite l'anse du panier entre les dents du chien:

— Chez l'épicier! lui dit-elle, en prononçant ces deux mots très lentement et très distinctement.

L'épicier, le débitant de tabac et le facteur de la poste aux lettres étaient trois personnages bien connus de Zéro, qui entretenait avec eux de bonnes et constantes relations. Sa rare perspicacité l'empêchait de se tromper d'adresse, et il n'allait jamais chez l'un quand on l'envoyait chez l'autre.

Il partit sur le champ, bien décidé à ne pas flâner en route: heureux peut-être, au fond de l'âme, de pouvoir effacer par un service rendu la nouvelle faute dont il venait encore de charger sa conscience, et son estomac.

L'épicier, accoutumé à voir venir chez lui ce singulier commissionnaire, qui ne marchandait jamais, le pria poliment d'entrer, acheva de servir deux autres clients, arrivés avant lui, car il faut que chacun passe à son tour, regarda ensuite le papier, prit les trente centimes, choisit deux oeufs dans une caisse, les mira au jour, pour que Zéro fût bien certain qu'on le servait en conscience, les plaça délicatement sur un petit lit de varech, les recouvrit de la serviette, puis, entraîné sans doute par la force de l'habitude:

— Et avec cela? dit-il à ce chaland d'une nouvelle espèce.

Zéro, qui était de bonne maison, trouva la question sotte et déplacée; il savait ce dont il avait besoin, le demandait du premier coup, et ne tenait point qu'on l'excitât à la dépense. Cependant, comme il n'aimait point à être désagréable aux gens, il garda cette réflexion pour lui, tourna les talons comme un serviteur consciencieux (l'espèce en est rare!), qui n'aime pas à perdre son temps quand il est attendu par ses maîtres, et remonta la côte de Grâce d'un pas assez rapide, sans courir toutefois, car il savait mieux que personne que les oeufs sont cassants...

Charger de porter des oeufs un chien qui les aimait tant, c'était donner la brebis à garder au loup. Bien que le billet par lequel Jeanneton faisait sa commande fût resté tout ouvert, Zéro, qui était la discrétion même, ne s'était pas permis de le lire: il ne savait donc point ce qu'il allait chercher. Mais quand il vit ce que l'on mettait dans son panier, l'eau lui vint à la bouche, et toutes sortes de mauvaises pensées se présentèrent à son esprit. Les désirs coupables prirent une intensité plus grande à mesure qu'il montait la côte, et la tentation emprunta pour le perdre les insinuations les plus corruptrices... Le démon de la gourmandise lui soufflait tout bas que peut-être Jeanneton ne savait pas le compte de ses oeufs, et qu'elle devrait se trouver bien contente s'il lui en rapportait un sur les deux... Et l'occasion était si tentante, et le péché si facile!... N'étaient-ils point là, à portée de sa dent, ces oeufs fascinateurs? Il n'avait vraiment qu'à se baisser pour en prendre!... Il résista cependant, comme s'il eût compris qu'un dépôt confié est chose sacrée pour les chiens honnêtes. Cette victoire remportée sur lui-même prouvera peut-être qu'il n'était pas encore tombé au dernier degré de la perversité: elle faisait espérer que la vertu trouverait encore en lui quelques ressources.

Jeanneton lui épargna, du reste, l'angoisse des dernières luttes; car un peu inquiète de ne pas le voir arriver, et déjà talonnée par l'heure, elle ne craignit point d'aller à sa rencontre sur la route.

En soulevant délicatement la serviette, et en apercevant les deux oeufs, que le chien apportait intacts, comme on les lui avait donnés, la bonne cuisinière fut ravie.

— Sauvée! s'écria-t-elle. Merci, mon Dieu!!!

La brave créature se faisait illusion, et elle n'était pas sauvée tant que cela! Mme Pigault, qui avait le goût fin, n'eut pas plutôt trempé la première mouillette dans le premier oeuf, qu'elle s'écria:

— Ces oeufs-là ne sont pas les oeufs de mes poules!

— Pas possible! dit le capitaine, avec un étonnement sincère.

— Ce n'est peut-être pas possible, mais c'est vrai!

— Il faut avouer, dit Jean Pigault, que tu as le goût singulièrement délicat.

— Est-ce que, par hasard, tu t'en plaindrais? demanda Madame, en prenant une voix de tête qui n'annonçait jamais rien de bon.

— Tu sais, ma chère enfant, qu'avec toi je ne me plains jamais de rien. J'admirais la délicatesse de ton palais, qui te permet de reconnaître si un oeuf a été pondu par telle poule ou par telle autre. Voilà tout!

— Et cela t'étonnait sans doute?

— Etonner n'est pas le mot dont je m'étais servi, dit Pigault, décidé à marcher de plus en plus résolument dans cette voie des concessions, qui, dit-on, a souvent perdu les gouvernements, mais qui, souvent aussi, a sauvé la paix des ménages; c'est celui l'admiration qui s'était présenté tout d'abord à mon esprit.

Lise, en entendant ces mots, releva vivement la tête, fixa sur son mari le regard clair et perçant de ses jolis yeux bleus. On eût dit qu'elle n'était pas bien certaine qu'il fût sérieux en s'exprimant ainsi, et qu'elle voulait s'assurer de la sincérité de ses paroles.

Mais son examen, attentif jusqu'à la sévérité, ne lui fit découvrir aucune expression suspecte sur ce visage loyal et franc. Aussi ce fut d'une voix promptement radoucie qu'elle reprit:

— C'est égal! cela ne se passera pas ainsi en conversation; je veux en avoir le coeur net, et savoir au juste l'histoire de ces oeufs!

Le capitaine eut de fâcheux pressentiments, et il eût bien voulu pouvoir changer un peu le cours des idées de sa moitié; mais il savait à quel point Lise était obstinée et tenace. Il ne se permit donc point de hasarder la moindre objection. Il fallait laisser passer la justice de Mme Pigault, comme on laissait passer jadis la justice du roi.

Lise agita d'un main fiévreuse la sonnerie qui se trouvait à sa portée, et Jeannette parut aussitôt sur le seuil de la salle à manger.

La violence du coup qui l'appelait ne lui permit point de douter qu'il ne s'agit d'une chose grave, et nous devons rendre cette justice à sa perspicacité, qu'elle devina tout de suite que l'on allait traiter à fond la délicate question des oeufs. Cependant, comme elle aimait mieux "voir venir" que de se compromettre par quelque parole imprudente, elle attendit, non sans un peu d'émotion, les questions que sa maîtresse voudrait bien lui adresser.

Elle ne les attendit pas longtemps. L'impétueuse jeune femme était, en effet, assez malhabile à se contenir, et elle voulait obtenir tout de suite les satisfactions qu'elle se croyait en droit d'exiger.

— D'où viennent ces oeufs? demanda-t-elle à la cuisinière, en essayant de la percer à jour avec l'acier de ses yeux bleus.

Jeanneton était une honnête Normande qui ne mentait jamais, quand le mensonge était inutile ou impossible.

— Ils viennent de chez l'épicier, madame, répondit-elle avec beaucoup de sang-froid.

— Eh! depuis quand, s'il vous plaît, va-t-on acheter mes oeufs chez l'épicier?

— Madame, depuis qu'il n'y en a plus chez vous!

— Ah! il n'y a plus d'oeufs chez moi? fit Lise en s'animant; je voudrais bien alors savoir un peu ce que font mes poules...

Il faudrait le leur demander, car ce n'est pas moi qui pourrai le dire à Madame. Tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font pas d'oeufs!

— Ah! tenez, je suis la femme la plus mal servie de tout Honfleur! dit Lise, en froissant violemment l'une contre l'autre ses deux petites mains blanches.

— Si Madame croit cela, fit Jeanneton, en faisant le geste de dénouer les cordons de son tablier, elle n'a plus qu'à nous donner nos huit jours à ses poules et à moi!

Cette réponse impertinente étant le dernier terme de l'audace que la cuisinière pouvait se permettre sans être immédiatement chassée, Jeanneton crut prudent de sortir, ce qu'elle fit sans demander son reste.

Lise était tellement bouleversée, si hors d'elle-même, que son mari craignit un moment qu'elle n'eût une attaque de nerfs. Mais il la connaissait assez pour savoir que ce qu'il y avait de mieux à faire en pareil cas, c'était de l'abandonner à elle-même, sans essayer de la consoler ni de la calmer. Elle ressemblait un peu à ces chevaux emportés, auxquels il faut bien se garder de faire sentir le mors, parce qu'ils prennent alors un point d'appui sur la main, et la résistance qu'on leur oppose ne fait que les exciter davantage.

Au bout de quelques minutes, Mme Pigault se leva de table, repoussa sa chaise, jeta sa serviette dans un coin, et sortit de la salle à manger, où elle laissait son mari consterné, en disant:

— Je ne me laisserai pas tromper comme cela! Je veux voir clair dans mes affaires, et savoir un peu ce qui se trame contre moi dans ma propre maison!

Décidée à faire une enquête, à laquelle un juge d'instruction aurait dû rendre des points, la femme du capitaine pratiqua d'abord une descente sur les lieux. C'est le début obligé de toute bonne procédure criminelle. Elle se dirigea tout d'abord vers le cellier, où depuis un temps immémorial, les poules avaient l'habitude de pondre.

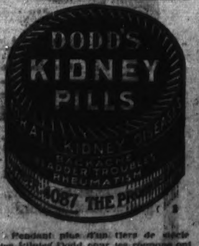
Elles étaient là toutes deux: l'une grimpée sur un tonneau, et faisant entendre ce petit gloussement satisfait qui indique chez les femelles des gallinacées qu'elles viennent de s'acquitter d'une ennuyeuse corvée; l'autre, au contraire, perchée sur une poutre transversale, au-dessous des chevrons du toit, — elle n'aurait pu monter plus haut. Celle-ci avait l'oeil hagard, le bout de la crête rouge comme du sang, les plumes ébouriffées, enfin, un je ne sais quoi de troublé dans toute sa personne, comme si elle eût été l'objet de quelque tentative criminelle. Bien qu'elles fussent depuis longtemps accoutumées à leur maîtresse, et familières avec elle jusqu'à lui manger dans la main les miettes de son pain, Blanchette et Noiraude, en la voyant, poussèrent des cris effarouchés; puis elles essayèrent de prendre ce vol lourd et embarrassé qui ne conduit jamais les poules ni bien, ni loin, ni bien haut.

— Voilà qui est vraiment singulier! se dit Mme Pigault, en paraissant réfléchir profondément. Voyons maintenant les nids!

Elle se dirigea aussitôt vers les deux hottes. Là encore elle trouva des traces de désordre. On sait quelle est la netteté habituelle du nid où la pondeuse a laissé son oeuf: tout est lisse, égal et comme passé au rouleau. Ce jour-là, au contraire, la paille paraissait soulevée, fouillée, tourmentée.

— Tout cela n'est point naturel! pensa Mme Pigault. Je suis bien certaine à présent que mes poules ont pondu et que l'on a pris mes oeufs. Il y a un coupable tout près d'ici. Quel est-il? C'est à moi de le trouver, de le surprendre... et de le punir!

(A suivre)



PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à une heure.

ON DEMANDE un médecin pour la Municipalité de La Broquerie. Rémunération convenable. S'adresser au **Secrétaire-Trésorier, Municipalité de La Broquerie, La Broquerie, Man.** 42

MENAGE BELGE avec garçon, 18 ans, travailleur raisonnable, demande ouvrage sur ferme pour travailler ensemble ou séparément. Libre de suite. Pour renseignements, s'adresser à **Henri Gevaert, Bonfiredge, Man.** 42p

RADIO 1930, tout neuf, Console "Silver Marshall". Régulier $249 pour $155. **Constant Garage, 102, rue Marion. Tél. 202 456.**

VICES DU SANG, boutons, digestions difficiles, migraines, constipation, congestions, hémorroïdes, rhumes, maladies de la peau, acné, douleurs, rhumatismes vaincus radicalement par la Tisane de Cisbey de l'Abbaye des Trappistes (France). **Mme A. Le Gouarguer,** agent-dépositaire, **283, rue Notre-Dame, Saint-Boniface.** Prix, 60 sous. 42p

A LOUER à La Broquerie — 205 acres de terre, dont 75 en culture et le reste en bois et pâturage. Puits artésien. Excellentes bâtisses en bonne condition. S'adresser à **Mme A. Brisson, 274, rue Goulet, Norwood.** 42p

A VENDRE — 179 acres de terre améliorée pour jardinage, sur route pavée et ligne de tramway, dans le village de Saint-Norbert, à proximité de l'église et des écoles. Conditions faciles. S'adresser à **H.-C. Webb, suite 35, C.P.R. Building. Tél. 22 579.** 42

A LOUER — Maison moderne, 9 pièces, finie en chêne, chauffage à eau chaude. Installation pour poêle électrique. Grand garage. Possession 1er mai; $60 par mois. S'adresser à **J.-B. Voyer, 221, rue Dumoulin, Saint-Boniface.** 43p

A VENDRE — Maison complètement moderne, dans Saint-Boniface. Occasion exceptionnelle au prix de $4,300. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. A proximité du tramway, de la cathédrale et des écoles. S'adresser à **Boite 22, la "Liberté".** 41

AU SACRE-COEUR

Huit jours de retraite

Nos paroissiens viennent de vivre une semaine de grand culte intérieur et extérieur. Du 6 au 15 mars, les exercices de la retraite les trouvèrent fidèles au rendez-vous. Les différentes communions générales, celle des hommes et des jeunes gens, celle des dames et des demoiselles, et celle des enfants témoignèrent des bonnes dispositions des retraitants. La consécration au Sacré-Coeur, le vendredi soir, le couronnement de la Reine des cieux, au soir de la clôture, resteront longtemps dans la mémoire de tous les heureux témoins.

Au prédicateur, un généreux merci; veuille le R. P. J.-M. Tavernier, O.M.I., accepter la promesse d'un pieux souvenir de la part de ceux et celles qui, surtout après la bénédiction papale, apportèrent au foyer un plus grand esprit de prudence pour le salut de leur âme, un amour plus intense pour l'Eglise et son chef visible.

Partie de cartes

Pour le 22 au soir, nous vous souhaitons bonne santé, oui, et bonne soirée aussi dans notre salle paroissiale. Mme A. Gauthier organise depuis quelque temps une partie de cartes, et pour vous y attirer, elle promet des prix en argent. Quant aux autres détails de la veillée, nous aimons mieux vous les laisser deviner. Bonne et agréable veillée.

Visiteurs

S. G. Mgr G. Breynat, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, en compagnie du R. P. C. Falher, O.M.I., de Grouard, eurent l'amabilité de passer quelques heures parmi nous.

Nos très distingués visiteurs, qui, plus que tout autre, avaient intimement connu le patriarche du Nord, le très regretté Mgr Grouard, O.M.I., étaient en route pour leurs missions.

Notre ligue de quilles

Elle se termine cette semaine. Nous vous ferons connaître la prochaine fois les différents records établis, et le nom du club gagnant.

Donnons ci la liste des membres qui font partie de la ligue: Miles H. Léger, B. Vien, Y. Sala, J. Vien, M. Chabot, A. Vien, M. Neyron, C. Regimbal, E. Chabot, J. Fortier, Y. Léger, M. Bouveron, M. Quinn; MM. P. L'Heureux, B. Léveillé, D. Belair, V. Gervais, L. Sala, J. Gauthier, L. Chevrier, L. Baudry, G. Léveillé et H. Sala.

A la semaine prochaine...

La Saint-Thomas au Cercle Sacré-Coeur

La Saint-Thomas, notre fête patronale, a eu lieu le vendredi 6 mars. Le nombre des membres s'est accru au maximum: dix-sept. Cette réunion sortait bien de l'ordinaire, cependant nous n'y avons rien sacrifié.

Le Père aumônier traita dans sa lecture spirituelle de l'union de la vie intérieure à l'action extérieure, se servant d'exemples: saint Joseph et le Curé d'Ars.

Notre camarade président donna une très intéressante conférence sur notre patron, en s'attardant sur la vie d'enfance, la vocation et les oeuvres. Il sut de cette biographie extraire des leçons pratiques applicables à un acéjiste, en insistant qu'il ne faut agir que par principe.

Le R. P. Vézina témoigna au conférencier toute son appréciation et exprima le désir de voir augmenter toujours l'intellectualité chez les membres.

Le moment d'anxiété trouva son terme lorsqu'on donna un bref aperçu de notre séance et de ses résultats. Le camarade président félicita et remercia les membres pour leur coopération et le résultat obtenu. Comme le fit remarquer notre Père aumônier, le résultat financier est satisfaisant, le résultat moral encore plus.

On passa le reste de la soirée à parler, discuter entre une cigarette et une bouteille... de liqueur douce, presque toujours sur la séance!

Parmi les artistes qui ont contribué au programme, notons notre directeur dramatique, M. Camille Sainte-Marie, qui a donné quelques pièces de son répertoire, et avec quelle mimique... et notre camarade Antonio Paquin, dont la voix promet pour l'avenir.

Si nous en venons au "Diable aux Manoeuvres", nous concéderons volontiers que Denis Belair et Paul L'Heureux ont dilaté les gens à merveille avec leur "bateau", aux dépens de ces bons campagnards, Noël Rodrigue et Gérard Léveillé; Honoré Laflèche s'est vieilli à point pour la circonstance.

"L'Agence Conjungo" a pris l'auditoire d'une toute autre manière... Armand Laflèche faisait l'agent épatant, avantageusement secondé par son domestique et ami, Josaphat Gauthier. Quant aux époux, Brunelle Léveillé s'est très bien laissé reprendre sa fiancée Hervé Sala qui, à son tour, a tenu l'auditoire en branle dès son apparition. Qui aurait résisté?

Notre camarade président régional, M. Camille Fournier, a bien voulu adresser la parole. Après quelques explications sur l'A. C. J. C., spécialement son programme: Piété, Etude, Action, il suggéra le Cercle Sacré-Coeur comme réalisation de ce que doit être un cercle de l'A. C. J. C.

Le R. P. Vézina en profita pour remercier M. Fournier et féliciter les acéjistes.

Et si nous jugeons d'après la physionomie des gens pendant et après la séance, ils se sont sûrement déridés — et nous les remercions pour tout l'encouragement qu'ils ont apporté.

Examens de musique

L'école du Sacré-Coeur est encore à l'honneur. Nos musiciennes ont remporté de beaux succès dans leurs examens du Conservatoire de Toronto.

Ont écrit l'histoire musicale: Mlle Jeanne Belair, avec grande distinction, et Mlle Olga Poirier, avec succès. Théorie, Mlle Vera Gowing, avec succès.

WINNIPEG

Le Cercle Molière à l'Alliance Française

La prochaine soirée de l'Alliance Française, le vendredi 20 mars, sera une séance dramatique et musicale qui a été confiée au Cercle Molière. Elle se donnera à l'Université, Assembly Hall (rue Kennedy). Lever du rideau à 8 heures.

Un groupe d'acteurs de l'organisation dramatique si avantageusement connue jouera, sous la direction de M. Arthur Boutal: "Moulard n'est pas heureux", comédie en un acte, et "Les Charbonniers", opérette en deux actes.

Les cordes de l'orchestre "Sinfonietta", sous la direction de M. Marius Benoist, se feront entendre aux entr'actes. Pour finir, on servira le thé.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mercredi 18 mars, à 8 h. 30 du soir, aura lieu à Saint-Boniface, dans la salle académique de l'école Provencher, la partie de cartes organisée par Mmes J. Daoust, W. Ledoux, J.-A. Desjardins, H. Morier et C.-E. Landry, et placée sous les auspices de la Fédération.

On y jouera le bridge et le whist, et l'entrée sera de 25 sous. Tous les prix seront en argent.

Les organisatrices de cette partie invitent cordialement le public de Saint-Boniface et de Winnipeg et comptent sur une nombreuse assistance.

Le professeur marié

Deux jeunes pensionnaires exercent leur curiosité féminine sur le nouveau professeur d'anglais, récemment entré en fonctions.

— Qu'est-ce qui te fait croire qu'il est marié?

— Il n'y a qu'à voir les phrases qu'il nous a données à traduire ce matin: "Tout est en retard... Le potage est trop salé... Le bifteck est cru... Les pommes de terre sont brûlées... Le café est froid..." Rien que des impressions conjugales, ma chère!

Ils ont raison tous deux

— Je te dis que j'ai raison.

— Je te dis que tu as tort.

— Je te dis que c'est l'oeuf qui fait la poule.

— Et moi, je te dis que c'est la poule qui fait l'oeuf.

— Oui, mais sans l'oeuf, il ne peut pas y avoir de poule.

— Oui, mais enfin, sans poule, il ne peut pas y avoir d'oeuf.

— Oui, mais enfin, suis bien mon raisonnement. D'où vient la poule?

— Elle sort de l'oeuf. Mais en revanche d'où sort l'oeuf?

— Il est évident qu'il sort de la poule.

— Donc, c'est bien la poule qui fait l'oeuf.

— Tu as raison et je n'ai pas tort.

Injustice!...

— Papa, pourquoi qu'on ne me donne pas une bicyclette comme à Edouard?

— Parce que tu es trop petit. Edouard a treize ans, attends de les avoir également.

— C'est encore une injustice. Lui a treize ans maintenant, et moi je ne les aurai que dans quatre ans.

* * *

Les honoraires annuels du docteur

— M. Jorgen-C. Lauridsen, de Salmonhurst, N.-B., écrit: "Nous sommes huit dans la famille et voilà sept ans que nous employons le Novodo du Dr Pierre. Pendant toute cette période nous n'avons pas eu besoin d'appeler le docteur à la maison, et avant cela nous devions lui payer entre 100 et 300 dollars d'honoraires tous les ans. Nous ne resterions pas sans cette médecine, même si je devais la payer dix dollars la bouteille. Si elle était mieux connue les gens n'en seraient que plus riches, physiquement et financièrement." En corrigeant une digestion ébranlée et une élimination défectueuse, cette médecine herbeuse éprouvée atteint le but requis d'un utile remède du foyer. S'il est employé promptement et comme on le doit, le Novoro assurera la protection pour chacun dans la famille. Ce n'est pas un article ordinaire de commerce, écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.